Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 74 (2010) **Heft:** 293-294

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Italoromania

Debora de FAZIO, «Il sole dell'avvenire». Lingua, lessico e testualità del primo socialismo italiano, Galatina, Congedo, 2008, 607 pagine.

Il lessico politico è ormai da tempo, anche in Italia, al centro di notevoli riflessioni linguistiche. Il lavoro di Debora de Fazio che qui si presenta «costituisce un contributo essenziale allo studio della lingua del secondo Ottocento osservata sotto l'angolo specialistico della lingua politica, e riesce a fornire un quadro complessivo del livello grafo-fonetico, morfologico, sintattico e lessicale» (così nell'introduzione di Max Pfister, [9]). Lo studio rappresenta un eccellente esempio di lavoro linguistico sotto un profilo propriamente sincronico e prende in esame un arco di tempo che va dal 1864 (prima internazionale) al 1913 (anno di un importante discorso di Filippo Turati) attraverso lo spoglio di un numero imponente di fonti [13-21].

Il lavoro è articolato in quattro capitoli ed un glossario, perno dell'opera. Nel primo capitolo è realizzata un'analisi dei fenomeni fonologici, morfologici e sintattici dei testi selezionati, con interessanti osservazioni anche su grafia e punteggiatura. In esso si mostra, con larghissima documentazione e discussione serrata, una lingua «con le sue oscillazioni e alternanze ma con una sostanziale tenuta grammaticale: una lingua medio-alta, dunque, che si concede più che altro alle incursioni verso il retaggio tradizionale anziché verso soluzioni modernizzanti» [23].

Segue, nel secondo capitolo, una meticolosa descrizione delle principali figure retoriche e dei campi semantici presenti in organi a stampa e nei discorsi dei *leader* del primo socialismo (Turati, Bonomi, Treves, Bissolati). Il linguaggio del primo socialismo conserva vari tratti della retorica tradizionale e appare ricco di strutture e procedimenti di ripetizione come l'anafora, l'anadiplosi, il poliptoto e, ovviamente data la natura dei testi, l'invettiva. Le strutture anaforiche e di ripetizione in generale, considerate come relazioni sintattiche e semantiche a cui è affidata la coesione del gioco comunicativo, accentuano l'enfasi retorica e permettono di evidenziare e ribadire concetti già espressi con lo scopo di marcare la fermezza delle asserzioni: «ma egli sarà sempre al popolo che bisognerà ricorrere in ultimo appello, perché ivi la realtà, ivi è la speranza, ivi la verità» (1872, A. Costa).

È molto frequente, nei testi e discorsi politici di fine Ottocento, il ricorso a proverbi, a modi di dire e all'*ipse dixit*. «La citazione di frasi o principi incontestabili che conferiscono "un valore aggiunto" a quanto si afferma rendendo il discorso più autorevole [...] anche il ricorso ai proverbi è un modo per richiamarsi ad un'autorità in qualche modo superiore e indiscutibile» [78]; abbiamo per es. «il vostro dovere quindi [...] è per

intanto, di procurare d'istruirvi sempre più e di mantenevi uniti e concordi, perché, come abbiamo in proverbio, l'unione fa la forza» (1894, E. Mattia).

I campi semantici a cui il lessico politico socialista più attinge sono, come viene fuori in modo chiaro dall'analisi, quello religioso, quello medico e quello bellico. Il socialismo si presenta alle classi subalterne come nuova religione. Abbiamo dunque: catechizzazione del proletariato, divine parole, fede socialista, fuoco sacro della ribellione, missione del proletariato, nonché molti traslati religiosi usati per fini caricaturali e ingiuriosi: «il militarismo è la folgore impugnata dal feroce iddio che l'avventa, quando gli torna conto, così contro Gesù che contro Maometto [...]» (1897, Avanti!). Nel messaggio socialista, tutto ciò che si opponeva alla realizzazione di questo grande progetto era visto come un male da debellare. Era dunque necessario spiegare "scientificamente" che cosa fosse sbagliato e che cosa fosse invece opportuno cambiare nella società e nella politica. Non sono rari così tecnicismi medici, usati per esaltare la scientificità dei dogmi socialisti: cancro, cure, diagnosi socialista, germi anarcoidi, malattia interna, proliferazione, ricette, rimedi, sintomo. Ma la politica era ed è prima di tutto lotta, scontro di idee e di persone; abbiamo pertanto tecnicismi della sfera semantica bellica come assedio proletario, battaglia decisiva, esercito socialista, lotta operaia, tattica elettorale, vittoria proletaria. Numerosi sono anche i traslati tratti da altri settori (sottocodice chimico, fisico, matematico, musicale e teatrale).

Il terzo capitolo è riservato alla formazione delle parole. Se «il lessico politico appare [...] complessivamente poco stabile dal punto di vista semantico, una maggiore organicità può essere riscontrata nel versante della formazione delle parole [...] vi sono procedimenti di formazione delle parole tipici, per la loro particolare diffusione o per le specifiche modalità del loro impiego, del sottocodice politico, un «micro-système préfixal et suffixal» entro cui tendono ad integrarsi le nuove unità» [123]. Il corpus analizzato da de Fazio presenta molte formazioni prefissate, ovviamente di diversa produttività: «anti-, che indica ostilità, antagonismo, è forse il prefisso politico per eccellenza, nel senso che esprime, molto più di contro- e non-, la verve polemica che molto spesso accompagna il discorso e il linguaggio politico» [124]. Altri prefissi rilevanti, per quanto concerne la politica del partito, sono sopra-, sovra- e ultra-. I primi occorrono nella formazione di tecnicismi economico-finanziari (sopralavoro, sopraproduzione, soprasalario); ultra- è invece usato per intensificare l'aggettivo, soprattutto se esso richiama al mondo politico (ultrademocratico, ultraliberale, ultrareazionario). La suffissazione resta però il processo più utilizzato, ovviamente con vari gradi di produttività. Tra quelli di maggior successo ci sono, come prevedibile, i suffissi nominali -ismo, -ista e -zione. Il primo è usato per esprimere concezioni, pratiche politiche, sistemi di governo (anarchismo, capitalismo, collettivismo, comunismo, ecc.); il secondo di solito designa i seguaci di movimenti e ideologie (assolutista, capitalista, collettivista, evoluzionista, ecc.). A proposito del terzo, de Fazio separa termini di stretta rilevanza politica (agitazione, associazione, emancipazione, ecc.), termini appartenenti a settori specialistici come economia e fisica (attrazione, accumulazione, cooperazione, ecc.) e parole appartenenti a settori non specialistici (aberrazione, competizione, epurazione, ecc.). Il suffisso verbale più produttivo è -izzare, «una tendenza che anticipa in qualche modo il boom di formazioni di secondo Novecento» [138]. Molto interessanti, soprattutto per il ruolo che rivestono linguisticamente, sono i suffissi -ardo e -iano. Il primo, francesizzante, poco usato nel lessico attuale, «forma soprattutto aggettivi di significato negativo» [139], come bloccardo, comunardo, dinamitardo; il secondo di norma è utilizzato per derivare numerosi

aggettivi deantroponimici legati a personaggi della passata politica italiana, ma anche a filosofi, scrittori e scienziati: bergsoniano, cavouriano, crispiano, ecc.

Quanto ai composti, molti di essi presentano una segmentazione grafica (attraverso l'uso del trattino) ma «le grammatiche ottocentesche non ci forniscono chiare indicazioni a riguardo» [142]; abbiamo composti di tutti i tipi, verbo + nome (ammazza-socialisti), nome + nome (candidato-padrone), nome + aggettivo (contadino-giornaliero), aggettivo + aggettivo (clerico-borghese). Un ultimo cenno per i derivati a suffisso zero, non in numero trascurabile: rimpasto, sgombro, sgravio, slancio, smercio, sprezzo, e ovviamente sciopero.

Veniamo al quarto capitolo, che affronta l'elemento alloglotto. Nel secondo Ottocento il francese spadroneggia in tutti gli ambienti colti italiani. L'affinità tra le due lingue e i rapporti tra le due culture favoriscono l'influsso, soprattutto nel linguaggio giornalistico. Anche nel lessico del primo socialismo il francese riveste la risorsa più importante di prestito, tanto che quasi un terzo delle voci selezionate nel glossario è costituita da forestierismi e il 74% di essi è appunto costituita da francesismi. Ne vengono censiti 276, in buona parte di origine tardosettecentesca e primo-ottocentesca, per lo più dal lessico istituzionale o rivoluzionario; alcuni di essi, come dossier, entourage, meneur, sono registrati nei dizionari italiani solo a partire dai primi del Novecento e sono quindi qui retrodatati. Il 19% dei prestiti è costituito da anglicismi, segno di una tendenza in crescita, e il 4% da germanismi. Un punto su cui l'autrice concentra particolarmente l'attenzione è quello degli europeismi. Buona parte delle lingue europee poteva ritenersi "francesizzata", allo stesso tempo però il francese risentiva di influenze europee: «numerose parole ed espressioni passano in francese dall'inglese o da altre lingue, e dal francese sono poi smistate in tutta Europa» [148]. Agitazione, borghesia, burocrazia, comunismo, cosmopolita, gabinetto, proletario, socialista, socialismo sono appunto eurofrancesismi.

Passiamo ora ad analizzare il Glossario, la parte più rilevante del libro. Lo spoglio di innumerevoli fonti, l'abbondanza del lessico raccolto e la ricchezza di dettagli sono sicuramente i suoi punti forti. Con rigore metodologico di evidente scuola (l'autrice collabora al LEI da anni), de Fazio stila un vocabolario di 1150 lemmi che include anche sintagmi elevati ad esponente. La selezione del lemmario è stata condotta in base al criterio dell'interesse linguistico «che a vario titolo tali voci presentano nell'àmbito della lingua politica ottocentesca: si tratta essenzialmente di usi esclusivi del lessico politico, riformulazioni semantiche di parole tratte dalla lingua comune [...] termini che possiamo a ragione considerare tecnicismi della lingua socialista» [151].

Quanto alla tecnica lessicografica, ciascun lemma prevede una scheda in cui è fornita la prima attestazione nonché un commento con la discussione dei dati forniti dai repertori e da una serie di fonti in cui non è trascurato davvero nulla (per lo scioglimento delle sigle si rinvia al libro): dizionari etimologici (DEI, VEI, DELIN, LEI), dizionari specialistici e repertori non italiani, in primo luogo *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872* di Jean Dubois (Paris, Larousse, 1962), TLF e OED, dizionari storici (Tommaseo-Bellini, Battaglia, Crusca), dizionari dell'uso del secondo Ottocento (Fanfani 1881, Giorgini-Broglio 1870-1897, Petrocchi 1887-1891), dizionari politici ottocenteschi (*Dizionario politico parlamentare*, 1851, *Dizionario politico popolare*, 1851, *Vocabolario socialista* 1851), repertori puristici (Azzocchi, Ugolini, Panzini nelle diverse edizioni), dizionari specialistici (Sabbatucci, Pallotta e Masciatelli).

Le descrizioni dettagliate delle singole voci fanno del Glossario un vero e proprio vocabolario specialistico della lingua politica del periodo considerato e un notevolissimo contributo alla comprensione generale della lingua politica italiana. Per es., alla luce dei dati presentati in questo libro, molte di quelle che si ritenevano peculiarità mussoliniane vengono ricondotte senza alcun dubbio alle origini socialiste del dittatore e la loro originalità va pertanto ridiscussa.

Ogni voce è strutturata in aree distinte: il lemma è presentato con la sua marca grammaticale e la definizione ed è seguito da almeno un esempio originale dal *corpus*. Seguono poi la prima attestazione, la diffusione nei repertori sopra citati (in cui si distingue una stringa contrassegnata con 1., che riguarda l'area dei dizionari storici, e una contrassegnata con 2., che raccoglie gli altri repertori in cui la voce è registrata); infine ogni voce ha un proprio commento.

Nel caso di più accezioni, l'ordine interno è quello cronologico. La scheda lessico-grafica ha ulteriori specificazioni interne in grado di caratterizzare nel dettaglio la voce. Per es., nel presentare il lemma *proletario*, sono segnalati anche i principali sintagmi: *agitazione*, *associazione*, *classe proletaria*, ecc. (in totale sono ben 14).

Il glossario consta di lemmi tratti da diversi settori tecnici: medico, economico-bancario, burocratico-parlamentare, ma anche termini propri del linguaggio politico e in particolar modo della cultura socialista. Come abbiamo già accennato precedentemente, questi lemmi, una volta entrati nel lessico politico, subiscono un processo di rideterminazione semantica che li porta ad acquisire un nuovo significato. *Capitalismo* non è solo un sistema economico-sociale caratterizzato dalla proprietà privata dei mezzi di produzione; nel lessico socialista, il termine diventa il bersaglio polemico della propaganda socialista.

Approfittiamo dell'occasione per proporre l'integrazione del già imponente glossario con alcuni termini e sintagmi tratti da nostri spogli personali (usiamo per analogia lo stesso sistema di citazione di de Fazio):

borghesismo 'condizione di chi è borghese' (1895, Aroldo Norlenghi, Gergo borghese, Libreria di Lotta di classe: «l'avete dell'ingegno, fatevi valere; il tutto Napoli, il tutto Milano, il tutto Torino, ecc. derivazione dal francese tout Paris, che esprimono i ritrovi privilegiati delle infime minoranze delle grandi città, e simili altre fioriture del borghesismo vuoto, vanitoso e prepotente»).

borghesuccio 'persona che ha una visione limitata della vita, formalista nel comportamento e nei rapporti umani' (1895, A. Norlenghi, Gergo borghese, Libreria di lotta di classe: «È facile quindi comprendere come tutte le ire del gergo e dello spirito borghese siano pronte a slanciarsi contro il borghesuccio che impalmasse una popolana; non parlo del caso inverso perché quello è addirittura un fenomeno come l'apparizione d'una cometa»).

disordine borghese 'stato di confusione, mancanza di ordine sociale generato dalla classe borghese' (1893, F. Turati, Il dovere della resistenza, OpuscoliCritSociale: «La lotta di classe si presenta [...] realizzatrice dell'uguaglianza, della fratellanza che il dominio borghese ha insultate e derise, abolitrice della guerra e degli odi nazionali e di classe, fondatrice, nel violento disordine borghese, della pace e dell'ordine»).

energia proletaria 'forza, vitalità della classe proletaria' (1896, l'Avanti!, Roma 26 dicembre: «Venendo ora a toccare della organizzazione interna del movimento

diciamo subito che nessuno [...] aveva presentito questa grande eruzione di *energia* proletaria che fu del tutto spontanea»).

fascio operaio 'associazione socialista fondata dai contadini sul finire del diciannovesimo secolo per lottare contro i latifondisti' (1872, Congresso Regionale FedAss InternazLav, p.14: «A termini dell'art 96 dello Statuto generale, nella domenica 17 marzo pross. avrà luogo in Bologna il Congresso Regionale del fascio operaio al quale interverranno i delegati di tutte le Sezioni Internazionali»).

martirologio socialista 'l'insieme di coloro che sono morti per l'ideale socialista' (1896, Agenzia giornalistica internazionale, Piccolo manuale del socialista ad uso di operai e contadini, OpuscCritSociale: «Non fa bisogno dire che la statistica dei progressi e del martirologio socialista deve tenere il primo posto»).

merce-denaro-merce 'formula dello scambio enunciata da Marx nell'opera "il Capitale" secondo cui vendendo la merce si ricava del denaro, il quale a sua volta, può essere speso per l'acquisto di altra merce' (1892, G. Stern, La teoria del valore di Carlo Marx spiegata al popolo: «Il signor tal dei tali non ha scambiato merce con merce [...] egli ebbe denaro in origine, o sborsò per fare acquisto di merci [...] e poi vendette merci per riconvertirle in denaro: la formula dello scambio non è qui merce-denaro-merce»).

In questo lavoro, com'era prevedibile, abbondano le retrodatazioni, anche di voci molto significative. Solo per fare un esempio particolarmente eclatante, prendiamo la voce *cattolicesimo*. La prima attestazione fornita dal DELIN data la voce al 1922, Einaudi; de Fazio invece rileva *cattolicesimo* nel quotidiano socialista l'Avanti! del 16 febbraio 1909. Ne proponiamo una anche noi, che a sua volta, risalendo al 1897, anticipa la retrodatazione (1909) che de Fazio fa su Benedetto Croce (1929, prima attestazione finora nota):

clericalume s.m. 'insieme dei clericali' (1897, l'Avanti!, Roma 30 maggio: «Sarà questa l'opera malefica di qualche agente del clericalume borghese belga per il quale la Cooperativa socialista era oggetto di così tanto intenso odio come quella che segnava un vero trionfo dell'organizzazione proletaria?»).

La tavola delle retrodatazioni che chiude il volume rende conto ampiamente del valore dello spoglio lessicale anche come semplice tesoro dell'italiano ottocentesco e costituisce un ausilio comodissimo per chi lo voglia consultare.

Angelo VARIANO

Annette GERSTENBERG, *Thomaso Porcacchis* L'isole piu famose del mondo. *Zur Text- und Wortgeschichte der Geographie im Cinquecento (mit Teiledition)*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur ZrP, 326), 2004, 392 pagine.

L'opera di Tommaso Porcacchi *L'isole piu famose del mondo* appartiene al genere testuale degli isolari, ossia a quei trattati di contenuto geografico che hanno come principale argomento la descrizione delle isole e che nel corso del Cinquecento conoscono una discreta fortuna editoriale. Il presente volume offre una parziale edizione della prima impressione del testo di Porcacchi, avvenuta a Venezia nel 1572 [265-330]. Tuttavia, non solo al lavoro filologico è rivolta l'attenzione dell'A.; anzi, è lecito affermare che esso

costituisce solamente il punto di partenza da cui si sviluppano i vari ambiti di ricerca toccati, che spaziano dalla storia della lingua alla storia sociale, dalla lessicografia storica alla storia della geografia, ognuno dei quali considerato nella prospettiva trasversale della storia delle idee. L'A. infatti, muovendo dallo studio dell'opera di Porcacchi¹, ripercorre la storia testuale (Textgeschichte) dei trattati di argomento geografico editi nel corso del Cinquecento; proprio l'indeterminatezza concettuale del termine Textgeschichte² permette alla ricerca di spaziare in più direzioni: il volume è infatti teso a indagare il milieu culturale in cui questo genere di testi nasce, quali siano le esigenze che spingono alla produzione di opere geografiche, a quale tipo di pubblico esse si rivolgano [1-2]. A questo ambito di ricerca, che permea l'intero volume e che produce i risultati più brillanti, si affianca l'indagine della storia lessicale (Wortgeschichte) e dello sviluppo del concetto di geografia, a cui è dedicato il secondo capitolo [21-64]. Ricercando innanzitutto nelle fonti classiche, dove il termine era adoperato tanto per la descrizione della Terra quanto per la rappresentazione delle carte, l'A. nota che a partire da Tolomeo si ha uno sviluppo ulteriore, per cui il concetto di geografia viene a comprendere anche le conoscenze astronomiche. Ma la diffusione dell'opera tolemaica in età umanistica favorisce la circolazione di una nuova terminologia: infatti, l'autore della versione latina della Γεωγραφική ὑφήγησις, Jacopo Angelo, traduce il titolo tolemaico con Cosmographia, con l'intenzione di dare risalto sia alle descrizioni celesti sia alle rappresentazioni cartografiche. Da questo momento l'impiego del termine latino cosmographia, dal greco κόσμος 'ordine universale, mondo', fa scuola, cosicché ancora nel XVI secolo cosmografia viene a designare sia i trattati geografici che abbiano elementi astronomici sia le opere cartografiche. Benché dunque nel corso del Cinquecento geografia e cosmografia siano adoperati come sinonimi, lo studio della documentazione coeva mostra una progressiva differenziazione tra i due concetti e i rispettivi sviluppi [21-28]. Infatti, con le scoperte geografiche e la nuova circolazione delle opere dell'Antichità si ha un graduale ampliamento delle conoscenze scientifiche, a cui si deve una differenziazione e una specializzazione di ambiti. A questo proposito l'A. traccia un quadro dettagliato della tradizione delle opere geografiche antiche, che comprende Strabone, Pomponio Mela, Plinio e Tolomeo, dando particolare risalto alla loro circolazione nel corso del Rinascimento [49]. Quindi passa a descrivere il genere degli isolari, analizzando tra gli altri gli scritti di Buondelmonti, Sonetti e Bordone [49-60], le raccolte di resoconti di viaggio, con uno specifico riguardo alla silloge di Ramusio [60-62], infine le opere di carattere pratico, come l'Arte de navegar di Pedro de Medina e l'opera cartografica La universale descrittione del mondo, a opera di Iacopo Gastaldi [64]. In questo modo, attraverso l'identificazione delle fonti, la loro circolazione tipografica, il loro maggiore o minore grado di letterarietà, l'A. definisce i contorni di una Textgeschichte della Geografia, in cui inquadrare l'opera di Porcacchi e la sua importanza nel corso del Cinquecento.

Con il terzo capitolo l'A. mira a presentare la figura di Porcacchi e la sua opera. L'ambiente culturale e sociale delle stamperie veneziane viene accuratamente descritto, cercando di coglierne le idee e le intenzioni [65-68]. Uno sguardo particolare viene dato

Il lavoro si basa su un'edizione integrale del testo, di cui sono pubblicati solo i capitoli centrali. Tuttavia l'A. avverte che l'edizione integrale è disponibile online sul sito http://www.niemeyer.de/links_material.html [2, n. 3].

² Cfr. Brigitte Schlieben-Lange, *Traditionen des Sprechens. Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Stuttgard, Kohlhammer, 1983, p. 138.

allo stretto legame tra la produzione libraria cinquecentesca e il forte senso del mercato acquisito dagli editori, con l'esempio di Gabriele Giolito [69-70]; si producono libri affinché siano venduti, di conseguenza diviene fondamentale identificare il pubblico a cui questo genere di libri è destinato. Su questo punto l'A. si sofferma a lungo, delineando la figura di un lettore appartenente alla borghesia colta, che non è né un intellettuale né un professionista della materia in questione; il motivo per cui predilige e acquista compendi e rielaborazioni è, oltre al desiderio di acquisire nuove conoscenze, soprattutto l'intrattenimento. A questa doppia esigenza le tipografie rispondono con una produzione libraria incentrata sulle raccolte e i rimaneggiamenti dei classici, a cui attendono nuove figure professionali, non veri e propri autori, ma piuttosto consulenti, tecnici, capaci di cogliere il gusto di un pubblico non specialistico, così come richiesto dalle modificazioni culturali avvenute con la stampa. Nasce così il collaboratore editoriale, che assume il ruolo di mediatore culturale tra il bagaglio di conoscenze tramandato dai classici, le nuove forme di sapere dell'era moderna e il pubblico che si viene a delineare nel corso del Cinquecento. Nei paragrafi dedicati alla vita e all'attività lavorativa di Tommaso Porcacchi, l'A. ci trasmette l'immagine del tipico collaboratore editoriale: un erudito eclettico, che lavora nella stamperia di Giolito, che attraverso le sue opere si fa promotore di una cultura variegata e mai particolarmente approfondita, incentrata sulla rielaborazione redazionale di fonti precedenti e sull'adozione di materiali pubblicati altrove, come era prassi nel Cinquecento [73-83]. Ed è proprio in questa humus culturale e in virtù delle sue doti di poligrafo che Porcacchi mette mano alle Isole; alle sue intenzioni l'A. dedica particolare attenzione, mettendo in luce l'esplicita volontà di comporre un'opera che sia nei limiti concisa, comprensibile e in grado di intrattenere piacevolmente il pubblico [90]. La presenza dell'autore è avvertibile anche dai frequenti rimandi intra- ed extratestuali [91-93]. Del testo viene offerta una panoramica delle varie edizioni, attraverso una sinossi sia dell'indice contenutistico [98-99] sia dei §§ 1-7 [102-105].

Venendo al commento linguistico, occorre dire che esso probabilmente risente del taglio contenutistico e dell'impianto formale dato al volume. In maniera volutamente non esaustiva, l'A. fornisce una serie di assaggi in ambito testuale, sintattico e fonetico. Segnaliamo, seguendo il numero di pagina, ciò che appare maggiormente degno di nota:

[109-111] Come già segnalato nell'introduzione [8], la lingua di Porcacchi risente dello standard toscano così come fissato da Bembo. Tuttavia, si individuano alcune caratteristiche che inclinano a quella che Pozzi chiama «lingua corrente», dovuta in parte all'opera di uniformazione compiuta nelle tipografie³. Questi tratti si spiegano con l'intenzione "divulgativa" dell'autore espressa nel *Prohemio* [267], secondo la quale contenuti di natura geografica devono essere esposti nella maniera più concisa e semplice possibile. Per mostrare l'influsso della «gesprochene» Sprache [106], l'A. passa in rassegna alcuni tratti testuali riscontrati in Porcacchi che danno il risultato di rendere «l'immediatezza del parlato»; dal momento che il testo mostra un'elevata pianificazione, queste caratteristiche non vanno ascritte a un uso ingenuo della lingua, bensì appaiono strategie sapientemente studiate allo scopo di accattivare il lettore. Si veda ad esempio l'utilizzo frequente della I persona, il maggiore impiego di verba dicendi rispetto a verba scribendi, oppure l'uso dell'avverbio temporale hora, che suscita l'impressione di simultaneità dello scritto/'parlato' rispetto al letto: a me non importa hora disputare intorno al nome della provincia (Le isole, 2) [107]. Si fa qui solo un cenno alle modalità

³ Cfr. Mario Pozzi, Discussioni linguistiche del Cinquecento, Torino, UTET, 1988, p. 14.

di collegamento frasale – su cui l'A. discute in modo particolareggiato [108-112] – che avviene per lo più mediante ripetizioni di parole o l'impiego dell'agg./pron. dimostrativo anaforico *questo*; è interessante notare che lo stile paratattico ed enumerativo ottiene l'effetto di "visualizzare" le descrizioni geografiche in successione.

[112-120] Il paragrafo dedicato alla morfosintassi tratta in sostanza l'impiego dei costrutti latineggianti dell'accus. + infinito, del gerundio e del participio assoluti. Queste strutture si stabiliscono notoriamente molto presto nella prosa d'arte italiana, anche a causa dell'influsso della lingua dei volgarizzamenti. L'A. sottolinea però che l'impiego di questi determinati costrutti, ben frequenti nella lingua del Cinquecento, non sono in Porcacchi una spia di letterarietà, bensì si inseriscono nella «lingua corrente» con la funzione di conferire al testo maggiore economia espressiva (Ausdrucksökonomie).

[120-121] Nella parte che tratta dell'ordine dei costituenti sorprende una palese inesattezza: l'A. elenca sparuti casi di preposizioni relative con verbo alla fine, del tipo colombe, che intorno le volavano [120], affermando che si tratta di un fenomeno tipico della sintassi del Cinquecento; a prova di ciò cita in corpo minore l'analisi di Lucchesi⁴, il quale però si riferisce alla posposizione del soggetto al verbo, del tipo stette Michelangelo in Bologna. Segue un rapido accenno alla ancora vigente legge Tobler-Mussafia, per cui l'A. offre esempi solo in principio di frase.

[123-130] Appaiono più dettagliati, e a ragione, i paragrafi dedicati all'ortografia e all'interpunzione. Com'è noto, le tipografie veneziane hanno avuto un ruolo fondamentale nello sviluppo dei segni paragrafematici; di conseguenza, l'A. riscontra in Porcacchi una sostanziale attinenza alle norme che, a partire da Pietro Bembo, avevano preso piede nei testi a stampa e che si mostrano omogenee nella gran parte delle opere prodotte nel XVI secolo⁵. A proposito dei segni d'interpunzione, l'A. offre una ricca panoramica degli usi della virgola, del punto e virgola e dei due punti. Notevole è uno degli impieghi del punto e virgola: esso si trova frequentemente dopo un gerundio o un participio assoluto anteposto alla principale, assumendo così la funzione sintattica di segnalare la presenza di una frase sovraordinata [117-118; 128].

I meriti e l'originalità del volume sono evidenti nel cap. 4, in cui l'A. mostra in che misura l'opera di Porcacchi si possa considerare il testo chiave della Geografia del Cinquecento. Infatti, *Le Isole* costituiscono il compendio di tutte le più importanti opere geografiche circolanti nel XVI secolo, a partire dai trattati classici greci e latini per arrivare alle raccolte di viaggio e ai testi di orientamento pratico coevi. A differenza degli autori degli isolari precedenti, come Buondelmonti o Sonetti, Porcacchi non è un viaggiatore, dunque per la sua trattazione non ricorre all'esperienza diretta. Egli stesso nel *Prohemio* definisce la sua opera come un lavoro redazionale e in questo modo prende le distanze da eventuali mancanze o errori contenutistici [131]. L'A. tuttavia avverte che fin dall'Antichità le opere di contenuto geografico si caratterizzano per una duplice natura: da un lato esse contengono calcoli astronomici, inventari topografici e descrizioni di natura culturale ed economica basati sull'esperienza diretta del compilatore; dall'altro,

Valerio Lucchesi, Appunti di sintassi e stile cinquecenteschi, in The languages of Literature in Renaissance Italy, a cura di Peter Hainsworth, Oxford, Clarendon Press, 1988, pp. 81-107, a p. 99.

⁵ Cfr. Nicoletta Maraschio, *Grafia e ortografia: evoluzione e codificazione*, in: *Storia della lingua italiana*, vol. 1., *I luoghi della codificazione*, a cura di Luca Serianni e Pietro Trifone, Torino, Einaudi, 1993, p. 183.

soprattutto quando si ha la pretesa di produrre un'opera di una certa esaustività, riportano informazioni da fonti precedenti o notizie tramandate oralmente da viaggiatori e uomini di mare, che vengono accreditate e sistematizzate.

Al momento della composizione delle Isole Porcacchi poteva ricorrere a una nutrita tradizione testuale dal punto di vista editoriale. Ciò che è alla base del testo di Porcacchi, come dei suoi contemporanei, è il concetto di riscrittura, ossia quella scrittura che vuole essere intertestualità e citazione, quell'«euforia di imitazione, che si esalta nel prendere atto di quante scorciatoie (autorizzate) sia possibile percorrere»⁶ e che non è ancora vero e proprio plagio [132]. L'indagine dell'A. prosegue dunque passando in rassegna i contributi che le fonti precedenti hanno apportato alle Isole [136-160], insistendo soprattutto sulle modalità di ricezione e di citazione di Porcacchi. Il capitolo è corredato anche da alcuni prospetti sinottici, come ad esempio quello fra Le Isole e La universale descrittione del mondo di Giacomo Gastaldi. Benché il richiamo alla fonte sia esplicitato dallo stesso Porcacchi nell'incipit del suo capitolo Descrittione del Mappamondo, tuttavia l'esposizione procede diversamente: laddove Gastaldi suddivide i vari ambiti scientifici secondo testimonianze tràdite (tal descrittione la chiamarono Geographia), Porcacchi formula le sue definizioni in modo autonomo (appartengono alla Geografia, sono della Corografia) [140-141]. Importante è poi il confronto con il Liber insularum Archipelagi di Cristoforo Buondelmonti, scritto nel 1420 e di cui si conosce una versione più breve del 1422 [152], che l'A. individua come una delle fonti principali adoperata da Porcacchi per Le Isole [151-160]. L'opera consiste in una descrizione delle isole del Mar Egeo ed è considerata l'archetipo del genere isolario; Porcacchi sembra avere presente questo testo quando sia nel Prohemio sia nel capitolo sulla descrizione delle isole greche dichiara di attingere a un'opera manoscritta anonima. Che la citazione di un testo anonimo non sia un espediente retorico per coprire eventuali fonti non controllate risulta chiaro dal fatto che nella seconda edizione delle *Isole* (1576) l'autore anonimo viene espressamente chiamato Christoforo Buondelmonti Fiorentino. Oltre all'identificazione delle fonti, è merito dell'A. aver tentato di classificare i vari tipi di testo (Textsorten) rielaborati da Porcacchi non solo dal punto di vista contenutistico, ma anche in base all'impiego di simili strategie testuali: «Porcacchi entnimmt seinen Quellen nicht nur Informationen und Handlungen: auch die Textsortencharakteristika bleiben in Grundzügen erhalten» [177].

Anche nell'indagine lessicografica l'A. pone l'accento sulle modalità di reimpiego delle fonti da parte di Porcacchi; a una prima parte dedicata all'analisi di sette termini appartenenti al lessico tecnico geografico, segue un glossario dei nomi delle isole tramandati negli isolari, appartenenti a quello spazio geografico che Buondelmonti definisce *Archipelago*, che – iniziando da Corfù – comprende il Mar Ionio, le Cicladi, le Sporadi meridionali e settentrionali e raggiunge Costantinopoli. Sia la discussione dei termini tecnici sia il glossario toponomastico sono stati scritti dall'A. in italiano, «um Belege, lexicografische Metasprache und Definitionen bruchlos zu präsentieren» [4].

Per la scelta delle voci del lessico tecnico l'A. ha seguito due criteri: a un primo gruppo appartengono alcuni dei termini (altézza, continènte, larghézza, lunghézza) già trattati in prospettiva lessicografica da Porcacchi nel Prohemio, e da lui definiti «voci peculiari a' geografi»; la seconda categoria comprende lemmi (arcipèlago, cherroneso,

Amedeo Quondam, *Note su imitazione e «Plagio» nel classicismo*, in: *Sondaggi sulla riscrittura del Cinquecento*, a cura di Paolo Cherchi, Ravenna, Longo, 1998, pp. 11-26, a p. 132.

polesine) la cui documentazione storica può essere arricchita a partire dalle attestazioni presenti nelle Isole, le quali, in base al significato che assumono, tradiscono di volta in volta l'impiego di fonti precedenti [179]. A scopo esemplificativo si vedano i casi di altézza 'latitudine geografica' e cherroneso 'penisola'. Il primo termine è glossato da Porcacchi con «numero de' Gradi, che o il Sole, o il Polo si leva sopra l'Orizonte [269]». Fino ad ora con questo significato tecnico la documentazione italiana offriva solo attestazioni delle locuzioni gradi di altura e gradi d'altezza, presenti rispettivamente dalla fine del XVI secolo e dalla fine del XVII. La prima attestazione italiana è dunque quella contenuta nell'opera di Porcacchi, la quale tradisce un influsso iberoromanzo, dal momento che la locuzione tecnica alteza de li gradi è presente nella traduzione italiana dell'originale spagnolo Arte de navegar di Pedro de Medina, opera che l'A., in base anche alle esplicite affermazioni di Porcacchi nel *Prohemio* [143], ha individuato come fonte principale delle Isole. Il grecismo cherroneso (o chersoneso) era adoperato nel Rinascimento come sinonimo di penisola (si veda la documentazione del DELI s.v. penìsola: (Chersoneso da i Latini si dice Peninsula, e così o nell'uno o nell'altro modo, cioè o Chersoneso o Peninsola convien dirsi ancor nella nostra lingua, non essendovi altra voce, con che possa dirsi, G. Ruscelli 1574); tuttavia in Porcacchi il termine è presente anche in funzione di appellativo di un nome proprio, così come nell'italiano moderno (Penisola vien detta quella, ch'è quasi isola [...] come è la Morea, il Cherroneso, o Chersoneso Taurico [...]: et Cherroneso in lingua Laconica, et Chersoneso in lingua commune significa l'istesso che Penisola, cioè terra circondata da tre parti dall'acqua [268-269]), sulla scorta probabilmente delle sue fonti, in particolare la traduzione di Tolomeo ad opera del Mattioli, dove è attestato Aurea Chersoneso [182-183].

In definitiva con il suo studio l'A. ha fornito un modello esemplare di ricerca orientata verso molteplici prospettive. Il volume costituisce infatti uno strumento prezioso tanto per chi studi storia della cultura italiana del Rinascimento, quanto per chi si occupi di lessicografia storica a partire dall'edizione di un testo antico. Benché il commento linguistico e la trattazione lessicografica non siano esaustivi, il risultato finale è da considerarsi comunque assai pregevole, soprattutto in relazione ai numerosi spunti di riflessione offerti dall'approccio di tipo 'interdisciplinare' adottato dall'A., che può fungere da modello per gli autori di studi di testi non letterari in ottica filologico-linguistica, i quali troppo spesso prescindono, oltre che dai fattori d'ordine storico e sociale, anche dalle circostanze e dalle modalità che portano alla genesi di un testo.

Alessandra DEBANNE

Raymund WILHELM / Stephen DÖRR (ed.), *Bonvesin da la Riva. Poesia*, *lingua e storia a Milano nel tardo Medioevo*. Atti della giornata di studio (Heidelberg, 29 giugno 2006), Heidelberg, Universitätsverlag Winter (Studia Romanica 147), 2009, 105 pagine.

L'elegante volume curato da Raymund Wilhelm e Stephen Dörr raccoglie gli Atti della giornata di studio *Bonvesin da la Riva*. *La cultura scritta nella Milano del Medio-evo*, tenutasi a Heidelberg il 29 giugno 2006. Promossa nella convinzione che «l'opera bonvesiniana nei suoi molteplici aspetti offra degli importanti campi di interesse – per lo storico della lingua, come per lo storico della letteratura e della cultura medievale – solo in parte esplorati dalla filologia tradizionale» (Wilhelm, [1-2]), questo convegno ha visto

la partecipazione di studiosi di due tradizioni diverse, quella tedesca e quella italiana (in particolare pavese). Il carattere specificatamente non nazionale, che si rispecchia nella redazione di articoli sia in tedesco sia in italiano e che traspare anche dalla varietà di temi scelti e di approcci utilizzati, è un'ulteriore conferma di come l'opera del doctor gramaticae milanese possa stimolare la ricerca scientifica anche al di fuori dei confini dell'Italia settentrionale.

Nel saggio Introduzione. Nuove tendenze negli studi bonvesiniani [1-15] Raymund Wilhelm propone, oltre ad un quadro sintetico dello stato degli studi su Bonvesin e sui suoi scritti, alcuni punti che a suo avviso dovranno essere affrontati e approfonditi in ricerche future. Una prima lacuna da colmare, secondo Wilhelm, è la mancanza di «uno studio specifico sulle opere narrative del poeta milanese» [7]; una seconda è l'assenza di una descrizione approfondita del rapporto tra la produzione latina e quella in volgare. Inoltre, dal punto di vista dell'analisi linguistica, sono troppo pochi i lavori sulla lingua bonvesiniana, fatta eccezione per alcuni saggi di carattere fonetico-fonologico. Mancano insomma studi complessivi sulla morfologia e sulla sintassi, i quali, oltre ad essere interessanti in sé, potrebbero «rilevarsi uno strumento di primo ordine per cogliere su una sicura base documentaria le tendenze storico-linguistiche nell'Italia settentrionale tra il Due e il Cinquecento» [6]. Un ulteriore punto che a parere del filologo necessiterebbe maggiore attenzione è la modalità di ricezione dei manoscritti trecenteschi e quattrocenteschi: andrebbero infatti indagati il ruolo dell'oralità nella trasmissione dei testi nonché il modo in cui vengono adattati e restituiti da parte di anonimi copisti. Infine sarebbe opportuno studiare e descrivere meglio l'influenza delle Confraternite e della letteratura devozionale. Ma prima di tutto, Wilhelm indica quale necessità fondamentale quella di fissare un testo definitivo, soprattutto nel caso dei poemi non contenuti nel codice Berlinese, affrontando prima di tutto il problema dell'ipermetria. Mettendo in discussione l'assoluta regolarità dell'alessandrino bonvesiniano e auspicando di conseguenza un'analisi preliminare del computo sillabico e della prosodia, Wilhelm adotta una metodologia diversa rispetto a quella tradizionale di Gianfranco Contini. L'impostazione di Wilhelm, che si traduce in una edizione conservativa, senza alcun intervento se non nell'apparato critico, nasce dalla convinzione che non si debba escludere di poter ricondurre i testi bonvesiniani ad una tradizione anisosillabica. Con il "metodo continiano", che ha fatto scuola, i testi di Bonvesin vengono invece restaurati, segnalando l'eliminazione delle vocali atone in modo da poter ristabilire l'esatta misura metrica degli alessandrini, e ciò in base alla convinzione che le frequenti ipermetrie siano l'effetto di abitudini grafiche e non di una scelta del poeta¹. Va comunque sottolineato, come spiega Contini stesso, che «l'ovvio presupposto di tali operazioni è, nelle quartine bonvesiniane tanto simili anche tonalmente a quelle del Poème moral vallone e di Gonzalo de Berceo, l'accertata bontà sillabica del doppio senario e la precisione della rima»². Le ragioni degli interventi di Contini hanno anche motivazioni di tipo statistico: «è piuttosto da osservare che ogni correzione si fonda su uno spoglio di tutt'i casi in cui compaiono i vocaboli in questione, trova dunque la sua giustificazione nel glossario bonvesiniano, che in caso di dubbio si è scelta la soluzione statisticamente più probabile (...)»³.

Si veda inoltre quanto scrive Mascherpa sulle diverse edizioni bonvesiniane di Contini.

² Le opere volgari di Bonvesin da la Riva, a cura di G. Contini, vol. I, Roma, Società filologica romana, XXI.

³ *Ib.*, XXXI.

Il problema delle ipermetrie viene affrontato anche da Giuseppe Mascherpa, che nel suo testo I volgari di Bonvesin da la Riva. Storia editoriale e "questione della lingua" [17-34] descrive le particolarità delle diverse edizioni di scritti in volgare bonvesiniani, evidenziando come la modalità di restituzione dei testi sia connessa alla storia della lingua e come le scelte editoriali abbiano influenzato lo studio linguistico. Mascherpa parte dal dialettologo Bernardino Biondelli, che edita il testo con un taglio conservativo, limitando gli interventi e rimandando all'apparato le questioni filologiche⁴. La conservatività è però un tratto che si ritrova anche nelle poesie pubblicate tra il 1850 e il 1851 dal tedesco Immanuel Bekker⁵ e nell'edizione della *Disputatio mensium* a cura di Eduard Lidforss (1872)⁶. Fedeli al manoscritto sono pure le edizioni di Vincenzo De Bartholomaeis⁷ e Leandro Biadene⁸, i quali secondo lo studioso «furono i primi editori di Bonvesin a porsi il problema della stretta liaison esistente tra restituzione ortometrica e restauro linguistico» [23]. È però soltanto parecchi anni più tardi che Gianfranco Contini adotta la ben conosciuta modalità ricostruttiva: egli «fu il primo a proporsi di restaurare i testi con sistematica coerenza, sulla base delle risultanze dell'analisi della lingua» [27]. Il grande filologo di Domodossola si distanziò tuttavia da quanti prima di lui avevano ipotizzato l'esistenza «di una koinè letteraria alto-italiana sviluppatasi, tra Due e Trecento, da un cosciente "contemperamento" tra i vari volgari settentrionali» [27]. Ciò che distingue il lavoro editoriale di Contini da quello di chi l'ha preceduto è questo intrecciarsi di filologia e studi linguistici, in particolare dialettologici, che continuano «le linee di ricerca abbozzate da Biondelli e degnamente sviluppate da Salvioni» [29] e che ne motivano le scelte metodologiche. Scelte recentemente messe per l'appunto in discussione da Wilhelm, per il quale il lavoro di edizione deve essere improntato «al rispetto della tradizione e dei manoscritti come "individui storici"» [33]. All'interno di questa storia editoriale trovano spazio anche le Osservazioni sull'antico vocalismo milanese desunte dal metro e dalla rima del cod. berlinese di Bonvesin da Riva (1911)9, in cui, come sottolinea Mascherpa, Carlo Salvioni, conduce «un'indagine più metodica sulle condizioni della caduta delle atone finali e interne alla parola» [26] in antico milanese. Un testo, questo di Salvioni, sicuramente basilare e del quale Contini loderà «l'eccellenza quasi precursoria» 10.

⁴ B. Biondelli (a cura di), *Poesie lombarde inedite del secolo XIII*, Milano, Presso il Tipografo Bernardoni, 1856.

Nel testo Bekker viene chiamato "paleografo" ma questa non sembra la denominazione più appropriata.

⁶ Cfr. Bonvesin da la Riva, *Il tractato dei mesi*, a cura di E. Lidforss, Bologna, Romagnoli, 1872.

⁷ Cfr. Bonvesin da la Riva, *Il libro delle tre scritture e Il volgare delle vanità*, a cura di V. De Bartholomaeis, Roma, Società filologica romana, 1901.

⁸ Cfr. Bonvesin da la Riva, *Il Libro delle Tre scritture e i volgari delle False Scuse e delle Vanità*, a cura di L. Biadene, Pisa, Spoerri, 1902.

In Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna, Firenze, Tip. Ariani, 367-388, ora rist. C. Salvioni, Scritti linguistici, a cura di M. Loporcaro, L. Pescia, R. Broggini, P. Vecchio, Bellinzona, Edizioni dello Stato del Canton Ticino, 2008, vol. III 157-178.

¹⁰ Cfr. G. Contini, «Modernità e storicità di Carlo Salvioni», in: *Archivio storico tici*nese 5 (1961), 210. Andrebbe forse qui ricordato che la trattazione di Salvioni non

227

Gli altri saggi che compongono il volume rappresentano una sorta di anticipazione degli auspicati sviluppi futuri degli studi bonvesiniani. Con Stephan Dörr Zum Wortschatz von Bonvesin da la Riva vengono proposte nuove basi per lo studio del lessico del grammatico milanese, che dovrebbe avere come base un testo senza interventi («dass die Normalisierung von Texten auch Auswirkungen hat auf die Analyse der Lexik und ihre Integrierung in die Geschichte des italienischen Wortschatzes, liegt auf der Hand», [40]). Per un'analisi lessicografica scientifica, finora carente secondo l'autore, si dovranno inoltre tenere maggiormente presenti gli strumenti esistenti per l'antico francese e per l'antico occitano. Secondo Dörr i pochi glossari ai testi di Bonvesin, ad eccezione di quelli di Contini (1937)¹¹, Isella Brusamolino (1979)¹² e Wilhelm (2006) 13, sono incompleti e contengono errori. In questo articolo, molto critico, viene anche stigmatizzata la tendenza all'interpretazione di tipo contestuale, che non tiene conto degli esiti nelle altre lingue romanze, come nel caso di savor [42-43]. Secondo Dörr un problema per questo tipo di studi è la carente produzione di dizionari di qualità per l'italo-romanzo: «Die schlechte Ausstattung mit wissenschaftlichen, linguistischen und philologischen Wörterbüchern im Italianischen erschwert natürlich die lexikalische Analyse, die bei der Erstellung eines Glossars eigentlich zu leisten ist» [42]. Alla critica di Dörr non si sottraggono nemmeno il LEI – "reo" di accettare, per Bonvesin, i vocaboli e le definizioni da F. Marri (Glossario al milanese di Bonvesin, Bologna Pàtron 1977) – e il TLIO, in quanto riprende le edizioni di Contini: riteniamo che questa affermazione sia troppo netta e ingiusta e le motivazioni addotte non sufficienti. In appendice l'autore propone quattro ipotetiche voci di un dizionario critico di Bonvesin: barater(e), gamaito, mangial, monestil [45-47]. A nostro avviso per barater(e) andrebbe tuttavia aggiunta, o per lo meno discussa, la proposta di etimologia di Carlo Salvioni: «*baratario (...), derivante da 'baro', di cui Diez s.v.» 14. Inoltre, per poter accettare la ricostruzione etimologia proposta da Dörr per monestil ('residenza di religiosi che vivono in comu-

è limitata alla questione della caducità delle atone. Come ricorda Michele Loporcaro, Salvioni in questo articolo «dimostra l'esistenza nel milanese del Duecento di un fonema /ø/ esito di lat. Ŏ la cui opposizione rispetto alle vocali posteriori arrotondate, dissimulata dalla grafia indifferenziata <o>, viene inferita dal fatto che le vocali esito di Ŏ rimano sempre e soltanto fra loro, mai con le <o> di diversa origine (...). Viene pure accertata l'esistenza già nel Duecento dell'opposizione di quantità vocalica che persiste nella fase odierna, in base a rime come deo:mujer, data la confluenza moderna degli esiti di -ÉRE(M) e di -ÉU(M) in /e:/» (M. Loporcaro, «Carlo Salvioni linguista», in C. Salvioni, Scritti linguistici, a cura di M. Loporcaro, L. Pescia, R. Broggini, P. Vecchio, Bellinzona, Edizioni dello Stato del Canton Ticino, 2008, 58).

G. Contini, a cura di, Cinque volgari di Bonvesin da la Riva, Modena, 1937.

Bonvesin da la Riva, *De cruce. Testo frammentario inedito*, a cura di S. Isella Brusamolino, Milano, all'insegna del pesce d'oro, 1979.

Bonvesin da la Riva, *La vita di Sant'Alessio. Edizione secondo il codice Trivulziano 93*, a cura di R. Wilhelm, Tübingen, Niemeyer, 2006.

Cfr. C. Salvioni, «Annotazioni sistematiche alla "Antica Parafrasi Lombarda del Neminem laedi nisi a se ipso di S. Giovanni Grisostomo" (Archivio VII 1-120) e alle "Antiche scritture lombarde" (Archivio IX 3-22)», in: AGI 12 (1892), 391 n. 1, ora rist. in: C. Salvioni, Scritti linguistici, a cura di M. Loporcaro, L. Pescia, R. Broggini, P. Vecchio, Bellinzona, Edizioni dello Stato del Canton Ticino, 2008, vol. III, 261-326.

nità, monastero' [46]), vale a dire un derivato in –ilis, andrebbe ulteriormente approfondita l'esistenza della supposta base *monest- 15.

Un altro tipo di approccio allo studio bonvesiniano è quello proposto da Raymund Wilhelm nel saggio *Nominare il diavolo. I nomi del maligno nei poemi narrativi di Bonvesin*, nel quale descrive le diverse strategie di designazione del maligno, tenendo presente sia la semantica lessicale sia l'analisi dei testi, con lo scopo di dare un contributo alla «storia sociale della comunicazione» [50]. Ciò che si prefigge l'autore, nel quadro teorico della pragmatica storica, è di «mostrare in che modo dei singoli testi (enunciati) funzionino all'interno di una più complessa prassi sociale e culturale. Si tratta in particolare di ricostruire le intenzioni e gli scopi che fondano determinate prese di parola che ci sono tramandate dai testi del passato» [50].

Con il contributo di Klaus Heitmann Alexius oder Ein Leben nach der Bibel. Zum theologischen Hintergrund einer Legende [73-80] viene ripresa la leggenda della Vita di Sant'Alessio. Con un discorso che coinvolge anche la teologia, viene messo in luce come Bonvesin recuperi la figura di Sant'Alessio per presentare un modello «für ein frommes Leben: das ist die Moral der Legende» [79]. Heitmann si pone inoltre il problema della differente conclusione dello scritto volgare rispetto a quello latino, differenza probabilmente dovuta ai destinatari: «Vielleicht sollte das einfache, ungebildete Volk, für das Bonvesin ja wohl in erster Linie schrieb, darauf hingewiesen werden, dass das blosse Bittgebet nicht reiche, viel mehr von der eigenen Praxis der Orientierung an «le gran bontà de Alexio» (v. 171) begleitet werden müsse» [80].

Con gli ultimi due articoli del volume si passa invece dalla produzione volgare a quella latina. Nel contributo "In contrarium est cronica Bonvesini". La Cronica extravagans di Galvano Fiamma e la nuova commendatio civitatis [81-93] Giuseppe Polimeni propone un confronto tra il testo di Galvano Fiamma su Milano e il De magnalibus Mediolani (1288), concludendo che «nell'immettere nella cronaca parole volgari, depurandole attraverso il filtro morfologico del latino, Galvano è guidato da Bonvesin, diventato a tutti gli effetti auctoritas e perciò atto a mediare il rapporto con il mondo reale» [92].

Chiude il volume *Erfolgsliteratur in der Kritik. Bonvesins* Vita scolastica *im Blick des Humanisten* [95-105] di Tino Licht, nel quale vengono approfondite le ragioni del successo del poema didattico di Bonvesin, individuate nella «leichte Memorierbarkeit durch das Metrum, der klare Aufbau und die Vermittlung von Elementarwissen am Handlauf einfachster Schemata (...) die eingestreuten Merksätze, die Bezüge zu anderer, elementarer Schulliteratur» [101-102]. Le proporzioni del successo di questo testo sono del resto quantificabili: oltre ad almeno 28 manoscritti, esistono 15 incunaboli (il più vecchio datato 27 gennaio 1479), editi non solo a Milano ma anche a Parma, Brescia, Venezia, Torino, Parigi, Poitiers.

Senza questo approfondimento rimane altrettanto valida l'ipotesi di Salvioni: «si sarà forse detto monestí (=monestír) come setí; e come setí si ricostruiva setil così monestí per monestil. La ricostruzione sarebbe però meramente grafica» (C. Salvioni, «Recensione a Adolf Seifert, Glossar zu den Gedichten des Bonvesin da Riva», in: GSLI 8 (1886), 415, ora rist. in C. Salvioni, Scritti linguistici, a cura di M. Loporcaro, L. Pescia, R. Broggini, P. Vecchio, Bellinzona, Edizioni dello Stato del Canton Ticino, 2008, vol. III, 13-28).

Il volume è arricchito dalla riproduzione del primo foglio del codice più antico della *Vita scolastica* (Milano, Biblioteca Ambrosiana, Q 36 sup., secolo XIV). Nella figura di profilo miniata nel capolettera, Tino Licht ritiene che vi sia Bonvesin stesso, riconoscibile dai seguenti elementi: «Bart, Kopfbedeckung, der Lehrgestus der rechten Hand und ein Gewand, das am Rücken den Blick auf eine grobe Webstruktur freizugeben scheint (...)». Secondo Licht è soprattutto la veste che dà indizi certi in quanto ricorda gli abiti di lana grezza e non colorati, indossati dai membri dell'ordine terziario degli Umiliati, ordine di cui Bonvesin faceva parte.

La raccolta di questi saggi, orientati principalmente verso il futuro, è dunque un invito a (ri)esplorare Bonvesin e le sue opere in un'ottica multidisciplinare che coinvolga studiosi di letteratura, filologia, linguistica, storia e anche teologia. In questa panoramica si sente tuttavia la mancanza di un contributo di analisi morfologica e/o sintattica, che ne avrebbe completato e ulteriormente rafforzato i propositi.

Lorenza PESCIA

Ibéroromania

Joan SOLÀ / Maria-Rosa LLORET / Joan MASCARÓ / Manuel PÉREZ SALDANYA (dir.), *Gramàtica del català contemporani*, 3 vol., Barcelona, Empúries, 2008, xxxvIII + 3499 pages.

Le mot grammaire s'est vu appliqué depuis les époques anciennes à un vaste éventail de produits de la création humaine, classables selon plusieurs axes: en premier lieu, l'axe normatif-descriptif, marqué par la prédominance du normatif dans l'histoire (la tradition de l'ars recte scribendi loquendique) et par une tendance au descriptif dans la linguistique moderne; en second lieu, l'axe individuel-collectif, sur lequel surtout l'époque contemporaine a vu naître toute une série d'œuvres écrites par plusieurs auteurs; en troisième lieu, l'axe universel-particulier, toujours coexistant, mais avec des prédominances variables au cours du temps, enfin, en dernier lieu, l'axe de l'extension, avec des travaux dont la facture se situe entre description résumée et tentative d'offrir une vision complète.

En général, on peut dire que nous nous trouvons aujourd'hui à l'époque des œuvres descriptives, collectives et monumentales consacrées aux langues particulières (historiques, all. Einzelsprachen), et que, dans le domaine des langues romanes, plusieurs grammaires de ce type ont été publiées ces dernières années. C'est le cas de la Grande grammatica italiana di consultazione dirigée par Lorenzo Renzi, Giampaolo Salvi et Anna Cardinaletti (1988-1995), tout comme celui de la Gramática descriptiva de la lengua española dirigée par Ignacio Bosque et Violeta Demonte (1999) ainsi que, plus récemment, celui de la Nueva gramática de la lengua española de la Real Academia Española, projet également dirigé par Ignacio Bosque (2009), et, pour finir, la présente Gramàtica del català contemporani, œuvre réalisée par une équipe d'experts, coordonnée par quatre spécialistes et présidée par Joan Solà Cortassa, l'un des linguistes catalans les plus importants de nos jours. C'est Joan Solà qui présenta en 1997 le premier projet de cette grammaire, conçue et écrite en cinq ans seulement et publiée lors d'une première édition en 2002, édition d'après laquelle les trois volumes se présentent

maintenant dans une édition définitive. A nos yeux, il s'agit là déjà d'un classique de la linguistique catalane en particulier et de la linguistique romane en général, une œuvre qui consigne dans une forme assez accessible au grand public les résultats des dernières années d'une réflexion scientifique intense sur différents aspects de la langue catalane; on a donc affaire, si l'on cherche à faire une comparaison, à une grammaire comme celle de l'Académie espagnole de 2009 plutôt qu'à celle de 1999, c'est-à-dire à une œuvre destinée à un public intéressé, mais pas exclusivement à un public de linguistes: on retrouve surtout dans cette grammaire les résultats de la discussion scientifique sans pour autant que le lecteur se perde dans la discussion elle-même. Commençons d'abord par décrire les contenus de ces trois volumes avant de revenir sur la caractérisation générale de cette publication.

Après un prologue qui souligne le caractère descriptif du travail et qui présente le projet en général suivent de courts textes biographiques concernant chacun des 58 collaborateurs de ce projet suivis d'informations techniques, le premier volume commence par une introduction de Brauli Montoya i Abat; se trouve ici présenté un panorama général des données principales sur la langue catalane, son territoire, la position du catalan parmi les langues romanes, ses variétés, quelques notions d'histoire et un résumé des principales études sur cette langue. Ce résumé succinct est utile surtout pour un public non spécialisé et pour ceux des romanistes qui recherchent une première approche générale de la langue catalane dans son ensemble. Suit la première partie de la grammaire qui est dédiée aux aspects phoniques du catalan, ce qui peut sembler surprenant en comparaison avec d'autres grammaires qui, elles, se limitent le plus souvent à la première articulation; mais, selon nous, ces dernières considérations sont parfaitement justifiées non seulement en raison des nombreux travaux qui ont été publiés dans le champ phonique au cours des dernières années, mais aussi par l'interconnexion entre les sons et leur fonction, d'un côté, et la morphologie et la syntaxe, de l'autre. Les onze chapitres de la première partie débutent par une excellente description acoustique des sons du catalan. Le deuxième chapitre présente une synthèse des phénomènes de réduction vocalique, lesquels sont très significatifs dans les différentes variétés du catalan. On découvre ici une caractéristique que l'on retrouvera tout au long de cette grammaire : même si l'objectif de ce travail tel qu'il est défini dans le prologue est celui de décrire, en principe, « la llengua culta actual, és a dir la varietat que s'ha anat consolidant i alhora actualitzant al llarg del segle XX en els mitjans de comunicació, en l'administració i en la producció escrita en general i que, en gran part, correspon al que anomenem estàndard » (p. XIV), on trouve dans un grand nombre de chapitres des informations exhaustives sur les variétés diatopiques, surtout relatives aux grands blocs qui diffèrent du catalan oriental du Principat; notamment, le catalan occidental, le catalan au nord des Pyrénées et les variétés des îles. D'autres chapitres sont consacrés aux groupes vocaliques, à l'harmonie vocalique et à la syllabe (unité fondamentale de l'organisation phonique du langage, laquelle est au centre des études phonologiques de ces dernières années). Deux chapitres traitent des aspects supra-segmentaux: l'accent et l'intonation, dont le dernier, confié à Pilar Prieto, montre les énormes avancées faites dans les études sur la variation de la fréquence fondamentale en catalan et qui ont été amenées par le boom de la phonologie intonative ; il convient toutefois de noter que ces dernières études ne concernent que le catalan standard, observé dans le seul espace de la phrase.

La deuxième partie, comprise aussi dans le premier volume, présente la description morphologique de la langue. Cette deuxième partie commence de nouveau par une présentation générale dans laquelle les concepts généraux de l'analyse morphologique sont expliqués (ce qui doit permettre l'accès au reste des chapitres à un public peu expert en linguistique ou aux étudiants de linguistique catalane qui découvrent pour la première fois la description scientifique des morphèmes). Les neuf chapitres qui suivent l'introduction se limitent dans un bon nombre de cas à la description de la langue standard, mais dans d'autres cas, comme surtout celui de la clitisation, on trouve aussi des notions qui se réfèrent à la langue colloquiale et aux dialectes. Les sujets traités sont ceux que l'on retrouve traditionnellement en morphologie: en morphologie nominale et en morphologie verbale avec toutes les régularités et les irrégularités ainsi qu'en morphologie lexicale, accompagnée de l'inventaire complet des différentes techniques de la formation des mots. En général, on peut dire qu'il s'agit ici de la partie la plus conservatrice et la plus traditionnelle de l'ouvrage, dans laquelle les formes sont présentées en tant que telles avec peu de référence à la théorie.

La partie la plus importante de l'ouvrage est, sans aucun doute, celle consacrée à la syntaxe, qui occupe les deux volumes restants; elle se compose de 31 chapitres comptant plus de 2000 pages. On constate ici, comme c'est le cas dans les autres ouvrages collectifs mentionnés, le résultat de l'application exhaustive des tendances dominantes de la linguistique de la deuxième moitié du XX^e siècle et du début du XXI^e à une langue romane particulière: en effet, on entend par grammaire proprement dite la syntaxe, une syntaxe qui cherche l'explication du fonctionnement de l'organisation hiérarchique de la phrase dans des principes supposés universaux, une syntaxe qui est considérée comme autonome sans pour cela exclure, dans les cas où cela semble nécessaire, les explications sémantiques, les questions de pragmatique, la modalité ou la structure informationnelle; de plus, une syntaxe qui fait référence aussi au niveau supérieur à la phrase, là où cela s'impose, comme quand il s'agit de l'anaphore ou des connecteurs transphrastiques. Le fondement de cette syntaxe est évidemment la syntaxe formelle, cadre théorique duquel partent la plupart des auteurs; mais le but est ici clairement celui de décrire le catalan sans avoir recours à un appareil technique ou terminologique hermétique qui ne permettrait pas sa compréhension par un public non spécialisé en linguistique générative. Et cela vaut aussi pour les questions de sémantique : même dans un chapitre où il apparaît difficile de ne pas se servir, par exemple, des opérateurs logiques, comme dans celui de la quantification (écrit par Josep M. Brucart), les formules utilisées sont plutôt rares et simples, et l'on trouve dans le texte qui les accompagne des explications assez claires.

Comme dans les deux autres sections, celle consacrée à la la syntaxe est aussi introduite par un chapitre général dans lequel Maria Lluisa Hernanz explique quelques notions fondamentales de l'analyse de la phrase. Le deuxième chapitre présente les fonctions syntaxiques, le troisième, la modalité et le quatrième, la question de la structure informationnelle. Les chapitres qui suivent sont consacrés aux classes de mots et à leur fonction dans la phrase (noms, pronoms, déterminants, quantifieurs, compléments nominaux, adjectifs, prépositions, adverbes et verbes). On trouve un chapitre dédié à la prédication, un autre sur les compléments adjoints ainsi qu'un autre sur les constructions passives (et d'autres constructions semblables comme les constructions réfléchies et les constructions impersonnelles, y compris les constructions archaïques du type hom treballa 'on travaille'). Le troisième volume contient presque entièrement les chapitres relatifs à la phrase complexe, avec un chapitre sur la coordination et toute une série de chapitres sur les différents types de subordination auxquels s'ajoute un chapitre sur la négation (un peu isolé toutefois dans ce contexte). Trois chapitres sont consacrés à la

question du rapport entre le temps et l'aspect, si important pour les langues romanes en général et pour le catalan en particulier (un chapitre général de Manuel Pérez Saldanya, un autre sur les périphrases temporelles et aspectuelles, d'Anna Gavaró et de Brenda Laca, et un troisième sur les modificateurs temporels et aspectuels). La dernière partie comprend plusieurs chapitres sur la subordination adverbiale; le dernier chapitre, de Maria-Josep Cuenca, va au-delà de la syntaxe traditionnelle en traitant les connecteurs textuels et les interjections.

Suivant l'ordre des articles monographiques, une bibliographie générale offre en une cinquantaine de pages un état actuel des études en grammaire catalane et un grand nombre de références à la grammaire romane et aux questions de grammaire en général. L'ouvrage se termine par un index des concepts et un index des mots.

On doit peut-être à l'histoire particulière du catalan le fait que, dans cette grammaire, il va de soi que la description est vraiment « descriptive » au sens large du terme : des références non seulement à l'histoire de la langue, mais aussi aux variétés géographiques (et parfois à d'autres) sont fréquemment incluses, et on évite, dans la mesure du possible, la contradiction que représenterait une grammaire descriptive limitée à la langue standard, un objet qui est par définition normatif. En même temps, cette grammaire est encore la preuve que le catalan a définitivement abandonné son rôle de langue minoritaire ou secondaire par rapport aux langues avec lesquelles il cohabite: la linguistique catalane compte parmi les plus actives et les plus dynamiques du monde roman (et d'ailleurs), et une œuvre collective de cette ampleur est l'un des plus beaux témoignages qu'après les travaux des pionniers individuels appartenant aux générations précédentes, comme à celle de Pompeu Fabra où à celle de Antoni Badia i Margarit, ont voit maintenant fleurir une ample linguistique d'équipe dont le travail est constamment mise à jour dans tous les champs de la grammaire, une équipe bien coordonnée sans trop d'hétérogénéité aussi bien dans les formes que dans la disposition des contenus, toujours très systématiquement structurés et reposant sur une énorme quantité d'exemples.

Un problème pratique est parfois celui de la division des matières en un grand nombre de chapitres, ce qui inévitablement sépare dans certains cas des sujets qu'on aurait pu voir traités ensemble. Par exemple, quand on cherche des informations sur les dissimilations du catalan à Majorque, on ne trouve rien sur ce sujet dans le chapitre sur les assimilations. Il faut aller jusqu'au chapitre qui s'appelle Fenòmens en grups consonàntics pour trouver des informations sur ce phénomène (ses sabates [sətsəˈβatəs], p. 341); ce chapitre, par contre, est consacré aux tendances assimilatoires. L'index exhaustif, très soigneusement élaboré et complet, rend ici un grand service au lecteur. Néanmoins, même si dans quelques cas, on aurait pu avoir les informations disposé d'une autre manière, au vrai, n'importe quelle solution alternative signifierait un autre compromis, et disons que l'ouvrage demeure un système « où tout se tient », une encyclopédie de la langue plus qu'une grammaire (si l'on pense à toutes les informations qu'on n'attend pas normalement dans une grammaire, comme l'introduction historique et sociolinguistique, les chapitres dédiés aux sons ou bien encore les notions d'histoire et de variation).

Comme nous l'avons déjà dit, il s'agit déjà avec ce livre, et cela de plein droit, d'un classique de la linguistique catalane et romane. Il faut donc féliciter sans réserves pour son excellent travail l'équipe qui s'est constituée autour de Joan Solà: *una feina realment ben feta*.

Verena Cäcilia DEHMER, Aristoteles Hispanus. Eine altspanische Übersetzung seiner Zoologie aus dem Arabischen und dem Lateinischen, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 342), 2007, 263 páginas.

Da gusto reseñar un libro como el que contiene la memoria doctoral de Verena Cäcilia Dehmer. Se trata del estudio de un manuscrito que pertenece a la categoría de aquellos manuscritos que son conocidos y desconocidos a la vez. Están registrados en los catálogos, pero nadie ha leído el texto que contienen. Del manuscrito estudiado por la autora se sabía que había pertenecido al Marqués de Santillana y se conocían los caminos por los cuales entró en la Biblioteca Nacional, donde lleva la signatura 10198. El catálogo indica como fecha el siglo XV y como título "Historia de los animales, Aristoteles (ff. 1-93). Arte de caballeria, Julius Frontinus (ff. 97-141v)". La tesis reseñada se ocupa sólo de la primera parte del manuscrito.

Para poder interpretar la "Historia de los animales" la autora alude a la vida y a las obras de Aristóteles y presenta sus tres obras biológicas principales, a saber *Historia animalium*, *De partibus animalium* y *De generatione animalium*. Estas obras fueron traducidas al árabe (con influjo sirio) y reunidas en un solo libro, con el título *Kitāb al-Ḥayawān* (*Libro de los animales*). Bajo esta forma el texto de Aristóteles llegó a España y fue traducido al latín por Michael Scotus en Toledo, entre 1210 y 1220.

La lengua del manuscrito 10198, sin embargo, no es el latín, sino el castellano, y las preguntas que se plantean son: ¿Cuándo, dónde, por quién y sobre qué base se tradujo el texto al castellano? La autora busca respuestas a estas preguntas con gran sagacidad. Se refiere a la tradición de traducciones de textos árabes hechas en la Península Ibérica a partir de la llamada "Escuela de traductores de Toledo". Antes de la época alfonsí se trataba a menudo de "traducciones al latín con intermediario", hechas no por una sola persona, sino por dos: por una pareja integrada por un cristiano y (generalmente) por un judío, a través de un intermediario romance. Basándose en un estudio de Gonzalo Menéndez Pidal¹, la autora cree que este método se empleaba todavía en la época alfonsí [38]. Sin embargo, no se puede aceptar la argumentación de Gonzalo Menéndez Pidal, el cual alega, para probar su opinión, el caso de la traducción castellana que hizo Yěhudá ben Mošé del texto árabe del Libro conplido. La versión latina de Álvaro no es el resultado de una traducción simultánea del dictado de Yĕhudá, que traducía el texto árabe oralmente al castellano. Es una traducción hecha sobre la versión castellana ya terminada, y eso por las siguientes razones: ninguno de los cotraductores cristianos de Yěhudá ben Mošé, que en las traducciones posteriores del judío toledano se nombran explícitamente en los prólogos (cf. Hilty 1955, 15)² es también autor de una traducción latina. Si hay tales traducciones, las hicieron otros, basándose en las versiones castellanas ya terminadas. Además, antes de traducir el texto castellano Álvaro presenta un "Prohemium translatoris de hyspanico in latinum". Es un homenaje a Alfonso

Gonzalo Menéndez Pidal, «Como trabajaron las escuelas alfonsíes», *Nueva Revista de Filología Hispánica* 5, 1951, 363-380.

² Gerold Hilty, «El Libro conplido en los iudizios de las estrellas», *Al-Andalus* 20, 1955, 1-74.

el Sabio con alusiones astrológicas, filosóficas y teológicas, que termina con estas palabras:

Putans igitur ego Alvarus me ad hoc esse natum ut deo et scienti et precipue principi ac eciam tali ac tanto domino serviam, de mandato eius librum quem edidit Haly filius Abenragel qui perfectus et magnus dicitur in cognicione sciencie iudiciorum astrorum, ex hyspanica lingua in latinum transtuli (Muñoz Sendino 1949, 88)³.

Esta precisión, que provocará una corrección también en la página 233 del libro reseñado, me ha parecido necesaria para plantear correctamente el problema del proceso de traducción del texto de Aristóteles. Por la misma razón añado un comentario con respecto a la frase siguiente, que se refiere a las traducciones alfonsíes en general: "Es wurde aus dem Arabischen ins Kastilische, aber auch ins Lateinische oder gar ins Französische (z.B. *Escala de Mahoma*) übersetzt" [48]. No se tradujo directamente del árabe al latín o al francés. En el campo de las obras científicas, todas las traducciones latinas se hicieron sobre traducciones castellanas ya existentes. El caso de la *Escala de Mahoma* es aun más complicado, con la filiación *árabe* – *castellano* – *latín* – *francés*.

La autora tiene toda la razón en considerar la época alfonsí terminus post quem para la traducción castellana estudiada por ella. El terminus ante quem está formado por la primera parte del siglo XV (biblioteca del Marqués de Santillana). El texto conservado es una copia, escrita en un papel cuya filigrana nos orienta también hacia el siglo XV.

Para saber más del origen de la obra hay que estudiar el texto, lo que la autora hace de manera ejemplar. La obra se divide en 19 capítulos. De cada uno de ellos, Verena Cäcilia Dehmer transcribe la primera página, aproximadamente. Así el libro contiene un 10% de todo el texto. En una presentación sinóptica en tres columnas, la transcripción castellana se compara con el texto árabe del *Kitāb al-Ḥayawān* y el texto latino de Michael Scotus. La versión árabe, sin embargo, no está citada en su forma original, sino traducida al alemán. De esta manera resulta una edición sinóptica de más de 80 páginas, con tres columnas por página, *castellano – alemán* (< árabe) – latín.

Esta edición va seguida por más de 50 páginas de comentario dedicado a la comparación de las tres versiones. En la mayoría de los casos el punto de partida de los comentarios es la forma árabe, cuya traducción se comenta y se compara con las otras versiones. Si hace falta, la autora consulta también una traducción inglesa moderna del original aristotélico. Estos comentarios son el fruto de una labor enorme.

En cuanto al texto castellano, la autora le dedica todavía un capítulo especial (*Ergebnisse der sprachlichen Untersuchungen*, 211-224), en el cual aplica las categorías elaboradas por el director de la tesis, Georg Bossong, en su libro *Probleme der Übersetzung wissenschaftlicher Werke aus dem Arabischen ins Altspanische* (Bossong 1979)⁴. El castellano del manuscrito 10198 se revela poco elaborado y con numerosas huellas árabes.

José Muñoz Sendino, *La Escala de Mahoma*. Traducción del árabe al castellano, latín y francés, ordenada por Alfonso X el Sabio, Madrid (Ministerio de Asuntos Exteriores/Dirección General de Relaciones Culturales), 1949.

⁴ Georg Bossong, *Probleme der Übersetzung wissenschaftlicher Werke aus dem Arabischen ins Altspanische*, Tübingen (Niemeyer), 1979.

De la comparación de las tres versiones se deducen dos resultados importantes:

- el texto castellano fue abreviado por más de un tercio, con respecto a sus fuentes.
 Entre los 19 libros las abreviaciones varían de libro a libro. La autora presenta un análisis detallado de las abreviaciones, también desde el punto de vista del contenido.
- la traducción castellana está basada, en partes más o menos iguales, en el texto árabe y en el texto latino. Las pruebas alegadas por la autora para esta afirmación son contundentes. La diferencia entre las dos lenguas-base se puede observar también en el léxico, el estilo y la sintaxis de las diferentes partes castellanas. Probablemente los cambios coinciden con el cambio de un libro a otro. Conviene decir "probablemente", porque para estar seguro haría falta haber estudiado el texto castellano entero, no sólo las páginas iniciales de los capítulos. Como la autora muestra además, la separación entre las fuentes no es absoluta; hay que contar con ciertas interferencias, debidas, quizá, a la existencia de glosas en una etapa de la transmisión del texto [225].

Naturalmente, en seguida se plantea la pregunta: ¿Tenemos que contar con dos traductores o con uno solo, responsable tanto de la traducción del árabe como de la del latín? No se puede probar ni una ni otra alternativa, pero con argumentos plausibles la autora inclina a creer en la existencia de dos traductores, uno, probablemente judío, quien traduce del árabe al castellano, y otro, probablemente cristiano, quien traduce del latín al castellano. Pensar en Yěhudá ben Mošé para la traducción del árabe, como lo hace la autora (con reservas, es verdad) [241], no me parece posible. Creo que la vida de este judío, que he intentado reconstruir (Hilty 1955, 13-50; Hilty 2005, xviii-xxvi⁵), excluye tal identificación. Visto que en el manuscrito no hay ninguna indicación con respecto al origen de la traducción, debemos contentarnos con los resultados mencionados, seguros o probables. Tampoco podemos saber por qué se hizo una traducción "bilingüe" en el sentido indicado.

En los últimos capítulos la autora intenta determinar el marco histórico y geográfico en el cual pudo originarse la interesante obra. Sin duda tiene razón si ve en la segunda mitad del siglo XIII el ambiente cultural más propicio para una traducción "bilingüe" de la obra de Aristóteles. Desde el punto de vista geográfico, piensa en uno de los centros de estudios árabes en Toledo, Sevilla y Murcia, dando la preferencia a Toledo. Hay, efectivamente, indicios a favor de Toledo. En los dos inventarios de los libros de D. Gonzalo García Gudiel, arzobispo de Toledo de 1280 a 1299, se registran varios ejemplares del Liber de animalibus de Aristóteles. Basándose en el libro de Ramón Gonzálvez Ruiz Hombres y libros de Toledo (1086-1300) (Gonzálvez Ruiz1997)⁶, la autora cita también los números 23 y 24 del primer inventario (hecho en 1273), que rezan así:

- (23) Arismética a Nicómaco, trasladada de nuevo
- (24) Otrossí el exemplario en romanz de que fue trasladada, con quatro quadernos de Ali Abenragel, trasladado de nuevo.

Gerold Hilty, Aly Aben Ragel, El Libro conplido en los Iudizios de las Estrellas, Partes 6 a 8, Zaragoza (Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo), 2005.

⁶ Ramón Gonzálvez Ruiz, *Hombres y libros de Toledo (1086-1300)*, Madrid (Fundación Ramón Areces), 1997.

El primer número se refiere evidentemente a la Ética a Nicómaco de Aristóteles. El número 24, sin embargo, no alude de ninguna manera a una versión castellana de esta obra, como piensa la autora [239]. Todo el número (con la pequeña enmienda de trasladada en trasladado) se refiere al Libro conplido, que existía efectivamente en romance, gracias a la traducción de Yĕhudá ben Mošé, y que fue traducido dos veces al latín, por Álvaro y por los dos italianos Aegidius de Thebaldis y Petrus de Regio. La fecha de la segunda traducción es muy poco anterior a la del inventario en cuestión.

Está fuera de duda que en el último cuarto del siglo XIII se conocía, en Toledo, el *Liber de animalibus* de Aristóteles en versión latina y no es demasiado osado contar también con la existencia de un manuscrito árabe del *Kitāb al-Ḥayawān*, así que la base material para la traducción "bilingüe" existió en el Toledo de la época de Sancho IV. Existió también la base cultural e intelectual, como se puede ver en un artículo sugestivo de Germán Orduna, titulado "La elite intelectual de la escuela catedralicia de Toledo y la literatura en época de Sancho IV" (Orduna1996)⁷.

La autora tiene, pues, toda la razón si piensa en Toledo como cuna de la traducción "bilingüe" de las obras zoológicas de Aristóteles. No se sabe cuál fue la historia de la transmisión de este curioso texto. Sabemos sólo que en la primera mitad del siglo XV existía un manuscrito que lo contenía y del cual, quizá por encargo del mismo Marqués de Santillana, se hizo una copia.

En su excelente tesis Verena Cäcilia Dehmer ha dado un gran paso hacia el conocimiento profundizado de esta copia, prácticamente desconocida. El próximo paso sería el de publicar el texto entero.

Gerold HILTY

Cristóbal CORRALES / Dolores CORBELLA, *Diccionario ejemplificado de canarismos*, La Laguna (Tenerife), Instituto de Estudios Canarios, 2009, 2 vol., 2264 pages.

Après leur *Diccionario Histórico del Español de Canarias* (= DHEC; v. notre compte rendu ici 71, 542-545), les collègues de La Laguna nous offrent à nouveau le résultat de plusieurs années de labeur sous la forme de ce nouveau *Diccionario ejemplificado de canarismos* (= DEC). Si le DHEC était le pendant insulaire du *Diccionario Histórico* de la Real Academia (avec toutefois l'avantage d'être rédigé de A à Z), l'ouvrage ici recensé est plutôt l'équivalent du *Diccionario del español actual* de Manuel Seco (présenté par les auteurs dans l'introduction de leur DEC comme « la obra maestra de la lexicografía del siglo XX » [xv]). On s'est longtemps plaint de l'absence de citations dans la lexicographie espagnole; cette époque semble désormais révolue. Si le DHEC mettait l'accent sur la documentation historique, l'actuel DEC illustre l'usage contemporain avec une abondance de citations qui montre d'une part la vitalité des *canarismos* et, d'autre part, la puissance de travail des auteurs. Les 2264 pages réunissent 18.935

Germán Orduna, «La elite intelectual de la escuela catedralicia de Toledo y la literatura en época de Sancho IV», in: Carlos Alvar y José Manuel Lucía Megías (eds.), La literatura en la época de Sancho IV, Alcalá (Servicio de Publicaciones de la Universidad), 1996, 53-62.

lemmes [xv], dont les acceptions sont illustrées par des citations tirées de 1294 sources (voir la *Bibliografía* [2195-2264]).

Il convient de rappeler l'importance du recours aux citations. Ces dernières ne servent pas uniquement à « autorizar [...] el empleo de todas las voces, acepciones, giros, locuciones, etc. » [xxɪ], c'est-à-dire à montrer que ce que l'on a trouvé ailleurs (par ex., dans les innombrables glossaires de -ismos) existe bel et bien dans l'usage; c'est l'abondance des matériaux lexicaux de première main qui, seule, permet d'identifier toutes les acceptions d'un lexème, toutes les lexies composées ou complexes dans la formation desquelles il peut entrer, ses valeurs connotatives, voire parfois son étymologie (dans le cas de certaines citations de nature métalinguistique). Le recours aux attestations authentiques est la condition sine qua non d'une lexicographie originale et innovante. C'est grâce à elles que le lexicographe peut passer du discours à la langue; c'est grâce à elles encore qu'il peut dépasser le niveau atteint par ses prédécesseurs.

À vrai dire, la microstructure des articles du DEC est légèrement plus riche que celle du DEA de Seco. Là où ce dernier se contente d'une marque « reg » pour indiquer le caractère régional d'une lexie (mais sans préciser de quelle région il s'agit), le DEC a une rubrique spéciale et détaillée consacrée aux mots qui sont régionaux à l'échelle de l'archipel. Des renvois à des mots de la même famille permettent une navigation plus riche entre la microstructure et la macrostructure, une technique qui dans le monde de la lexicographie espagnole trouve son apogée dans le DUE de María Moliner mais n'a pas laissé beaucoup de traces dans le DEA. On relève aussi dans le DEC la présence de brèves rubriques étymologiques¹, à la manière du DRAE (dont les rubriques ont été reprises par M. Moliner dans son DUE, mais qui sont absentes du DEA). Bref, les auteurs du DEC ont tenté de s'inspirer de ce qu'il y avait de mieux dans la tradition lexicographique hispanique pour élaborer un modèle de microstructure qui les satisfasse pleinement.

Contrairement à un dictionnaire de langue générale comme le DEA (qui doit évidemment rendre justice à une nomenclature beaucoup plus ample), le DEC peut se permettre de retenir un plus grand nombre de citations (bien référencées, mais malheureusement non datées, ce qui oblige à un va-et-vient constant entre les articles et la bibliographie), et choisir des extraits plus longs. Quant aux principes qui ont guidé les auteurs dans la hiérarchisation des matériaux à l'intérieur de la microstructure, le modèle reste clairement le DRAE, comme on peut le voir dans le classement strictement alphabétique des locutions complexes (qui sont plutôt, dans la tradition française par exemple, réparties sous les acceptions respectives de la lexie simple auxquelles elles se rattachent). C'est un procédé qui facilite le repérage rapide de l'information mais qui peut éventuellement écarteler des données sémantiquement apparentées.

La richesse du dictionnaire ne laisse pas d'étonner. Là où le *Diccionario diferencial del español de Canarias*² et le DHEC ne connaissent que *godo* « español peninsular,

Qui apparaissent de manière assez systématique, bien que pas exhaustive: devant un verbe comme *endormirse* « adormecerse », qui n'a eu droit à aucune rubrique étymologique, on ne peut s'empêcher de se demander s'il s'agit d'un gallicisme ou d'une innovation formelle de l'espagnol des Canaries.

De Cristóbal Corrales, Dolores Corbella et Mª Ángeles Álvarez; Madrid, Arco Libros, 1996. Il s'agissait de l'un des premiers ouvrages lexicographiques publiés par l'équipe de La Laguna.

especialmente cuando se manifiesta de modo engreído y petulante », le DEC nous offre en outre trois acceptions supplémentaires de ce même mot ainsi que les quatre dérivés suivants : godada n. f. « acción propia de un godo » et son synonyme godez n. f., Godilandia n. pr. f. « España peninsular » et godismo n. m. « palabra propia del español peninsular, contrapuesta a la que se emplea en Canarias ». (On ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre ce dernier et le concept de francisme développé au sein de la lexicographie du franco-québécois.) L'étude des procédés de dérivation populaire trouvera dans ce dictionnaire un immense corpus qui n'attend qu'à être analysé; les spécialistes de sémantique pourront aussi tester leurs hypothèses et évaluer l'importance respective des différentes figures dans l'enrichissement du stock lexical par le biais des néologismes de sens. On pourrait en fait imaginer d'extraire tous les néologismes de la nomenclature pour les classer dans un riche traité de formation des mots et de sémantique lexicale consacré en propre à l'espagnol canario.

Les Canaries prennent encore une fois une bonne longueur d'avance sur le reste de l'Hispanophonie avec ce bel ouvrage. Espérons qu'il fera des émules!

André THIBAULT

Galloromania

Hans-Rudolf NÜESCH (ed.), Galloromanica et Romanica. Mélanges de linguistique offerts à Jakob Wüest, Tübingen/Basel, Francke (Romanica Helvetica, 130), 2009, x + 310 pagine.

Nel trentennale dell'apparizione della sua opera fondamentale *La dialectalisation* de la Gallo-Romania, alcuni studiosi, per lo più svizzeri o attivi in Svizzera, offrono a Jakob Wüest una raccolta di saggi in cui riecheggiano i temi principali dell'attività del professore zurighese (la dialettologia e la storia della lingua francese e occitanica, il latino tardivo, la Svizzera plurilingue).

Gaetano Berruto («Nugae di sociolinguistica piemontese» [13-29]) confronta la situazione del francoprovenzale e del provenzale in Piemonte con quella del catalano in territorio francese studiata da Wüest e Kristol, concentrandosi sulla questione della vitalità dei patois, sui problemi di politica linguistica, sulla delimitazione del repertorio linguistico. Ne emergono somiglianze ma soprattutto differenze, non ultimo il fatto che in Piemonte «il concorrente effettivo, e quindi la maggiore minaccia, per il patois risulta appunto il piemontese, che è entrato da tempo in competizione con la parlata locale proprio nel gradino basso del repertorio, quello degli usi familiari e interni alla comunità, che rappresenta il luogo più naturale di vita del patois» [25].

Jean-Pierre Chambon («Quelques diminutifs détoponomyques du Massif Central occitan: *Breschet*, *Clarzel*, *Nogardel*, *Malaussette*, *Burzet*» [31-43]), proseguendo la sua investigazione strenua e metodologicamente esemplare della toponomastica occitanica, si dedica a casi di detoponimia (come Nucaretu > Nucaretellu), che sono prova di uno sdoppiamento antico dell'abitato. Grazie alla cronologia dei cambiamenti fonetici si

può risalire approssimativamente all'epoca in cui tali toponimi si sono prodotti, distinguendo quelli risalenti all'Antichità, all'epoca merovingia e a quelle successive.

L'intervento di Robert de Dardel («Les pronoms relatifs romans invariables» [45-70]) persegue l'obiettivo di ricostruire la struttura della frase relativa in protoromanzo. Alla fase comune delle origini romanze risalirebbe una struttura "asindetica" *vides casam habito, sopravvissuta soltanto come relitto nelle varietà moderne; il sistema a pronome unico *vides casam habito si sarebbe sviluppato quando l'unità romanza era già rotta, donde la varietà delle forme impiegate dalle singole lingue (Qui, Quod, Quia, Quid). La ricostruzione suscita qualche perplessità non solo per le premesse teoriche, ma anche perché la struttura "asindetica" sembra nascondere dei casi di ellissi del relativo ristretti a particolari configurazioni sintattiche e probabilmente di natura poligenetica. Più interessante l'ipotesi che l'opposizione diastratica tra il sistema a pronome variabile (Qui - Quem - cui) e quello a pronome invariabile che si ritrova praticamente in tutta la Romania potesse esistere già in latino tardo [67].

Marc Duval («Les homonymies des marques personnelles verbales à l'est d'oïl (1): l'indicatif présent» [71-86]) offre la prima parte di uno studio sui paradigmi verbali nel patois lorenese che si segnala per la bontà dell'inquadramento teorico, la felice rappresentazione grafica e l'acuta analisi geolinguistica. I tipi concorrenti disegnano aree che non si identificano con quelle tracciate tradizionalmente sulla base di criteri fonetici e lessicali, e purtuttavia non si dispongono in modo casuale, perché sono correlabili con delle dinamiche socioculturali. Non è percepibile un influsso dei parlari germanici limitrofi, mentre sembrerebbe attiva (su scala galloromanza) una tendenza a tenere separate la seconda, la quarta e la quinta persona, sulla base dell'omonima distinzione dell'imperativo.

Com'è noto, l'ordinanza di Villers-Cotterêts del 1539 dichiara obbligatorio l'uso nei tribunali del *langage maternel français*: formula tutt'altro che pacifica e interpretata già dai giuristi antichi in modi diversi. L'interpretazione di Yan Greub («Langage maternel français» [87-96]) appare pienamente condivisibile: «Contrairement à ce que répète la critique, la formule n'est pas ambiguë si elle est bien interprétée: elle oppose le vulgaire au latin, ce qui était bien l'objet de l'ordonnance. La formule *langaige maternel* ne permettrait pas à elle seule de choisir entre la langue locale et le français, mais la spécification *françois* distingue parmi les vulgaires celui qui doit être employé» [91]. La causa del malinteso risiede nel particolare momento storico, caratterizzato dall'instabilità tanto della situazione sociolinguistica (che vede emergere l'opposizione tra le varietà romanze accanto a quella classica tra latino e volgare) quanto di quella linguistica (giacché nel lessico i termini *maternel* e *vulgaire* sono relativamente recenti e in parte sovrapponibili nei loro usi).

Gerold Hilty ha studiato a più riprese il libro astronomico che Yehudá b.Mošé tradusse nel 1254 dall'arabo in castigliano per ordine di Alfonso el Sabio. In questo intervento («Une version française du *Libro conplido*» [97-103]) si occupa invece della traduzione francese compiuta alla fine del XV sec. sulla base della fortunata versione latina del testo castigliano opera di Egidio Tebaldi e Pietro da Reggio. Si tratta di una traduzione fedele e piuttosto corretta, il cui studio potrebbe contribuire alla conoscenza del lessico astronomico francese antico, che ha notoriamente un peso importante in vari testi letterari.

Georges Lüdi (con la collaborazione di Lukas A. Barth, «L'impact des stratégies linguistiques d'une entreprise sur les pratiques des collaborateurs: l'exemple d'une entreprise de transport» [105-118]) studia alcuni dialoghi tra impiegati e clienti agli sportelli della stazione di Basilea. L'immagine del multilinguismo teorizzato nella politica aziendale delle ferrovie federali viene confrontata con le interazioni reali, in cui si rivela decisiva non tanto la competenza approfondita delle singole lingue ma una combinazione di competenze parziali, non solo linguistiche (come dice un impiegato a commento di un dialogo surreale ma riuscito: «es goht mit händ und füess aber es goht» 'si fa con mani e piedi ma si fa'). L'analisi porterebbe argomenti a favore della sostituzione del concetto di competenza con quello di *ressources* (*verbales*), che designa «un ensemble indéfini et ouvert de microsystèmes grammaticaux et syntaxiques (et bien sûr aussi mimogestuels et non verbaux), partiellement stabilisés et disponibles aussi bien pour le locuteur que pour son interlocuteur» [116].

Lo studio di Giuseppe Manno («Les italianismes du français régional de Suisse romande. Considérations théoriques et méthodologiques autour du traitement des emprunts dans une perspective différentielle» [119-143]) non si limita ad apportare numerosi materiali ma affronta i problemi teorici posti dall'approccio differenziale ai regionalismi (cioè l'abitudine di studiare solo i tratti assenti in francese comune). Quanto agli italianismi, la loro diffusione non coincide con l'intera area romanda (del resto un francese regionale unitario in Svizzera non esiste) e non esclude le aree contigue (il lionese, il savoiardo, l'aostano...) o, nel caso degli arcaismi, le altre aree periferiche dello spazio linguistico francese.

Spicca per la sua mole l'articolo del curatore del volume Hans-Rudolf Nüesch («Zur Mesoklise der unbetonten Objektpronomina in altokzitanischen Futurformen. Teil I: Versliteratur» [145-213]). Si tratta del dettagliatissimo spoglio del corpus poetico occitanico antico alla ricerca dei casi di tmesi del futuro (tipo amar vos ai accanto a, secondo la legge Tobler-Mussafia, vos amarai o amarai vos), prima parte di una ricerca che includerà anche i testi in prosa. Partendo dai corpora elettronici, l'autore scrutina sistematicamente tutta la tradizione manoscritta, cercando di distinguere di volta in volta la responsabilità dell'autore e quella del copista. Il fenomeno della tmesi è analizzato secondo differenti parametri: metrici (posizione nel verso, in rima), sintattici (posizione nella frase), diatestuali (autori, testi anonimi), diatopici. Si aggiunge un report dettagliato della bibliografia sull'occitanico e sulle altre lingue romanze. In attesa dello spoglio dei testi in prosa, alcune tendenze cominciano ad emergere: 1) dal punto di vista esterno, il fenomeno appare più frequente nella parte orientale del dominio occitanico, in continuità con l'area iberica; 2) dal punto di vista interno, come anche nelle varietà iberiche, il fenomeno è particolarmente frequente a) quando il verbo è ad inizio di frase (in competizione dunque con amarai vos, non con vos amarai), b) in formule cristallizzate come dir vos ai.

Il contributo di Luciano Rossi («La Rose et la Poire: contribution à l'étude de l'hétéronymie poétique médiévale» [215-251]) è l'unico di argomento non strettamente linguistico. Anche qui tuttavia si parla di nomi, e in particolare di «cette multiplication de noms et de personnalités, grâce à laquelle les auteurs médiévaux dissimulent leur identité» [215]. La tesi, basata su argomenti ingegnosi ma anche su materiali d'archivio, è che Jean de Meun sia autore anche della prima parte del Roman de la Rose e che il Roman de la Poire vada attribuito a un altro maestro dell'Università d'Orléans, Thibaut

de Pouancé. L'analisi cerca di rivelare gli acrostici e gli anagrammi nascosti nei testi e fa reagire le fonti mettendo in luce numerosi casi di intertestualità e di parodia.

Si passa alla fonetica sperimentale con l'articolo di Stephan Schmid («La prononciation du français par des élèves d'un lycée zurichois» [253-268]). L'analisi si concentra sulla pronuncia delle ostruenti sonore, dov'è da attendersi contrastivamente il massimo grado di difficoltà, perché in svizzero tedesco non è presente un'opposizione di sonorità ma piuttosto un'opposizione tra forti e leni (il cui correlato fonetico principale è la maggiore durata delle prime). I risultati mostrano che la produzione in lingua seconda è influenzata non soltanto dall'interferenza della lingua prima, ma anche da tendenze fonetiche universali. Lo studio ha anche un risvolto pratico perché mostra come l'introduzione di nozioni di fonetica e fonologia nell'insegnamento potrebbe migliorare la pronuncia degli allievi.

Anche Peter Wunderli («Zu einigen sprachlichen Eigenheiten des NT von Lyon» [269-285]) ritorna su un suo classico tema di ricerca, il *Nuovo Testamento* di Lione, di cui annuncia la nuova edizione [intanto uscita: *Le Nouveau Testament de Lyon (ms. Bibliothèque de la ville A.I.54/Palais des arts 36*), vol. 1: *Introduction et édition critique*, Tübingen und Basel, Francke, 2009] che pone fine a una infelice vicenda editoriale [cfr. 269-271]. In questo articolo W. espone i tratti morfosintattici peculiari del testo, che – quando non si spiegano con l'interferenza della fonte latina (es. si invece di *lui*) – sembrano rafforzare l'ipotesi di una localizzazione linguadociana avanzata da Paul Meyer su base fono-morfologica (es. *la us* 'l'uno' per *li us*), sebbene altri rimangano più difficili da spiegare in questo quadro (maschili in -o, -i).

Come mostra François Zufferey («Particules affirmatives et partition du domaine gallo-roman» [287-310]), Ramuz non aveva torto quando definiva l'alta valle del Rodano come paese di *langue d'oc*: lo studio dei testi antichi e dei *patois* moderni porta a includere il francoprovenzale nell'area dei continuatori di Hoc. Di più: la «particule affirmative *oi* méridionale par son origine, mais septentrionale par son évolution phonétique» simboleggia bene «le statut intermédiaire de l'espace francoprovençal» [308]. L'articolo mostra del resto che anche in terra d'oc era possibile la combinazione col pronome personale che ha dato origine al fr. *oui* (prov. *o el*, *el oc*, fr.-prov. *il o*).

Si tratta insomma di un volume ricco e stimolante, che restituisce senz'altro la «intelligence, humeur et sensibilité» [vii] del suo destinatario.

Marcello BARBATO

Hans LAGERQVIST, Le subjonctif en français moderne: esquisse d'une théorie modale, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (Travaux de stylistique et de linguistique française), 2009, 519 pages.

Dans cette étude, qui a « pour objet principal l'emploi du subjonctif et la concurrence entre celui-ci et les autres modes finis en français moderne » [25], l'auteur a dépouillé deux corpus récents, l'un composé de quotidiens (1997-1998), l'autre de monographies (1998-1999, sur des sujets divers en histoire, géographie, etc.), dont ont été extraites les occurrences de subjonctifs non syncrétiques.

En début d'ouvrage (*Introduction* et *Définitions*), l'auteur présente quelques-unes de ses hypothèses de travail, dont les plus significatives nous semblent être les suivantes:

- (i) L'« essence », ou signifié, des modes subjonctif et indicatif serait respectivement le caractère virtualisé (i.e. « relégué sur le plan du non réalisé ») et actualisé de l'action exprimée; « actualisé » signifie ici que le locuteur conçoit l'action comme appartenant à la réalité, ce qui est lié à son inscription dans le passé ou le présent¹;
- (ii) Il y a un principe de « bipolarité », c'est-à-dire, par exemple, que le mode dans une complétive est supposé répondre aux facteurs virtualisants ou actualisant présents dans la régissante [62];
- (iii) Parmi ces facteurs, il n'y a qu'un facteur actualisant, celui de «réalité», apparemment lié à la notion de factivité², et plusieurs facteurs virtualisants tels que «futurité», «carence» (=l'action fait défaut), «éventualité», «doute/incertitude/rejet» et «politesse» [15];
- (iv) Sous certaines conditions, un mode peut changer d'essence (i.e. un indicatif se trouver virtuel, et un subjonctif actuel)³, auquel cas le mode est appelé « surdéterminé ».

Cette dernière proposition annonce une analyse à la fois modérément falsifiable et fondamentalement interprétative.

L'essentiel de l'ouvrage présente un grand nombre d'exemples classés sous différents contextes (p.ex. négation, interrogation, séquences plus ou moins figées, etc.) à l'intérieur de grandes parties où l'on retrouve finalement les catégories traditionnelles (verbes de volonté, de crainte, d'opinion; circonstancielles finales, concessives; relatives superlatives, etc.). Il s'agit d'y justifier le parti pris de départ sur le caractère virtualisé du subjonctif, et donc de justifier sa présence dans les contextes attendus ou inattendus par l'auteur (inversement pour l'indicatif). Par exemple, pour expliquer le subjonctif inattendu dans des emplois non-prospectifs de *craindre* (p.ex. *Les médecins craignent* [...] que les ligaments de la cheville ne soient touchés), l'auteur avance : « le sème lexical +

L'auteur exclut donc du mode indicatif le futur et le conditionnel, tous deux instaurés comme modes virtuels indépendants. Il suppose d'autre part que l'indicatif « est un mode dont les temps ont une référence temporelle fixe » [39]. Pour des raisons similaires de capacité/incapacité à exprimer le temps (et l'aspect), Popin exclut de l'indicatif le conditionnel, mais pas le futur (Popin, Jacques, *Précis de grammaire fonctionnelle du français, 1. Morphosyntaxe*, Paris, Nathan, 1993). Ce type de position conduit à l'éclatement des modes, dont le terme pourrait être de considérer tous les tiroirs verbaux comme autant de modes, ce qui n'est pas souhaitable.

Cf.: « Pour contrecarrer l'action de facteurs virtualisants, celui-ci [= le facteur actualisant réalité] demande la présence dans la proposition de présupposés conformes à la réalité. Ainsi, l'indicatif des complétives de je ne savais pas qu'il était malade [...] » [14].

Par exemple: « en changeant leur place habituelle sur l'axe temporel, ordinairement, on virtualise les temps de l'indicatif » [56].

crainte se combine, nous semble-t-il, avec un sème lexical déclaratif ou d'opinion, ce qui modifie le sens du verbe en « soupçonner/supposer en craignant » » [167]⁴.

La non congruence entre contexte modal et choix du mode s'explique ailleurs soit par le recours à l'inclusion de la séquence considérée dans un « stéréotype lexical », soit par le recours à la « norme », définie comme « prescriptions ou conseils émanant d'une autorité en matière de correction linguistique » [18], sachant que de multiples facteurs sont souvent présentés en choix multiple⁵. Ainsi, à propos d'exclure sous négation, «Si [...] on a recouru au subjonctif, c'est sans doute que la norme l'impose, mais aussi que le subjonctif après exclure nié doit faire partie d'un stéréotype [...], circonstance qui aide vraisemblablement à le conserver tel quel, quoique, en l'occurrence, l'essence en ait été altérée » [108]. Point de motivation en revanche pour l'emploi du subjonctif après les verbes de sentiments en français moderne. L'auteur discute assez longuement [319-327] diverses explications antérieurement proposées pour justifier cet usage très « actualisé » du subjonctif, d'où il ressort que la motivation originelle a été perdue pour n'être plus qu'un phénomène « machinal », et que le subjonctif y est « amené par le sème grammatical + norme, inhérent aux lexèmes de sentiment » [326]⁶. Si le lecteur sera parfois perplexe devant cette mise en sèmes de facteurs lexicaux, grammaticaux et diastratiques, il pourra trouver assistance dans les citations abondantes des grammairiens, et particulièrement de Togeby⁷, dont les analyses de détail sont toujours limpides et convaincantes.

Des remarques d'ordre contrastif sont disséminées au fil de l'ouvrage, qui illustrent le choix du mode dans des langues de familles différentes (langues slaves, grec), mais aussi en latin, ancien français ou français classique. Avec ces dernières langues, l'auteur pose la question de la variation diachronique: p.ex. pour les verbes de résolution [152], l'expression impersonnelle *s'en falloir de peu* et variantes [237], les verbes de connaissance [274], les verbes de sentiment [321], etc. Les évolutions constatées sont souvent

Comme on le voit, les sèmes lexicaux invoqués ne résultent pas d'une analyse sémique traditionnelle dans le sens qu'ils ne sont pas à la fois distinctifs et inhérents à des lexèmes particuliers. Il s'agit pour la plupart de sèmes génériques qui peuvent éventuellement s'activer ou devenir inactifs au gré de l'analyse et s'additionner. Il n'est pas tout à fait clair d'ailleurs pourquoi le sens de *craindre* + subjonctif ne serait pas aussi « soupçonner en craignant » dans un emploi prospectif tel que *Clara Zetkin craint* [...] que le bureau d'Amsterdam ne vienne à supplanter le secrétariat de Berlin.

Sans oublier le facteur stylistique qui peut annuler tous les autres, comme à propos de *Pour lui*, considérer que la lingua franca [...] et le sabir algérois aient un quelconque rapport est une « confusion » : « Il faut probablement accepter que, bien que ce soit un phénomène rare, dans les complétives de la langue soignée de nos jours, des auteurs continuent à manier modes et essences de façon subtile et personnelle, en se réservant, comme à l'époque médiévale, le droit de virtualiser l'action même dans des complétives dépendant d'une régissante affirmative » [61].

De même pour *empêcher* non-prospectif + subjonctif (p.ex. *Cela n'a pas empêché qu'en Europe pas moins de trente-six membres de sa famille* [...] *ne soient assassinés*): «le contenu de la complétive doit, aux yeux du locuteur, correspondre à des réalités. Si, malgré cela, (42) et (44) sont au subjonctif, celui-ci doit être surdéterminé et actuel, ces deux phrases ayant sans doute, quant au mode, subi l'influence de la norme, qui, dans la plupart des emplois de *empêcher*, exige le subjonctif » [104].

⁷ Togeby, Knud, *Grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1982-1985.

résolues de manière laconique, comme au sujet de la disparition du subjonctif devant des verbes de résolution depuis le XVIII^e siècle : « Si, à notre époque, les modes futur et conditionnel ont dans une très large mesure supplanté le subjonctif, selon notre manière de voir les choses, au point de vue de l'essence, il n'y a eu aucune modification, deux modes virtuels en ayant simplement remplacé un autre » [152]⁸.

Les exemples présentant le plus d'intérêt sont certainement ceux qui laissent transparaître une micro-variation diachronique. Ainsi, mentionnant l'enquête menée par Börjeson dans les années 1960⁹, qui enregistrait une majorité de subjonctifs après *nul doute que*, l'auteur fait l'hypothèse que « la tendance ait été inversée et que l'on préfère maintenant le non-subjonctif, dont l'indicatif, dans la complétive » [302]. Inversement, il suggère une augmentation de l'emploi du subjonctif derrière *espérer* [177] ou *imaginer* [286] dans la langue journalistique.

Le dernier chapitre confirme l'impression que l'ouvrage est orienté vers une compétence de compréhension plus que de production: il offre en effet une série de clefs de détermination du mode des formes syncrétiques (formes ambiguës de présent indicatif/subjonctif). Les méthodes mentionnées s'appuient soit sur des éléments co-sélectionnés avec la forme verbale à déterminer, tels que le *ne* explétif ou la coordination avec une forme non syncrétique, soit sur des éléments ou des contextes qui sélectionnent le subjonctif (p.ex. complétives antéposées, circonstancielles de temps prospectives, etc.). On peut supposer que cette partie serait utile pour le traitement automatique des textes.

La bibliographie semble succincte eu égard au sujet traité, le subjonctif, ou à des notions inévitablement impliquées tels que la factivité ou la polyphonie qui ont également produit une abondante littérature et auraient certainement mérité un peu plus d'attention. Le terme même de factivité n'est, à notre connaissance, pas utilisé, de même que la littérature critique sur ce sujet. Quant aux passages mentionnant la polyphonie, les différentes voix peuvent être rapportées à différents « locuteurs » qu'il aurait certainement été utile de distinguer plus clairement, puisque le terme désigne ici aussi bien les sujets de verbes régissant des complétives [167] 10, qu'un « double » de l'auteur des

Voir aussi sur le contraste, pour des verbes cognitifs, entre un choix modal indépendant des modalités de la principale, en latin, à un choix modal influencé par la construction interrogative ou négative du verbe régissant, en ancien français: « Ce doit être au début de la période de l'ancien français que, dans la conscience linguistique des sujets parlants, le facteur doute/incertitude/rejet, inhérent à une régissante interrogative ou niée, en vient à avoir des répercussions sur le mode de la complétive en virtualisant son action » [272]. L'ébauche d'une « histoire des complétives suivant un verbe déclaratif, d'opinion ou de perception » annoncée à la page précédente ne fait que constater le passage d'un système X à un système Y. On aurait pu prendre appui, également à titre posthume, sur la conscience linguistique des sujets parlants romains ou proto-romans.

Börjeson, Lars, «La fréquence du subjonctif dans les subordonnées complétives introduites par que étudiée dans les textes français contemporain », Studia Neophilologica 38, 1966, 10-19.

Si notre interprétation est correcte. Le passage concerne des emplois non-prospectifs de craindre, comme dans Les médecins craignent [...] que les ligaments de la cheville ne soient touchés ou Un instant j'avais craint que ce soit encore le fait de voyous!.

énoncés (i.e. du journaliste) ou qu'un interlocuteur fictif [266]. Le passage de la page 266 met en fait en scène un dialogue entre deux locuteurs afin d'expliquer l'emploi de l'indicatif dans une phrase telle que : Cela signifie-t-il qu'il n'y a plus besoin de construire de théâtre « neuf » ? [260]. L'auteur y suppose « une sorte de dialogue entre deux locuteurs » sous la forme d'une séquence question-réponse : « Il [= le journaliste] met dans la bouche du premier [locuteur] une conclusion qui semble correspondre à la réalité, à savoir que l'on n'a pas besoin de construire de théâtre "neuf" », d'où l'indicatif actuel, mais, ce faisant, il la présente, pour préparer la suite, sous forme interrogative. La conclusion est cependant catégoriquement refusée par le second locuteur. » [266]. Si effectivement la forme interrogative construit nécessairement un interlocuteur, cette voix doit être distinguée de celle qu'amène nécessairement – par son sens inhérent – le verbe prétendre dans un exemple supposé fonctionner de la même manière (Qui oserait prétendre qu'il faut oublier le génocide commis par les nazis ?) 11.

Comme on l'aura constaté au fil des citations, l'ouvrage est vraiment fondé sur le corpus recueilli, dont presque chaque exemple est commenté par l'auteur. On y trouvera donc non seulement des exemples en abondance¹², mais également matière à réflexion à chaque page¹³. L'annonce en quatrième de couverture d'un livre « consacré à la

Comme il est signalé à propos de ces emplois de *craindre* dans le sens « soupçonner/ supposer en craignant », que « le locuteur n'émet que des hypothèses [...] », il faut nécessairement comprendre comme « locuteur » les divers sujets du verbe *craindre*, et non l'auteur des phrases citées.

En effet, *prétendre* suppose toujours deux opinions en contradiction: celle du sujet du verbe s'oppose à celle d'(un) autre(s) (plus certainement à une opinion partagée): voir *Je prétends que/Il prétend que*, avec effet de balance selon l'instanciation en personne du sujet. *Signifier* est neutre à cet égard.

En dehors de l'emploi du mode, les exemples de la construction 'Dét + N abstrait + qui veut que' (l'idéologie qui veut que, la sacro-sainte règle qui veut que... [125-126]) sont intéressants pour illustrer le recours fréquent du français à des «béquilles» lexico-grammaticales pour introduire des complétives qui pourraient être introduites directement dans d'autres langues (cf. V + pour savoir si / V + le fait que, etc.).

Certaines digressions sont discutables, comme cette envolée sur la langue écrite qui (i) semble impliquer que les systèmes alphabétiques sont les formes les plus anciennes de représentation graphique, et (ii) laisse à penser que le caractère articulé ou non articulé d'un système de communication pourrait être plus ou moins facilement associé à tel ou tel mode d'expression (vocal ou graphique, sans parler de la communication gestuelle qui n'est pas évoquée ici): « Au point de vue diachronique, les conclusions de Rothe sont un peu plus dignes de foi, et il se peut que, historiquement, la langue parlée précède la langue écrite, idée que partagent avec lui bon nombre de linguistes. Ce qui donne à le penser, c'est, entre autres, que l'écriture alphabétique reflète une manière de prononcer, bien que ce ne soit pas nécessairement celle d'aujourd'hui. Toujours est-il que l'affirmation catégorique de Rothe comme quoi la langue écrite serait un phénomène postérieur à la langue parlée, ne laisse pas de nous inquiéter. Comment peut-il connaître les débuts du langage humain? Au fond, il doit être infiniment plus facile de tracer quelques lignes dans une pièce de bois ou d'argile pour communiquer ses pensées que d'inventer un code trois fois articulé, comportant phonèmes, morphèmes et stéréotypes » [67].

syntaxe », et d'un auteur qui recourt fréquemment à la perspective diachronique [...] « pour éclairer le choix des modes » nous semble excessive, mais l'ouvrage a certainement de quoi nourrir une approche théorique modale et surtout... modalisée, puisqu'il nous montre parfaitement l'écart entre ce que le subjonctif *est* et ce qu'on voudrait qu'il *soit*.

Marc DUVAL

Colette DEMAIZIÈRE, La grammaire française au XVI^e siècle: les grammairiens picards, 2^e éd., Paris, Honoré Champion, 2008, 605 pages.

Clin d'œil du sort, cette réédition qui fait la part belle aux conséquences de l'invention de l'imprimerie témoigne elle-même des progrès en matière d'édition opérés ces trente dernières années: deux volumes fondus en un seul, plus clair et plus structuré, sans aucune perte de contenu, illustrations comprises. L'exemple le plus éclatant en est celui du chapitre Écriture et prononciation: les problèmes [311]: les signes graphiques écrits à la main cèdent la place à une typographie aussi respectueuse qu'unifiée pour une lecture grandement facilitée. Une mise à jour discrète du contenu a été opérée: la prose est plus assurée et affirmée, la bibliographie a été réactualisée. Le résultat demeure une œuvre magistrale qui offre la description détaillée et l'analyse approfondie de la vie et de la production grammaticale de sept grammairiens picards du 16° siècle (parmi lesquels les incontournables Sylvius, Ramus et Cauchie).

Claire VACHON

La Jacquemardade de JEAN-LOUIS BIZOT (1753), ...Poème « au patois » de Besançon, introduction, notes et illustrations par M. Gaiffe; traduction, glossaire et grammaire par C. Dondaine, extrait de *Barbizier*, Revue régionale d'ethnologie franc-comtoise, 25360 Nancray, Musée de Plein air des maisons comtoises, 2009, pp. 19-118.

La bonne revue Barbizier consacre une bonne partie de sa livraison de 2009 au patois de Besançon. On y remarque surtout deux excellentes contributions de C. Dondaine. L'une est consacrée aux surnoms et sobriquets de deux communes comtoises, très éloignées l'une de l'autre, Fontaine, à quelques kilomètres de Luxeuil (70) et Fontain, village proche de Besançon (25). L'autre, beaucoup plus importante, donne la réédition d'un texte savoureux en patois de Besançon, La Jaquemardade, titre imité de La Henriade de Voltaire et dérivé du nom du sonneur-automate de l'Église Sainte-Madeleine de Besançon, Jacquemard. Installé depuis 1563, Jacquemard, maintenant bien rouillé, carillonne les grandes fêtes liturgiques ou populaires ainsi que les événements exceptionnels. Il constitue le symbole du quartier de Battant, jadis quartier populaire et semirural, en particulier habité par les vignerons, situé sur la rive droite du Doubs, et dont les habitants sont les Bousbots et leur parler le bousbot. Ces mots apparaissent souvent dans le texte et l'occasion eût été bonne de les décrire: Bousbot m. "habitant du quartier Battant" 266, 272, 787, 808; bot 688, 1058; "parler de cet habitant" 280, 287, 597 (boussebot); adj. "qui appartient au patois bousbot; qui est écrit en patois bousbot" 588,

643, *daiboussebotâ* "perdre la pureté de son parler *bousbot*" 286, et d'en faire l'histoire, voire l'étymologie.

Le Jacquemard était périodiquement descendu du clocher et sa réinstallation était l'occasion d'un cortège coloré. Ainsi, il fut descendu en 1746 et réinstallé peu avant Noël 1752. Cet épisode fut le sujet de ce poème « épi-comique » de 1224 octosyllabes, composé en 1753, par Jean-Louis Bizot, avocat du parlement, conseiller au bailliage. Il situe la scène en avril 1746. Jaquemard (car c'est ainsi qu'il l'écrit constamment, ou en patois : Jaiquemâ), rangé depuis quelques mois dans un réduit obscur, reçoit la visite du savetier Abram, avec lequel il s'entretient, puis soudain il entre en transe et voit le cortège qui le réinstallera; il le voit d'autant plus clairement que c'est Bizot lui-même qui a organisé les festivités.

Incontestablement c'est un texte bien écrit, qui se lit avec un grand plaisir. On peut en consulter une très bonne édition, faite par A. Vaissier, d'après une impression originale, dans les Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 5e série, 7e volume, 1900 (daté de 1901) pp. 375-448¹. La présente édition n'en est qu'une reprise, qui n'évite pas malheureusement d'y ajouter quelques fautes d'impression². L'avertissement [26]: « on ne saurait trop conseiller aux lecteurs curieux d'en savoir plus sur ce texte, de se reporter, sinon à l'original, qui est peut-être consultable à la Bibliothèque municipale, du moins à l'article de Vaissier», indique bien les limites du travail. On aimerait un texte plus fiable, pour un des chefs d'œuvre de la littérature en patois bisontin; il faudra revoir les éditions anciennes et faire une discrète toilette du texte, pour éviter maintes bizarreries inutiles (dans les apostrophes, les coupes de mots, etc...) ou des discordances telles que déjet 393, 454, 820, dejet 533, 668, de jet 790 (correspondants du français déjà). L'apport nouveau, et déterminant pour ce texte, réside dans la traduction littérale ainsi que dans l'excellent glossaire accompagné d'une introduction linguistique, sans doute un peu trop succincte, fournis par C. Dondaine, spécialiste du parler comtois, à qui l'on doit l'Atlas Linguistique du domaine et l'excellent Trésor Étymologique des mots de la Franche-Comté (v. ici RLiR 67, 275 et 499), et éditrice des Noëls bisontins des XVII^e et XVIII^e siècles (v. ici RLiR 62, 580).

Quelques remarques et commentaires au fil du texte:

p. 28, 15-6 lou poüe qu'y z'y compregnoüe airivere coum'y ploüe di boudin est traduit par « le peu que j'y comprenais arriverait comme il pleut du boudin », ce qui est correct mot à mot, mais la note ajoutée (« Quand le ciel fait pleuvoir du boudin, c'est qu'il est bien noir! Expression qui renforce l'aspect incompréhensible du texte tombé de la poche d'un petit noiraud qui pourrait bien être le Diable ») ignore qu'il s'agit d'une expression : « Ç'ast vrai comme i' pleut du boudin c'est-à-dire ce n'est pas vrai du tout » ds A. Baudouin, Glossaire du patois de la forêt de Clairvaux, p. 251; « Ç'at vrâ come

On peut lire ce volume (hormis les vv. 554-579, la reproduction de la page 425 étant défectueuse), numérisé par Google, à l'adresse http://www.archive.org/stream/mmoiresdelasoci33besagoog#page/n417/mode/1up, sous Downloads n°19.

Quelques exemples particulièrement gênants: p. 28, l. 2 et 3 lire *MESSIEU* au lieu de *MESSIE*, l. 12 regaëdhan lire regaëdhin; v. 12 aivoü lire aivoüe; v. 14 foülie lire foüelie; v. 58 fire lire fine, et de même au gloss. s.v. chanti; v. 61 l'yet lire l'y et; v. 87 l'anmnâ lire l'anmenâ; vv. 131, 352, 593 et 1114 cot lire c'ot; v. 224 pas de point après lieu; v. 392 t'â dan lire tâ dan; v. 477 et 478 ve et que lire vé et qué; v. 531 pas de point après pâ; v. 607 di lire dâ; v. 792 Li z'Oursule lire Lâ z'O.

- *i pieut don bodin*, c'est vrai comme il pleut du boudin (c'est un vrai mensonge) » ds L. Zeliqzon, Dictionnaire des patois romans de la Moselle, p. 515; « *Ch'est aussi vrai qu'i pleut du boudin* (GH), c'est faux », ds J. Dauby, Le livre du rouchi, parler picard de Valenciennes, p. 82; la 1ère attestation, que je connaissais n'était que de 1833: « Vous croyez que je suis Champenois, reprenait-il, je le suis comme il pleut du boudin », ds H. Ducor, Aventures d'un marin de la garde impériale, Paris, t. 2, p. 341. On traduira donc par « le peu que j'y comprenais n'arriverait jamais »
- p. 28, l. 19-20, y n'an â pâ pou ce qui ai raivoüille Mairion, main putoüe ai loiche-doi contient deux expressions; ai raivoüille Mairion "à profusion" n'est pas connu ailleurs, mais correspond à poit. à reviremarion "à profusion" (aussi poit. à viremarion "en abondance", Aiript a viremaryē "à discrétion") ds FEW 14, 392a, qui contient reviremarion "gifle" (bien attesté depuis le 16° siècle), composé de revirer et de marion (ce dernier mal expliqué). Ce qui est notable, c'est que l'attestation de Bizot est antérieure à toutes les autres, mais contient non revire mais le verbe comtois/bourguignon/vosgien raivouiller "retourner", dont Bizot fait usage ailleurs (au glossaire s.v. raivoüille, mais où manque l'expression); ai loiche-doi correspond à fr. à léche-doigt "parcimonieusement", largement répandu (cf. FEW 16, 459a)
- v. 35, Que traiveillin dan lâ z'aulotte En véille ouvraige couëd'hannie « qui travaillaient dans les petites halles Dans de vieux ouvrages comme cordonnier ». On a distingué pendant longtemps (au moins jusqu'au 19° siècle) le cordonnier en vieil/vieux le "savetier" (c'est ici le sens de en véille ouvraige couëd'hannie, qui recarrelet lâ soulie et an raillüera ne pâre vv. 36-7) du cordonnier en neuf "celui qui fabrique des chaussures"
- vv. 127-8, Que s'ot fa in paëthu au doüe En pottant pu hau que lou cu « il s'est fait un trou dans le dos En pétant plus haut que le cul ». Péter plus haut que le cul est une expression usuelle et elle a donné lieu au proverbe « Celui qui veut péter plus haut que le cul se fait un trou dans le dos (ou dans l'échine) », dont nous avons ici l'écho, cf. Mons Enn'petez jamais pus haut qu'vos avez l'tro, vos en friez un à vos dos (1850 ds Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne, 4, 270). L'intérêt ici est qu'il s'agit d'une première attestation de la formule et que le mot paëthu (= pertuis) se retrouve dans la forme jurassienne Stu k væ patè pu a k son tyu s fè ïn ptchu a do (1927, ds GPSR 4, 655a), garantissant ainsi l'authenticité régionale du tour de Bizot
- v. 176, *Que seret bin dâ fin pu bé* « qui sera bien la toute plus belle », plutôt « qui sera · bien finalement la plus belle »
- v. 1198, Y fau aivoi l'aispri bin louche « il faut avoir l'esprit bien louche » ; ce sens de louche "obscurci" est absent du TLF et esprit louche se lit chez Rousseau, Hugo, par exemple
- p. 44, Abram dit à Jaquemard qu'il possède une hypothèque sur le clocher, ce à quoi J. répond (247-252): En hypoutéque, poüere Abram, Vou vou z'antante moin que ran, Voicy bin de quoy me confondre; Ca on airet qu'ai me raipondre Posteriora juribus Derogante prioribus. La formule latine est posteriora derogant prioribus, d'où la précision de J. au v. 257 Y â ailongi derogante. Une note de Vaissier indique que le texte originel, corrigé par l'auteur lui-même, qui s'en explique en marge d'une impression, était Main on ailongi bin neante; mais cette allusion précise aurait vexé

Pour d'autres traits de l'Ouest cf. infra *chinche* (1131) et *pôgrenâ*.

un conseiller, qui avait commis une telle faute, écrivant en son latin *neantes* pour *neante*

- v. 258, On m'aipiloüecheret s'on veut « on épiloguera sur moi », mieux « on me critiquera » cf. TLF épiloguer (emploi trans. dir., vx.) "critiquer quelqu'un ou quelque chose d'une manière minutieuse et souvent mesquine", avec cet exemple de Sand: « Je ne comprends rien à Sainte-Beuve (...) Il a passé sa vie à me vexer, à me grogner, à m'épiloguer et à me soupçonner ». Ce sens dérive de celui d'"épier" qu'épiloguer a eu anciennement et qui s'est maintenu dans l'Est (cf. GPSR 6, 591a et FEW 3, 231a; aipiloga ds Noëls 450a). La finale manifeste une altération (peut-être sous l'influence de l'argot. piloche "dent", attesté depuis 1596 ds FEW 8, 476a)
- v. 262, Vou beillere autre fi ai toëdre « vous donnerait un autre fil à tordre », en face de donner du fil à retordre (cf. TLF 14, 1029a), donner du fil à tordre est rare mais se trouve cf. avoir du fil à tordre ds Scarron, Virgile, 10 ou bailler bian du fil à tordre ds N. Jouin Le vrai recueil des Sarcelles, mémoires, notes et anecdotes..., t. 1, p. 41
- v. 265, Pou Velle vou z'éte di Ville, dans la foulée du barbarisme en latin, relevé aux vers 252, Abram reproche à J. d'avoir utilisé la forme française ville au lieu de la forme velle, normale en bousbot. De fait, on trouve dans le texte les deux formes (cf. ville 153, 217 et velle 141, 214, 341, 1187). Les deux hommes rivalisent dès lors de pureté linguistique bousbotte. J. reproche à Abram d'avoir employé le mot de patois au lieu du terme local et approprié, bousbot, et il cherche une excuse à ses propres fautes: Lou bé Peuple de Besançon Devé decet de lai revére, Ai gâtâ mai langue premére, Lâ z'antandan palâ Francet, Dan lou Bousbot y an maulet Main bin poue « Le beau peuple de B. De ce côté-ci de la rivière A gâté ma langue première, Les entendant parler français, Dans le bousbot, j'en mêle, Mais bien peu ». Il s'agit alors des débuts du français régional de Besançon, illustré par cette phrase en bousbot maulâ que cite en note Bizot, pour l'attribuer à Myon, un vigneron qui parle ce bousbot mêlé: « pou guerri la coulique, il n'y a qu'a prendre des noisilles et les bien pauter avec les creuches »
- vv. 395-97, Y aimet meu voë çâ véille hou hou, Que tenan quy lieu sériou Coume dâ z'âne qu'on aitrille, « J'aime mieux voir ces vieux « hou hou » Qui tiennent ici leur sérieux comme des ânes qu'on étrille », véille hou hou doit contenir houhou "cri du hibou; hibou; femme sale", d'où vieille houhou "nom outrageant donné à une vieille femme" (16. Jh.; DCom 1718; BL 1808) ds FEW 4, 503. Pour l'image, cf. tenir sa gravité comme un âne qu'on étrille (d'un lourdaut qui fait le grave) ds OudC ou sérieux comme un âne qu'on étrille dep. Féraud 1787
- vv. 502-3, Vou z'éte de boune aivizoüere, Offan de chüe pichemaëdhet, «Vous êtes bien avisés, Enfants de chez les petits pique-merde ». Les vers 501-4 me semblent très obscurs (aux vv. 498-501, Jaquemard vient de remarquer que son cortège est impatient de se remettre en route) et la traduction littérale des vv. 502-3 ne permet pas d'en comprendre le sens. Le glossaire sous aivizoüere s'est informé auprès de ses références habituelles. Il a tiré de GPSR 6, 971b la glose "suite dans les idées",

⁴ Cf. cet exemple de Mme de Sévigné, mal interprété ds Dubois/Lagane 197b: « J'ai été un peu fâchée de ne vous point voir prendre possession de cette chambre dès le matin, me questionner, m'épiloguer, m'examiner, me gouverner et me secourir à la moindre apparence de vapeur ».

alors que cette glose est extraite d'une locution jurassienne énigmatique, attestée seulement à Pleigne, èvouè ètin d'èvijouar/èvizouar ka d pity mouèrdè/mouèrdouar "changer constamment d'avis (litt. avoir autant de suite dans les idées que de piquemerde/merdoire)", et il a posé explicitement que l'expression de Bizot est un écho déformé (pour les besoins des vers) de la locution censée préexister. En réalité cette locution ne paraît pas antérieure au milieu du 19° siècle et je n'exclus pas, bien au contraire, d'y voir un écho du texte de Bizot. Selon moi, le mot plus clair du passage est aivizoüere, qui n'est que le français avisoire. Bien sûr, c'est un dérivé d'aviser, mais le rapprochement avec comprenoire, proposé par le GPSR, est trompeur, car avisoire lui est bien antérieur. Le FEW 14, 536a est faible; il n'atteste avisoire "avis, jugement" qu'à partir de 1802 (en fait dans bel avisoire) mais on lit s'aviser d'une bonne avisoire dès 1662 (Pardy, je m'avisis hier au soir d'une bonne avisoire, Heures perdues d'un Cavalier François p. 400 ds RoquefortSuppl), puis au début du 18° (Tu me fis aviser d'une bonne avisoire, Montfleury, Crisp. gent. V, 3, ds Liv 1, 188) et encore vers 1790 (si tu n'as que des avisoires de la sorte, tu peux ben renfourner tes paroles, Les trois poissardes, buvant à la santé du Tiers-Etat au temps du Carnaval, p. 10 sur BNFGallica), en sorte que être de bonne avisoire peut parfaitement signifier "être bien avisé", comme l'indique la traduction, mais avec ici une valeur ironique. La véritable difficulté réside dans le sens de pichemaëdhet, qui est absent du glossaire, mais est donné dans le commentaire linguistique [117-118] pour une création de Bizot. La glose donnée en note, reprise de Vaissier, pour offan de chüe pichemaëdhet « se dit proverbialement de ceux qui avisent les autres de bonnes choses » manque de justification. Le GPSR ne s'engage guère en décomposant pity mouèrdè en pique- et mouadja, ce qui est clair mais ne nous avance pas. Et la locution jurassienne kræy bouzè vou pity miədj, s'a di min·m butin « bousier ou pique-merde, c'est la même chose », citée sous butin, ds GPSR 2, 891a n°3 (mais qu'on cherche en vain sous bouzè "tas d'excréments" ds GPSR 2, 703b), n'apporte pas une lumière bien nette, car le second terme pourrait bien être une glose du premier, qui est seul attesté (cf. ALFCInd 323, kræ:y bouzè). L'ALFC (3, 801) a une carte "scarabée bousier", où l'on trouve ce kræy bouzè (pt 13) et d'autres composés encore mais aucun piquemerde; cependant un terme y est bien représenté, c'est mouche à merde. Aussi, je crois que la périphrase plaisante offan de chüe pichemaëdhet désigne ici les membres du cortège, impatients de partir et qui se comportent comme ce que les méridionaux appellent des tavans merdassiers. Au total, on évitera de poser pour le bisontin aivizoüere, comme pour le romand èvizouar, le sens de «suite dans les idées »5. Quant à pique-merde ce n'est pas une désignation précise du bousier, c'est plutôt un terme de sens flou, désignant dans le français régional du Doubs et des environs toute sorte de mouche à merde, comme semble le confirmer son emploi dans cette chanson satirique que L. Pergaud, dans La guerre des boutons (p. 27), place dans la bouche des enfants de Velrans, injuriant ceux de Longeverne: « Longeverne, Pique merde, Tâte merde, Montés sur quatre pieux Les diabl' te tir' à eux! » C'est sur ce terme bien réel, mais avec le statut que nous venons de définir, que Bizot forge le dérivé pichemaëdhet. Pour le texte de Bizot, voici comment je traduirais le passage en question: «(ils sont impatients de se mettre en route), vous avez là une bonne idée, enfants de la Maison Mouche à merde; allons donc prendre nos bidets »

Pour être complet sur *avisoire*, on signalera l'hapax *ravisoire* f. "changement d'avis" (vers 1750, DuPineauLyonV 205).

- vv. 524-5, plus précisément, « il n'aurait semblé en comparaison de lui qu'être le cheval de la guinguette ». En effet, Bizot lui-même s'est trompé, qui croyait que lai Guinguette était le nom d'un voiturier. Il s'agit du substantif guinguette "voiture légère" (1723-1858) ds FEW 16, 40b (sur la valeur du cheval de guinguette cf. D.Roche, Les écuries royales: du XVII au XVIII siècle, p. 23: « Un cheval de carrosse dans la force de l'âge vaut 500 livres. Plus vieux, il a seulement la valeur des chevaux de chaise 300 livres alors que les chevaux de guinguette n'atteignent que 75 livres »)
- v. 528, C'et montan est traduit par «c'est haut», mais je ne connais pas d'autre exemple de montant "haut" et est se dit normalement ot; il vaut mieux lire cet montan «ça, montons!», comme au v. 938, avec ça/cet "allons", interjection en début de phrase
- v. 529, Teni me lenne & autre queusse « Tenez mon derrière et l'autre jambe », aurait besoin d'une explication (me lenne semble avoir été compris comme mai lenne « ma lune [= mon "derrière", mais ce sens, ici invraisemblable, n'est de surcroît attesté que depuis 1872 ds TLF]»?); pour moi, je lirais l'enne "l'une" (cf. 648) donc « tenez moi l'une et l'autre jambe »; le tour l'une et autre pour l'une et l'autre se rencontre, mais très rarement
- v. 546, s'ouvrin « se serrent », mieux « s'ouvrent »
- v. 563, le point d'interrogation est étrange
- vv. 613-4 Chaicun pou se fâre pu brâve Ai fâ bin angrâssie sai grâve Et s'ot fâ sâssie d'in bon doi De fairenne dessu lou poi « Chacun [des fringants jeunes gens, montés à cheval et l'épée au poing] pour se faire plus brave A bien fait élargir sa raie, Et s'est fait tamiser de la farine dans les cheveux ». Il faut sans doute donner à brâve le sens de "beau" (cf. Noëls 452a); l'usage de se mettre de la farine dans les cheveux (lou poi cf. Noëls 463b) à des fins d'élégance est connu. D'après le glossaire grâve serait la "raie des cheveux", sens favorisé par ce qui suit, mais on ne voit pas comment angrâssie peut signifier "élargir"; il s'agit sûrement d'angrâssie "enduire de graisse". Dans grâve je vois le sens de "partie de l'armure qui couvre le tibia" (FEW 16, 48a)
- v. 626, inutile de reprendre l'étymologie fantaisiste de Vaissier, sous-jacente à sa note pour teure « comparaison avec la gorge pendante du taureau » ; le mot est bien expliqué dans le glossaire
- v. 638, lou Mâtre di treûîlle, la glose de Bizot, reprise en note « maître du pressoir se dit figurément du Souverain », correspond à un sens attesté ailleurs aux 17° et 18° s.: maitre du pressoir "chef (en l'occurrence, Énée)", Scarron, Virgile Trav. 12, p. 412; Je saivon que vos éte Le Moitre du trèu (= Dieu) ds Noei borguignon, de Bernard de La Monnoye, 1720, p. 12 et au glossaire p. 386: « Celui qui a la conduite du pressoir est appelé le pressureur à Paris, le moitre du trèu à Dijon, où, en plaisantant, quand on parle de quelque supérieur que ce soit, on a coutume de dire que c'est le moitre du trèu; C'est ce qu'à l'Italienne nous appelons en François le patron »; le Gran Maître du Treu (= Dieu) ds A. Piron cf. P. Verèb, Alexis Piron, poète (1689-1773) ou La difficile condition d'auteur sous Louis XV, p. 77
- v. 639, « la saluent », à quoi renvoie *la* traduisant *lai*?
- apr. v. 729, il manque un vers, oublié par l'éditeur du 18^e et rétabli par l'auteur: Son t'u poüeres on la z'oublie bin « sont ils pauvres, on les oublie bien »

- vv. 798-9, 800-1, patte "pète, retentit" (aussi au glossaire) se lit potte dans l'impression
- v. 912, N'y airet pâ tant de carillon, Le seret loin de mai moëzon est traduit par «Il n'y aura pas tant de carillons, il sera loin de ma maison», comme s'il s'agissait du clocher, mais il s'agit de la femme de Jaquemard (elle sera loin) et carillon a ici le sens de "tapage" cf. FEW 2, 1439b
- v. 998, Y sçet prou lai rustemétique, lai rustemétique est sans doute une déformation d'arithmétique cf. Paris rusmétique (1775), arusmétique ds FEW 25, 235b
- v. 1001, y airoue in cu de plon est traduit par «j'aurais un cul de plomb», mais avoir un cul de plomb "être sédentaire" est lexicalisé dep. 1812 Koenig, Dict. Fr.-All./ All.-Fr., t.2, 546a, cf. aussi cul de plomb "homme que ses occupations rendent sédentaire" (dep. Oud 1656 ds FEW 2, 1506a)
- vv. 1127-9, une mourgeûre de foüine N'ai ran que set si andaignou Que ne grive de guilledou est traduit par «une morsure de fouine N'a rien qui soit aussi agréable, Qu'une grive qui court le guilledou...», ce qui est tout sauf clair. Andaignou est traduit par "agréable", alors que Vaissier proposait "enflammé"; le glossaire tire du GPSR une justification qui ne convainc pas, alors qu' "enflammé (d'une plaie)" est très plausible cf. FEW 4, 647a. Quant à grive de guilledou, pour laquelle le glossaire propose "une grive en goguette", je ne suis pas sûr qu'il soit question ici de l'oiseau, même si au vers 1131 Abram feint de l'interpréter ainsi en disant que Té grive ne vau pas ne chinche (cf. infra). Mais je n'ai pas encore réussi à me déterminer entre plusieurs interprétations qui me sont venues à l'esprit
- v. 1131, ne vau pas ne chinche est traduit par « ne vaut pas une pie »; je ne sais d'où Vaissier a tiré ce sens de "pie" pour chinche (pie se disant en comtois pie ou agace, cf. ALFC 3, 755), et le mot n'est pas au glossaire. A-t-il un rapport avec afr. cince "chiffon" ou chinchée "prise de tabac" (FEW 21, 500b), familles de mots localisées dans l'Ouest (mais cf. la note 3 supra), sauf lorr. sinse de poudre "traînée" (FEW 21, 500b)? Est-ce le mot espagnol chinche "punaise"? Dans ces vers Jacquemard est au paroxysme de son délire
- v. 1171, on dire qu'y souffle lâ molle, la traduction donnée « on dirait qu'il souffle à s'épuiser la moelle », comme la traduction littérale donnée au glossaire « on dirait qu'il souffle les moelles », me semblent très improbables. Je comprends plutôt lâ molle (qui est un pluriel, le singulier serait lai mole) comme les moles "gaudes, bouillie de maïs" (cf. FEW 6, 3, 55a, dont la source, Dartois, l'atteste, en 1850, non seulement à Baume mais à Besançon et à Tarcenay), sur lesquelles on souffle pour les faire refroidir
- v. 1188, Y n'aivaulet pâ dâ poi gri traduit par «je n'avale pas des pois gris », signifie «je ne gobe (= crois) pas n'importe quoi », ce sens, qui se comprend bien à partir de un grand avalleur de poys gris (Rabelais QuartLivre 17, 70 var et 29, 14) cf. encore On appelle aussi un goulu, un charlatan, un avaleur de pois gris (Fur 1690) ou avaler tout ainsi que des pois gris (Étourdi (IV, 5) de Molière⁷), n'apparaît pas ailleurs

Où Littré ne peut se comprendre que comme une transformation erronée de litt. (= littéralement)

⁷ «Sur les morceaux touchés de sa main délicate, Ou mordus de ses dents, vous éten-

- vv. 1189-90, *beillie ne bouëdhe di moi d'Aivri*, traduit littéralement par « donner une bourde du mois d'avril » correspond à « donner un poisson d'avril ».

Le glossaire a les qualités que l'on attend de l'auteur de l'excellent *Trésor Étymolo-gique des mots de la Franche-Comté*. Il aurait pu être plus large, et à ce titre on remarquera qu'on peut utiliser pour le compléter le glossaire des *Noëls*, plus accueillant. On se bornera à citer quelques-uns des ajouts souhaités:

```
aipluë 955 "étincelle", à côté d'aipluan
aissannâ (s'-) 532 "s'assommer" cf. aissanne ds Noëls 450a
aivrechie 1218 "mettre à l'abri" cf. Trésor 37 et Noëls 450b
andie 1139 "chenets" cf. Noëls 450b
aujedeu 697 "aujourd'hui" cf. Noëls 450b
brondenâ p. 28 et 844 "chuchoter, murmurer" cf. Trésor 99
caigne 390 "mauvais chien" cf. Trésor 285
celéze 851, 879 "cerise" cf. Trésor 498
châbré 604 "par la chair Dieu", par lai chaëdhé 693 "id.", chaëdhé 223, 523, 772, 846
    "id."; tétebue 1194 "par la tête de Dieu", mon bé de Düe 1182 "mon bien de Dieu"
chau (en -) 477, 772, 968 "a de l'importance" cf. Noëls 453a
couëthe 1217 "hâte" cf. FEW 2, 831a
dainlet 488 "de cette sorte" cf. FEW 11. 575b
dainquin 570, 742, 1114 "ainsi" cf. Noëls 455a
divalëthisséne 576 "divertirent", mot forgé cf. p. 118
floüeta p. 28, l. 25 "siffler" cf. Noëls 457b
frâchie (se -) 555 "se briser" cf. Noëls 458a et Trésor 227
gachenot 756, 886 "petit garçon » cf. Noëls 458a
gachotte 756, 930 "petite fille" cf. Trésor 237 et Noëls 458a
gotoillou 1177 "chatouilleux", à côté de gotoillan
maëthelot 977 "martinet (oiseau)" cf. Trésor 354
möe yvre 1034 "ivre-mort" (1ère att. par rapport à FEW 3, 201b; aussi dans Abbé Prévost,
    Histoire générale des voyages, d'après Féraud 1787)
moncé pl. 543 "monceaux, foule de gens", pa moncé 808 en foule"
moüele 978 "nid", mais on aimerait savoir ce qui justifie la traduction
perré p. 28, l. 35 "par Dieu" à côté de perrèze
pouchot (in -) 1126 "un peu" cf. FEW 8, 53a
pouille 612 "pou" cf. Noëls 464a (y lire G XIV, 9)
poulot 976 "coq" cf. Noëls 464a
```

diez la patte Plus brusquement qu'un chat dessus une souris, Et les avaliez tout ainsi que des pois gris ».

poupenot 1116 "petit poupon" cf. Noëls 464a

poutot 1104 "pot" cf. Noëls 464a

prou 234, 514, 650, 787, 789, 805, 864, 938, 998, 1015, 1146 "assez; beaucoup; très"

raitotte 1175 "petite souris" cf. FEW 10, 122b

sanne 577 "sommeil" cf. Noëls 467a

sciançou 922 "savant", continuateur du régional afr. et mfr. scienceus⁸ (attesté dans le Nord et le Nord-Est) et qui s'est maintenu du wallon au comtois (cf. FEW 11, 309a) virin virot (s'en ailla tout -) 948 "tournicoter".

Voici quelques remarques⁹:

â "avoir", ajouter vou z' éte 234 et 365 "vous avez"

assouroillie "assourdir", est rattaché à assourdir, on préférerait essoriller cf. FEW 25, 996b

besaugeou "amuseur", v. aussi BaldEtym n° 1154

bourbouze "paysan", bourbouse est répertorié comme anthroponyme ds J. Germain, Dictionnaire des noms de famille en Wallonie et à Bruxelles, p.183

caiboulot est traduit par "caboulot"; si l'on veut, à condition de prendre le mot au sens spécifiquement comtois de "petit réduit sombre" et c'est une première attestation, tous sens confondus (1846 ds TLF)

cautenne, ds Lou monde aime, Cautenne aidmire Ceux qu'an in rang, ceux qu'an dî bin est compris comme contenant le substantif féminin cautenne "bavarde". Il vaut mieux y voir le verbe cautenâ "faire des cancans sur, flagorner", donc « les gens aiment, flagornent, admirent ceux qui ont un rang... », verbe qu'on retrouve p. 28, l. 36

chaudot "soleil" est un dérivé de chau "soleil", même formation pour Thônes chaudet "soleil" ds FEW 2, 88a

coizie (se -) "se taire", ajouter quazie 846

daigobeillie, non "vomir", mais "débiter avec volubilité" (1ère att.; 1872 ds FEW 4, 179b et TLF)

fare, noter les nombreux emplois de fare ai + inf. (vou feze ai pâdre voüete plaice « vous fasse perdre votre place ») 242, 559, 791, 943, 946, et en outre fine ai chanti "contrarièrent" 58, ici sous chanti

goëne et goënâ (lire 1082 au lieu de 1003) cf. Noëls 458b

griyot, lire grillot, dans lâ grillot dans lai téte (à partir de l'expression comtoise usuelle avoir les grillots "avoir mal à la tête le lendemain d'un excès bachique") est rattaché à

Les dictionnaires, notamment TL et DMF sont faibles pour la distinction à établir entre (e) scientos et scienceus.

On corrigera quelques broutilles: aiboloyie, *band lire *ba; - aicôffe, lire aicôffle; - ailude, ajouter 1059; - bareille, renvoyer à FEW 22, 2, 113b; - besogne lire besougne; - chechillerin est non a. mais pronom.; - daibraisie lire daibraicie; - daicranpi lire daicrampi; - lanpiron lire lampiron; ranquichenâ lire raiquichenâ; - treuille est pronominal. En outre, l'ordre alphabétique est parfois malmené (guilledou, mante, mazeu, mouni, pautenère, pôgrenâ).

groeyô "clochette" (comme dans le FEW 16, 58b); il serait mieux de rattacher le tout à avoir des grillons dans la tête "être un peu fou" (16° – Oud 1656 ds FEW 4, 268b, à compléter par DiStefLoc 414b)

guingaine (disâ n'autre -) 91, est traduit par "rengaine" (disait une autre -), mais le rapprochement proposé ne convient pas, d'autant que *rengaine* est un mot du 19° s.; à rapprocher de *guingaine* "bagatelle" (ici on dirait "sornettes") B 1777 ds FEW 23, 215a et/ou en rapport avec Montbél. *guingue* "violon", *guinguai* "jouer du violon" ds FEW 16, 40a. Voilà même qui amènerait à reconsidérer l'étymologie de *rengaine*

hâret "enfant", ajouter des références à 961, 1135, 1212

mazeu "désormais", l'étymologie donnée est à corriger par Noëls 461a

misse est dans avoir la misse de vau 689 "être niais", expression inconnue, alors que veau "niais" est courant

pôgrenâ "rendre malpropre" est rapproché de formes de l'Ouest: Nant. peaugrigner "pétrir un objet et le déformer", Fontenay pougrigné "toucher malproprement un objet avec les mains", qui pourraient être complétées par poit. pogneglier "manier avec de grosses et sales mains", ang. pôguergner, ang. pougriner "ternir par la pression, un objet, un fruit", voir aussi BaldEtym 1, 240-1; ce qui correspond, au moins sémantiquement, à ces formes dans l'Est, c'est Allain patrougnie "souiller en le maniant qch que l'on va faire cuire", Montbél. patroignie "pétrir ou manier d'une façon dégoutante" (cf. FEW 8, 42b et 43a); mais j'ai trouvé de façon isolée Doubs «paugrener (se -) même sens que se potringuer [sur celui-ci v. FEW 9, 272] "se médicamenter", "se dorloter" » Beauquier ds Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 1880, p. 106, qui pose problème

ripollepette, v. ripopette ds MélVarFr 2, 232, ripopée ds TLF et FEW 9, 175b seune, ajoutez ere 378, 461 impft ind. 3 de être, cf. ALFC 4, 1463.

On peut souhaiter la reprise en un petit volume d'une seconde édition de ce texte qui mérite de trouver des lecteurs.

Gilles ROQUES

Marie-Guy BOUTIER / Marie-Thérèse COUNET / Jean LECHANTEUR, *Atlas linguistique de la Wallonie*, tome 6: La terre, les plantes et les animaux (1^{re} partie), Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 2006, 555 pages.

La dialectologie galloromane présente traditionnellement ses résultats sous trois formes canoniques: les atlas géolinguistiques (qu'il s'agisse de l'ALF ou des atlas régionaux), qui donnent la priorité à la représentation visuelle des aires et des isoglosses mais négligent le plus souvent de commenter, d'analyser et d'étymologiser / historiciser les matériaux; puis, les monographies dialectales, consacrées en général à un parler bien délimité et qui traitent plusieurs niveaux d'analyse en profondeur (phonétique / phonologie, morphologie et syntaxe, lexique – ce dernier représenté sous forme onomasiologique ou sémasiologique) mais ne réussissent pas toujours à replacer leur objet dans un

contexte géolinguistique et historique plus large; enfin, des recueils essentiellement lexicographiques qui peuvent être consacrés au lexique d'un village ou au contraire d'une région très vaste (d'une certaine façon, c'est le cas du FEW qui chapeaute la Galloromania tout entière), et dont les ambitions scientifiques peuvent varier du tout au tout. Le Glossaire des patois de la Suisse romande est le représentant le plus achevé de cette dernière catégorie.

L'ouvrage ici recensé est unique au sein des publications de dialectologie galloromane en ce qu'il participe de ces trois catégories: il est en même temps un atlas géolinguistique aux cartes riches et détaillées ainsi qu'un dictionnaire onomasiologique, étymologique et historico-comparatif; en outre, il ne se limite pas au lexique car le tome 1 de l'ALW était consacré en propre à la phonétique et le tome 2, à la morphologie. À l'échelle de la Wallonie, l'ALW se présente comme l'équivalent d'une heureuse fusion entre le FEW (qu'il corrige et complète) et l'ALF (avec bien sûr une densité de points d'enquête et de témoins incomparablement plus grande). L'atlantographie française, aujourd'hui partie à la retraite, aurait beaucoup gagné à s'inspirer d'un tel ouvrage.

Le tome 6 de l'ALW compte 187 notices et 92 cartes, regroupées en cinq grandes articulations (I. La terre et l'eau, la végétation [17-114]; II. Les routes et les chemins [114-149]; III. Généralités sur les plantes [149-255]; IV. Espèces d'arbres et arbustes; plantes à fruits [255-471]; V. Activités forestières, Arboriculture [471-515]). Il s'ouvre sur quelques pages de «Présentation du volume » [7-11] dues à la plume de Marie-Guy Boutier, qui y rappelle l'importance de la critique métaphilologique comme « fondement à l'objectivation des données de l'Enquête en tant que signes de la langue » [8]. Une «Bibliographie des principaux ouvrages cités en abrégé » [12-15] suit cette présentation. Les 187 notices s'étendent de la page 17 à la page 515; elles sont suivies d'un long index des formes [517-543] ainsi que d'un « Index étymologique » qui établit d'abord la liste des étymons [544-549] puis celle des « Mots d'origine inconnue ou incertaine » qui regroupe en fait des renvois précis aux Inconnus du FEW, «entre crochets dans les cas où un classement est proposé; avec * dans le cas de simples hypothèses » [549]. On trouvera en page 551 la « Table des Illustrations », au nombre d'une demi-douzaine (on aurait pu souhaiter qu'il y en eût davantage). Une table des matières très détaillée clôt l'ouvrage [553-555].

La microstructure d'une notice comporte normalement un numéro séquentiel, un intitulé correspondant à un concept, l'indication des questions d'enquête ayant fourni des matériaux dont la présence est pertinente dans le cadre du concept visé, un long commentaire explicatif, une bibliographie renvoyant à des ouvrages atlantographiques de citation obligatoire, un bloc de matériaux classés et hiérarchisés à l'aide d'une notation alpha-numérique qui distingue les types et les sous-types lexicaux, de très nombreuses notes où les rédacteurs apportent au lecteur toutes les informations complémentaires n'ayant pas leur place dans les matériaux (c'est souvent la partie la plus longue d'une notice; ces notes rappellent beaucoup dans leur forme et leur contenu celles d'un article du FEW ou du LEI) et enfin, une carte à symboles qui peut occuper selon les cas une page, une demi-page ou une demi-colonne et qui n'apparaît que « lorsqu'elle permet une représentation adéquate de la matière interprétée » [9]; certaines notices ont même eu droit à deux cartes, lorsque l'abondance et l'intérêt des matériaux le justifiaient. Précisons que le système iconographique des symboles illustrant les cartes permet de faire ressortir différentes isoglosses en même temps, avec beaucoup de précisions.

La Wallonie peut s'enorgueillir de disposer du meilleur atlas géolinguistique de la Galloromania; souhaitons longue vie à ce projet (neuf tomes sont parus mais plusieurs doivent encore voir le jour) et remercions ses artisans pour leur dévouement et leur constance.

André THIBAULT

Pierre KUNSTMANN (dir.), *DÉCT: Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes*, en collaboration avec Hiltrud GERNER, Gilles SOUVAY et Achim STEIN, LFA/Université d'Ottawa, ATILF/Nancy Université, 2007-2009, http://www.atilf.fr/dect.

D'étape en étape, le site du Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes (DÉCT) s'est pourvu depuis son ouverture, en 2007, de fonctionnalités qui en font aujourd'hui un instrument de travail à la fois performant, et en général fiable et complet, dans les limites des objectifs déjà atteints. Le mérite en revient à ses trois principaux concepteurs, Hiltrud Gerner, Pierre Kunstmann et Achim Stein, dont la collaboration a nourri la création d'un outil qui ouvre à ses utilisateurs de vastes possibilités. Chacune des étapes qu'il sera amené à parcourir est munie d'explications simples et précises qui en garantissent la bonne exécution. Clarté et efficacité en sont ainsi deux des plus évidentes qualités. Les requêtes, multidirectionnelles, peuvent être émises aussi bien à partir des œuvres de Chrétien que des divers moteurs de recherche dont le site est équipé afin de permettre une navigation aisée à l'intérieur de ses données ou entre elles, vers une entrée spécifique du lexique (par la forme exacte ou lemmatisée du vocable), ou encore du dictionnaire alphabétique à la série des occurrences en contexte (en mode « nomenclature »), etc. Cette aisance dans le parcours du site ainsi que la rapidité d'exécution des demandes constitue un autre des atouts du DÉCT: on voit que ce projet a été élaboré dans un souci permanent d'efficience et de maniabilité, et autant que faire se peut, de cohérence et d'exhaustivité. La redirection vers les autres ouvrages de consultation informatisés, ou encore la traduction bilingue des pages, y compris les définitions sémantiques et les données métatextuelles des articles – opération qui nécessite une très grande rigueur dans le choix des interprétations, afin d'éviter tout désaccord entre les notices -, ne sont qu'une illustration partielle de cette volonté. L'équipe du DÉCT n'a pas non plus hésité à se frotter à des questions aussi passionnantes et complexes que le traitement des locutions, même si dans ce domaine, les résultats ne peuvent être considérés comme définitifs ni sur le plan informatique ni au point de vue linguistique. Soit en effet le substantif chief, par exemple, si l'on comprend que les suites qui admettent un constituant verbal soient référées tantôt au nom lui-même (traire / venir a chief) tantôt au verbe qui sert de support à la construction (baissier / croler le chief), tous les spécialistes ne s'accorderont pas sur le rattachement des citations offertes à partir de baissier à la catégorie des locutions, ou sur le voisinage de croler le chief avec la tournure pronominale soi croler, dans la page qui visualise les éléments relatifs à ce verbe. On notera d'ailleurs que les exemples de chief qui s'articulent avec baissier et croler n'apparaissent pas dans l'article complet que le dictionnaire réserve au substantif. La recherche d'une citation précise n'est pas non plus facilitée par leur classement ni par leur répétition, si plusieurs modèles de locutions sont combinés - par exemple, pour de chief en chief, d'un chief en autre et de l'un chief jusqu'a l'autre, où sont listées quatre fois la même série de neuf occurrences. L'utilisateur

sera peut-être aussi gêné par l'obligation où il se trouvera de remonter jusqu'aux formes lemmatisées des mots qui l'intéressent, au risque sinon de faire chou blanc. La capacité de venir à bout de structures linguistiques aussi épineuses et variées n'en reste pas moins impressionnante et démontre la régularité du DÉCT dans leur traitement.

La multiplicité des parcours envisageables ne laisse que difficilement rendre compte en une ou deux pages du potentiel disponible lors d'une consultation. Nous nous contenterons donc ici d'évoquer certaines des autres caractéristiques du site et d'émettre quelques suggestions, à bien plaire, pour ses futurs développements.

Restreint pour l'instant à la version « canonique » du manuscrit BnF, f. fr. 794, ce qui exclut les chansons attribuées à Chrétien ainsi que les textes de Guillaume d'Angleterre et de *Philomena*, le projet ambitionne à terme l'intégration des variantes textuelles dans le lexique, ce qui représente un autre défi de taille en matière de gestion à la fois intellectuelle et pratique. On attend en effet de voir comment l'information sera prise en charge de façon à exprimer les correspondances adéquates au sein d'une varia lectio, surtout lorsque celles-ci dépassent le cadre de simples échanges paradigmatiques d'un manuscrit à l'autre et engagent des transformations plus conséquentes - modifications à l'intérieur d'une chaîne syntaxique, réélaboration de vers entiers, etc. On ne saurait qu'espérer le succès d'une telle extension, qui donnerait pour la première fois un accès sans limites à la tradition textuelle du trouvère champenois, de même qu'à sa matérialité. Compte tenu de la capacité du DÉCT à s'imposer comme une référence durable dans le domaine des études lexicologiques, il serait alors regrettable que des reproductions de meilleure qualité ne puissent figurer sur son site (sauf pour le Lancelot, à ceci près que le recours aux images du Projet Charrette 1 entraîne des conflits pour d'éventuelles vérifications, étant donné l'écart qui se manifeste entre leur numérotation et celle de la transcription). L'ouverture dont fait preuve aujourd'hui le Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France laisse peut-être augurer un accord qui permettrait de remplacer les copies de microfilms actuellement disponibles par des saisies numériques en couleurs, au moins pour les nombeux exemplaires des romans de Chrétien conservés à Paris.

L'achèvement du lexique constitue pourtant un enjeu déjà suffisant pour des années de labeur. Pour l'heure, l'exploitation des étymons est, elle aussi, encore bien inférieure à celle des données lexicales (et le mode de composition des requêtes dans ce domaine peu efficace au regard de leur commodité dans les autres cas). Ceci explique que pour un terme dont le réseau lexico-sémantique ne connaît pas d'autres extensions dans le corpus, l'option « Mots de la famille ... » que propose le bouton « Actions » produit une réponse équivalente à un article complet. En attendant la version définitive du dictionnaire, peut-être serait-il moins déroutant de proposer à l'utilisateur un message du type « Pas d'autres représentants de la famille concernée » ?

Les procédures, toujours délicates, de lemmatisation sont elles aussi responsables de quelques conflits ou divergences auxquels il devrait être facile de remédier. Chiés,

Il convient par ailleurs de rappeler l'existence du site du Centre d'Édition de Textes Électroniques (CETE; http://palissy.humana.univ-nantes.fr/CETE/CETE.html), qui donne accès à une présentation synoptique des huit manuscrits du *Chevalier de la Charrette* avec affichage de deux documents à la fois, défilement par page ou d'après la localisation d'un vers, et possibilité d'obtenir des renseignements sur chaque copie.

par exemple, est bien sûr signalé comme forme de *chief*, mais une demande à partir de cette variante morphologique n'aboutit à aucun résultat ni à une proposition d'alternative satisfaisante de la part du lemmatiseur (le rapport établi avec *cheoir* est en outre doublement problématique puisque *chiés* n'appartient même pas au répertoire des graphies signalées pour ce verbe). Les exemples de la variante flexionnelle ne figurent pas non plus dans l'article consacré à ce substantif et ne peuvent être visualisés qu'en contexte (avec une superposition fautive, pour le v. 4816 d'*Yvain*, qui illustre la préposition homonyme du substantif). Comment d'ailleurs y recherche-t-on une forme particulière, à l'exclusion des autres? Et ne peut-on obtenir toutes les occurrences d'un mot dans une notice complète – si ce n'est à nouveau sous l'apparence d'un concordancier, au moyen de la fonction « Attestations du lemme ... dans les textes » ou de l'option « Attestations dans les textes » du bouton « Action », qui la redouble ?

À terme, les matériaux déjà accumulés et la structure élaborée pour en assurer l'exploitation devraient autoriser d'autres développements encore, comme pour le traitement des réseaux sémantiques ou de certaines relations qui interviennent à ce niveau. Tout porte enfin à croire que cette entreprise intelligente et novatrice encouragera d'autres travaux du même ordre, au moyen d'œuvres ou d'ensembles de textes du répertoire classique et surtout, moins traditionnels, en vue d'accroître l'enrichissement de nos connaissances sur la langue ancienne.

Olivier COLLET

Jean-Denis GENDRON, D'ou vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens? Essai sur l'origine des accents. Contribution à l'histoire de la prononciation du français moderne, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 287 pages.

Cet ouvrage essaie de fournir quelques éléments de réponse à un fait paradoxal dans l'histoire de la prononciation du français des deux côtés de l'Atlantique, en mettant en perspective les jugements des accents québécois et français à travers les siècles. La question que l'auteur se propose d'éclaircir est de savoir pourquoi les observateurs français et étrangers déclarent l'accent québécois aussi 'bon' que l'accent parisien aux XVII^e et XVIII^e siècles, alors qu'il est jugé différent au XIXe siècle.

L'avant-propos met en avant cette «énigme sociolinguistique» qu'il convient de résoudre, en posant le cadre de l'étude dont le point de départ constitue les témoignages des observateurs sur l'accent des Canadiens aux XVII°, XVIII° et XIX° siècles. Jean-Denis Gendron rappelle que l'accent qualifié de canadien par les voyageurs se réfère à l'accent que l'on nommerait aujourd'hui québécois (par opposition à l'accent acadien). Pour étudier l'évolution de l'usage et des normes de prononciation au Canada et en France, l'auteur s'appuie sur un vaste ensemble de recherches dont le détail figure en partie à la fin de l'avant-propos et dans la bibliographie. Outre les témoignages concernant les usages phonétiques, on y trouvera des travaux sur des aspects sociaux et historiques susceptibles d'avoir eu un impact sur l'évolution des normes de prononciation.

L'argumentation de Jean-Denis Gendron s'articule dans trois chapitres précédés d'une introduction de 33 pages qui livre au lecteur une vue d'ensemble de la question étudiée. L'auteur fournit un aperçu des témoignages qui seront étudiés en détail dans

le premier chapitre. Les citations concernant la perception de l'accent québécois depuis le XVII^e siècle proviennent en grande partie de la thèse de doctorat de Marie-France Caron-Leclerc¹. Il y apparaît que les voyageurs français et étrangers semblent être d'accord sur la qualité de l'accent canadien/québécois. Pour le comte de Bougainville, « cet accent est aussi bon qu'à Paris » [3] et si l'on croit le botaniste suédois Pehr Kalm,

tous, ici, tiennent pour assuré que les gens du commun parlent ordinairement au Canada un français plus pur qu'en n'importe quelle Province de France et qu'ils peuvent même, à coup sûr, rivaliser avec Paris. Ce sont les Français nés à Paris, euxmêmes, qui ont été obligés de le reconnaître [3].

Or, à partir de 1810, les commentaires d'observateurs de la langue canadienne se distinguent fondamentalement de ceux des siècles précédents dans la mesure où ils pointent les divergences entre les accents français et québécois qui leur paraissent surprenantes. Entre 1760 et 1810, il semble donc y avoir eu une modification des usages (et des normes) de prononciation qui a intrigué plusieurs chercheurs, dont le philologue canadien-anglais James Roy, le linguiste américain Aaron-Marshall Elliott et le phonéticien français Georges Straka. Roy et Straka sont d'accord pour dire que le changement a émané de Paris et qu'il s'est produit au moment de la révolution de 1789. Selon ces deux chercheurs, il trouve sa source dans les classes sociales inférieures, la petite bourgeoisie et les classes populaires, qui, s'élevant dans la hiérarchie sociale, auraient modifié la prononciation de Paris. Cependant, cette interprétation pose problème puisqu'elle nous met devant une autre question: comment les voyageurs ont-ils pu juger, au XIX e siècle, leur accent supérieur à celui des Québécois si ces derniers ont conservé le bon usage, alors qu'à Paris, le changement s'est produit sous l'action des classes inférieures? Comment ont-ils pu considérer la prononciation québécoise comme «épaisse, lourde, rude, traînante » [79], ayant une «connotation provinciale, populaire, et même paysanne » [31]?

L'auteur émet alors l'hypothèse selon laquelle il y avait à Paris, aux XVII° et XVIII° siècles, deux styles de discours et deux styles de prononciation: le 'bel usage' des salons et de la cour (cf. Trudeau 1992)², et le 'grand usage' (cf. Thurot 1881-1884 (I), 385)³, style soutenu qui est pratiqué dans le discours public. La coexistence des deux styles à Paris semble se perpétuer jusqu'au début du XVIII° siècle où un flottement dans les opinions des grammairiens – certains se mettent à favoriser les prononciations du discours soutenu – aurait déclenché, selon Jean-Denis Gendron, une évolution de la norme. L'entrée en scène de la classe intellectuelle des philosophes et encyclopédistes, appuyés par la grande bourgeoisie de Paris, donnera le ton et imposera, au moment de la révolution de 1789, son style qui est celui du 'grand usage':

À cause de Vaugelas, le style de prononciation usité au parlement de Paris était devenu un mode exceptionnel de dire et de prononcer. Mais avec la Révolution, ce mode exceptionnel [...] est devenu le mode quotidien de prononcer de la haute

Marie-France Caron-Leclerc, Marie-France, Les témoignages anciens sur le français du Canada (du XVII^e au XIX^e siècle): édition critique et analyse, Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 1998.

² Danielle Trudeau, Les inventeurs du bon usage (1529-1647), Paris, Minuit, 1992.

³ Charles Thurot, De la prononciation française depuis le commencement du 16^e siècle d'après le témoignage des grammairiens, Paris, Imprimerie nationale, 2 vol., 1881-1884.

société parisienne. C'est un retournement de la situation, un quasi-changement de nature dans la prononciation courante du français. C'est une révolution phonétique qui accompagne la révolution politique [23].

Le premier chapitre [37-96] fournit une documentation très riche sur l'accent québécois traditionnel d'après les remarques des voyageurs des XVII°, XVIII° et XIX° siècles. À partir de nombreux témoignages de voyageurs et d'observateurs de la langue québécoise de l'époque, l'auteur argumente en faveur d'une parenté de la prononciation entre Québec et Paris qui semble avoir trouvé sa source dans la prononciation naturelle du style familier du 'bel usage'. Cette communauté d'accent s'est maintenue jusqu'à la séparation du Canada de la France en 1760. Toujours est-il que le vide documentaire qui concerne la période entre 1760 et 1810 au Québec ne permettra pas de tirer des conclusions définitives quant à la réalité linguistique de l'époque. On doit cependant présumer que la variation phonétique est restée considérable des deux côtés de l'Atlantique pendant les XVII° et XVIII° siècles. Les témoignages datant de cette première période se résument à des appréciations globales pour caractériser les accents, alors que ceux du XIX° siècle offrent des remarques détaillées sur la prononciation des voyelles et le mode d'élocution.

Dans le deuxième chapitre [97-166], l'auteur traite les causes de la convergence des accents parisien et canadien aux XVII° et XVIII° siècles, puis de leur divergence au XIX° siècle. Des bouleversements politiques engendrés par la révolution de 1789 résulte à Paris une mutation sociale et phonétique qui a conduit la haute société parisienne à rejeter le style familier pour lui substituer le style soutenu. Le changement concernant la perception de l'accent québécois par les voyageurs s'explique, selon l'auteur, par l'écart considérable engendré par le passage à Paris au style soutenu de prononciation :

On est passé, d'une prononciation naturelle, sans apprêt, à une prononciation cultivée, qui crée une conscience de classe où l'opposition se fait maintenant avec la prononciation populaire. Alors qu'aux XVIII^e et XVIII^e siècles l'opposition de style de prononciation avait lieu avant tout, semble-t-il, au sein même de la haute société – prononciation familière/prononciation soutenue – au XIX^e siècle, l'opposition de style de prononciation se fait maintenant entre l'élite et le peuple [165].

Ceci expliquerait la surprise des voyageurs du XIX^e siècle de trouver, au Canada, le même accent dans l'élite et le peuple.

L'argumentation de l'auteur se base sur l'étude minutieuse de certains traits de prononciation qui auraient existé dans les deux communautés (parisienne et québécoise) aux XVII^e et XVIII^e siècles et qui seraient tombés en désuétude à Paris à la suite de l'abandon, à la fin du XVIII^e siècle, des pratiques phonétiques liées au discours familier. Pour ce qui est de la postériorisation du [a] bref > [v] en finale de mot, elle aurait, selon Jean-Denis Gendron, ses origines dans la prononciation du peuple de Paris puisqu'elle « n'a aucunement surpris les voyageurs des XVII^e et XVIII^e siècles: elle leur était probablement familière » [149]. Notons cependant qu'Yves-Charles Morin (2002, 57)⁴ considère cette évolution comme un développement autochtone et affirme que ce cas de postériorisation est relativement rare dans le domaine d'oïl. Le fait que ce phénomène

Yves-Charles Morin, «Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec », *Revue québécoise de linguistique* 31 (1), 2002, 39-78.

ne semble pas figurer parmi les traits stéréotypés et stigmatisés que l'on retrouve dans les représentations (semi-)littéraires de la prononciation populaire aux XVII° et XVIII° siècles (cf. Lodge 1996, 211) ⁵ pourrait appuyer l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'une évolution indépendante qui s'est produite au Canada. De même, l'interprétation de l'ouverture de [ε] en [a] (« Prononciation probablement d'origine parisienne populaire ou encore régionale qui s'est développée au Canada » [162]) soulève quelques questions. Alors que plusieurs chercheurs affirment qu'il s'agit d'un trait hérité du français populaire parisien du XVII° siècle, Morin (2002, 48) fait remarquer qu'au Québec,

l'ouverture affecte toutes les voyelles [ɛ] en finale de mot, qu'elles aient été brèves au XVII^e siècle, comme dans *billet*, *poulet*, *lait* (devenus [bija, poula, la] dans certains usages québécois) ou longues, comme dans *frais* ou *français* (devenus [fra, frãsa]).

Les textes parisiens du XVII^e siècle, en revanche, indiquent que seules les voyelles longues s'ouvrent, et ceci aussi bien en syllabe (maintenant) ouverte qu'en syllabe (maintenant) fermée. Morin en conclut que ces différences structurales constituent le résultat de deux changements complètement autonomes. Malgré les nombreuses convergences entre la prononciation populaire de Paris et la prononciation québécoise aux XVII^e et XVIII^e siècles, il faut alors se de garder de sous-estimer la dynamique interne qui a pu conduire à des évolutions indépendantes (et divergentes).

Les réponses apportées à travers l'étude méticuleuse des prononciations répandues en France et au Québec entre le XVII^e et le XIX^e siècle soulèvent, bien sûr, d'autres questions que l'auteur relève dans la conclusion générale [221-231]: quel a été le mode d'appropriation de la prononciation soutenue par la bourgeoisie? En quoi consiste la période de flottement, de désordre, qui a résulté des bouleversements linguistiques induits par la Révolution?

Les quatre appendices du livre contiennent un tableau des auteurs cités par Charles Thurot (1881-1884) et Georges Straka (1981) 6 se rapportant à la prononciation du français, regroupés par décennie, ainsi que des remarques complémentaires quant aux changements phonétiques et à la variation dans la longue durée. Le lecteur y trouvera également une vue synthétique des prononciations courantes dans le 'bel usage' ou encore dans la petite bourgeoisie de Paris, devenues des prononciations populaires, aussi bien à Paris et ses environs qu'à Québec. Une liste de noms d'ecclésiastiques émigrés au Canada entre 1791 et 1813 complète cet ensemble. Le lecteur spécialiste aurait souhaité un index des principaux phénomènes phonétiques étudiés (postériorisation, palatalisation, amuïssement), même si celui-ci n'est pas indispensable, grâce à une table de matières très détaillée.

L'ouvrage s'adresse visiblement à la fois aux spécialistes et aux non-spécialistes, comme le laissent entendre certains choix au niveau de la présentation. On lira que le « lecteur qui, d'emblée, voudrait prendre une vue d'ensemble du sujet traité, peut s'en tenir à la lecture de l'Avant-propos, de l'Introduction et des conclusions » [xvi]. L'auteur

Anthony Lodge, «Stereotypes of vernacular pronunciation in 17th-18th century Paris », *Zeitschrift für Romanische Philologie* 112, 1996, 205-231.

⁶ Georges Straka, «Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui», Travaux de linguistique et de littérature XIX (I), Strasbourg, Centre de philologie et de littératures romanes, 1981, 161-248.

souligne plus loin que «l'introduction [...] donne au lecteur pressé ou peu friand de développements techniques une vue d'ensemble [...] qu'on pourra compléter par la lecture de la conclusion du troisième chapitre et de la conclusion générale » [xx]. Si l'idée de faciliter la tâche au lecteur est bien pensée, elle implique une démarche qui donne lieu à des répétitions. Ces répétitions concernent avant tout les citations qui figurent plusieurs fois dans le texte. À titre d'exemple, nous avons choisi la citation de Pierre Joseph Thoulier d'Olivet de 1736 (cf. Caron-Leclerc 1998, 50) qui apparaît aux pages 31, 49, 59, 61 et 136: « On peut envoyer un opéra en Canada, et il sera chanté à Québec, note pour note, sur le même ton qu'à Paris ». Il aurait été judicieux de joindre, en appendice, une liste des témoignages d'observateurs afin d'éviter cette redondance. Le style d'écriture parfois très métaphorique, voire poétique peut paraître surprenant, mais il a sans doute l'avantage de rendre la présentation des faits linguistiques moins austère :

Le coup a été dur. L'élan brisé. [...] Mais le coup n'a pas été mortel. Conjurant avec le temps ce mauvais sort par la reprise en main du destin de la nation, sur cette langue à l'horizon barré, arc-boutée sur son passé, se greffe, se forge maintenant une autre langue dont les traits sont à dessiner, à se mettre en place [228 sq.].

Jean-Denis Gendron nous livre une étude très bien documentée qui donne une image vivante de l'histoire de la prononciation au Québec. Ce travail jette une lumière nouvelle sur des aspects qui n'ont pas ou peu attiré l'attention des chercheurs (notamment le rapport entre des événements sociopolitiques et les usages de prononciation). La finesse de l'analyse, l'abondance des sources citées et la présentation en font un ouvrage vivement recommandé aux lecteurs intéressés par l'évolution de la prononciation en France et au Québec.

Anika FALKERT

Albert VALDMAN / Kevin J. ROTTET / Barry Jean ANCELET / Richard GUIDRY (†) / Thomas A. KLINGLER / Amanda LAFLEUR / Tamara LINDNER / Michael D. PICONE / Dominique RYON, Dictionary of Louisiana French: As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities, [Jackson], The University Press of Mississippi, 2010, 892 pages.

Albert Valdman, à qui l'on doit déjà un très respectable *Dictionary of Louisiana Creole* (Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press, 1998) ainsi que le meilleur dictionnaire de créole haïtien disponible à ce jour (*Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Indiana University, Creole Institute, 2007), vient de publier avec son équipe un monumental ouvrage de référence (les 892 pages sont au format 21 x 28,5 cm) portant sur le français de Louisiane. Rappelons que l'on ne dispose sur cette variété que de quelques sources lexicographiques publiées: W. A. Read, *Louisiana French*, 1931; J. Ditchy, *Les Acadiens louisianais et leur parler*, 1932; J. O. Daigle, *A dictionary of the Cajun language*, 1984; P. Griolet, *Mots de Louisiane*, 1986. Certes, la BDLP-Louisiane¹ avait déjà mis en ligne depuis quelques années les résultats partiels des travaux de ses collaborateurs, mais l'ouvrage ici recensé est beaucoup plus exhaustif.

Le Dictionary of Louisiana French [= DLF] se distingue dans le monde de la lexicographie francophone par une caractéristique typologique plutôt inusitée: sa nomenclature n'est pas différentielle². En effet, il ne s'agit pas ici de mettre l'accent sur ce qui caractérise le français de Louisiane par rapport au français de référence, mais bien de recueillir tout ce qui peut se dire ou s'être dit (ou écrit)³ dans cette variété diatopique aujourd'hui moribonde. Le grand avantage d'une telle démarche (outre le fait évident que la nomenclature forme un tout fonctionnellement cohérent) est que l'existence de régionalismes négatifs peut y être débusquée. Par exemple, on y cherchera en vain un mot comme quetsche (qui ne s'est répandu en France qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle à partir de son Alsace natale), alors que le mot prune (qui appartient en Louisiane au stock lexical hérité à l'époque coloniale) y figure à bon droit.

La nomenclature, pour accueillante qu'elle soit, connaît toutefois quelques restrictions: on n'y trouve par exemple que relativement peu d'anglicismes lexématiques (contrairement aux anglicismes sémantiques et aux calques phraséologiques, qui abondent). Dans la situation de déliquescence extrême qui caractérise le français en Louisiane, parlé par des locuteurs qui pratiquent tous l'alternance et le mélange de codes à grande échelle, les artisans du DLF ont eu raison d'être peu accueillants envers les mots d'origine anglaise. Ces derniers, lorsqu'ils ont tout de même été retenus, sont mis en relief typographiquement, la vedette apparaissant en petites majuscules⁴. Il s'agit souvent de mots qui n'ont pas le même sens, le même fonctionnement syntaxique ou la même catégorie grammaticale qu'en anglais (un *don't care*⁵ pour désigner une personne nonchalante; un *deep freeze* pour un congélateur, etc.) et qui appartiennent donc tout de même au français local.

Un autre trait typologique fait du DLF un objet spécial dans le panorama des dictionnaires de variétés diatopiques francophones: sa métalangue est l'anglais. En fait, non seulement les mots-vedettes sont traduits en anglais (plutôt que glosés en français), mais aussi les très nombreux exemples. De ce point de vue, le DLF illustre une tradition déjà bien établie dans les situations diglossiques où la langue-objet est clairement subordonnée à la métalangue; c'est le cas du créole un peu partout, mais aussi du français en Louisiane.

Ce dictionnaire atypique se distingue encore par un autre point : ses sources sont en grande partie orales. Nous ne parlons pas ici d'énoncés oraux relevés au vol dans la rue ou dans un café et vite jetés sur le papier, mais bien d'un riche corpus d'enregistrements entièrement édités et partiellement disponibles sur un CD-ROM intitulé Discovering Cajun French through the spoken word / À la découverte du français cadien à travers la

Il n'y a guère qu'au Québec que l'on rencontre une telle formule non-différentielle (Dictionnaire général de la langue française au Canada de L.-A. Bélisle; Dictionnaire du français plus et Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, v. ici 57, 577-581; Franqus, http://franqus.ca/dictio/accueil.jsp), mais pour des raisons totalement différentes (volonté d'indépendance face à la norme hexagonale).

Dans une période allant « from 1930 to today » [XIII].

When a headword is spelled in SMALLCAPS, this indicates that the word is of English origin and that it does not have a consistent or usual spelling in Louisiana French other than the English spelling [...]. » [xx1].

Ce mot (d'origine probablement délocutive; cf. *je-m'en-foutiste*, ital. *menefreghista*, etc.) a été classé entre *don* et *donation*, alors qu'on l'attendrait plutôt (en dépit de l'apostrophe) entre *dont* et *dope*.

parole⁶. Un imposant travail a été accompli: « Interviews were conducted with at least five persons in each of the 24 areas by members of the project team, some assisted by graduate students who were fluent speakers of Louisiana French. » [XIII]. Le tout constitue un véritable modèle à suivre pour les équipes qui aimeraient se livrer à une description lexicographique d'une variété diatopique à partir de matériaux oraux.

En plus du dictionnaire à proprement parler [1-665], l'ouvrage comporte des remerciements [1x-x], une préface [x1-x1v], un excellent guide d'utilisation [xv-xv11], une présentation détaillée de la microstructure [x1x-xxv], une bibliographie [xxv11-xx1x], des tables de sigles bibliographiques [xxx1] et géographiques [xxx111], une liste d'abréviations courantes [xxxv-xxxv1], un guide de prononciation [xxxv11-x1] et enfin, un très riche «English-Louisiana French Index» [667-892] qui peut être utilisé entre autres pour des recherches onomasiologiques.

La microstructure, en plus de la transcription phonétique, de la catégorisation grammaticale et des marques d'usage, offre un classement hiérarchique des acceptions, des exemples authentiques et référencés et de très nombreuses locutions (à titre d'exemple, l'article *donner* occupe près de trois colonnes). Ces dernières recèlent parfois des informations intéressantes: c'est s.v. *doigt* qu'on apprend que la loc. *d'épais* peut se substituer à *d'épaisseur* pour exprimer une mesure (« un doigt d'épais / the thickness of a finger »). Cette donnée n'est malheureusement pas reprise s.v. *épais*⁷.

Le point de vue du DLF est strictement synchronique et syntopique: le dictionnaire ne cherche pas à replacer les matériaux dans un contexte historique et géographique plus large. Cela est compréhensible, étant donné l'ampleur de la tâche, mais des ouvrages comme le *Dictionnaire Historique du Français Québécois* du TLFQ de Cl. Poirier (1998) et le *Dictionnaire du français acadien* d'Y. Cormier (1999) ayant pavé la voie, on espère que les auteurs se consacreront désormais à une mise en perspective des éléments de ce trésor lexical, dans le cadre d'un nouvel ouvrage à dominante philologique et historico-comparative. Ils sont les mieux placés pour le faire.

André THIBAULT

<www.indiana.edu/~creole/cdflyer.pdf> - «This very complex and sophisticated CD-ROM not only provides 150 pages of representative texts accompanied by oral samples, but it incorporates lexical search software that provides access to a 3,000 word lexicon. It also contains a concordance for that lexicon and makes it possible for the user to locate each occurrence of the individual items in the texts. » [x1].

Une informatisation entière du texte du DLF à travers la BDLP-Louisiane permettrait de contourner ce genre de problèmes.

Philologie et éditions de textes

Journée d'études anglo-normandes organisée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Palais de l'Institut, 20 juin 2008, Actes édités par André Crépin et Jean Leclant, Paris (AIBL, Diff. De Boccard) 2009, 173 pages.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a raison de s'intéresser à cette branche essentielle du français qu'est l'anglo-normand. D'abord partie intégrante de l'ancien français, le français insulaire s'émancipe peu à peu et surtout à partir de la perte de la Normandie (1204), mais les liens culturels et littéraires restent étroits pendant tout ce siècle philosophique.

En premier, A. Butterfield, *Guerre et paix : l'anglais, le français et « l'anglo-français »* [7-23], présente un discours plaisant sur les désignations variables de l'anglo-normand et sur certains témoignages écrits de tensions politiques durant la Guerre de Cent Ans.

Tony Hunt, L'alchimie anglo-normande [25-38], prouve encore une fois la précocité de l'écriture anglo-normande, spécialement en matière des écrits scientifiques, dans le cas présent de ceux traitant de l'alchimie. Après une utile introduction dans une alchimie basée essentiellement sur (Pseudo-)Geber [Jabir ibn Hayyan, mort en 803, revu et augmenté au X^e s., traduit en latin aux XII e et XIII e s.], il fournit de courts extraits du manuscrit BL Sloane 1754 [agn. 1er t. XIVe s.], notamment du Livre de alkemye en fraunceys (f° 152r-162v; DEAF: LAlkemyeH°, agn. ca. 1300), un véritable traité théorique et pratique couvrant neuf folios. Le manuscrit analysé contient surtout des textes de médecine et de pharmacie, et essentiellement en latin. L'alchimie est de plus développée dans un traité sur le traitement des métaux (latin et anglo-normand, f° 138r-142v) et dans La prove de preciose pyeres (agn., f° 152r-153r). Le manuscrit ne contient pas de textes anglais, mais bien des termes techniques anglais dans les textes latins et français. Comme souvent, T.H. ouvre pour nous une voie de recherche relativement déserte qui ne saurait se passer de la production en latin et en anglo-normand (ex.: bec m. "goulot de sortie (de l'alambic)", 29, attesté chez GdfC pour 1581 seulement, aussi alembic, allutel, etc.). C. Opsomer et R. Halleux mentionnent le ms. Sloane dans leur travail L'alchimie de Théophile et l'abbaye de Stavelot, publié dans les Mélanges Beaujouan de 1994, 440, n. 4.

- J.-P. Pouzet, Lieux et présence de l'anglo-français insulaire dans l'écriture religieuse anglaise (fin XII^e fin XIV^e siècle) [39-80], parle de 'l'anglo-français insulaire', désignation destinée à ouvrir les yeux aux néophytes dans le domaine de l'anglo-normand et de la linguistique historique (l'inclusion du latin dans sa définition de son 'anglo-français' peut également servir à cette fin), et s'approche de ce qu'il appelle 'écriture religieuse'. Il déploie un feu d'artifice terminologique, bibliographique et verbal, mettant en question tous les acquis, pour indiquer nombre de pistes de recherche 'nouvelles'. Des résultats concrets et assimilables seront les bienvenus pour compléter éventuellement le travail exemplaire et admirable des anglo-normandistes.
- J.-Cl. Thiolier, *Pierre de Langtoft au sud du Humber* [81-113], en profond connaisseur de Pierre de Langtoft, met en œuvre son savoir pour une localisation aussi précise que possible de l'aire de travail du chroniqueur anglo-normand et des scribes ou ateliers producteurs des manuscrits conservés (ChronPLang, terminée en 1307). Les deux

premières parties de la chronique, un *Brut* et une suite saxonne et normande, s'avèrent composées avec une haute probabilité à Bridlington (prieuré augustin sur la côte du Tiers Est du Yorkshire). La troisième partie, portant sur le règne d'Édouard I^{er}, a pu être rédigée au sud du Humber, c'est-à-dire dans le Lincolnshire (prob. deux rédactions, v. ChronPLangi/IIT). Un des indices parmi nombre d'autres, étalés en détail et avec des digressions toujours intéressantes: les manuscrits contenant les trois parties proviennent du nord, ceux ne contenant que Édouard I^{er}, sauf p.-ê. un, du sud du Humber; une continuation relatant la mort du roi a été écrite de nouveau au nord. Il ne sera pas facile de trouver des répercussions sur la langue des différentes parties du texte, maintenant localisées avec précision, mais écrites par le même auteur dans un laps de temps relativement court (*ca.* 1280-1307).

Philippe Ménard, Les mentalités médiévales d'après le recueil de proverbes de Cambridge (Corpus Christi College 450) [114-138], se base, pour un essai très lisible sur les mentalités médiévales et leur analyse, sur un des textes de ce « ms. du XIV e siècle, écrit en anglo-normand, ce français insulaire qu'on pourrait appeler du franco-anglais (de même qu'on parle de franco-italien ou de franco-vénitien) ». C'est la grande collection de 465 proverbes publiée en 1859 par Francisque Michel / Le Roux de Lincy (agn. 1ère m. XIV e s. ProvFraunceM), dont Ph.M. prépare une nouvelle édition. Il fait remarquer que les petites gens ont été oubliés dans les études sur les mentalités (H. Martin) ou seulement mentionnés (Kortüm et Graus) [118] et que ProvFraunce peut servir à améliorer cette situation. Pourtant, Ph.M. souligne à juste titre qu'il ne faut pas forcer les textes en les analysant et croire que tout y est révélateur [122]. Par conséquent, il déclare que plus d'un proverbe est « dénué de signification profonde » et « futile » (dans le chap. 4 'Absence fréquente de signification profonde'), tel Il perd sa alleluya qe a cul de boef le chaunt. Mais que peut bien signifier cet adage au premier degré? Dans son sens superficiel, il n'est pas vraiment amusant et il ne dit rien. Ph.M. en relève la « dissonance délibérément comique ». C'est juste, mais un proverbe, ou dicton ou adage, déjà par le fait d'être enregistré et transmis, ne devrait-il pas avoir une raison d'être, donc avoir un sens notable? Alors si, comme dans le cas de l'alleluya, un sens simple est difficile à saisir, ne doit-on pas, par conséquence, supposer l'existence d'un sens profond et essayer de l'identifier? Peut-on dès lors envisager d'assigner à cet adage une signification comme "Pour chaque acte consacré (par un culte) il faut le cadre approprié"? Ceci lui conférerait une valeur pour la recherche des mentalités. - Dans la suite, Ph.M. donne une classification de proverbes selon leur potentiel pour une investigation sur les mentalités (Mépris à l'égard des rustres, Inspiration antiféministe..., Prudence et méfiance, Pessimisme latent ou explicite).

André Crépin, Le « Psautier d'Eadwine »: l'Angleterre pluri-culturelle [139-170], traite d'un psautier exceptionnel à plusieurs égards: ancien (manuscrit de 1155-1160), monumental (286 feuillets miniaturés de 18x13x4 «), de triple version: gallicane (avec glose ordinaire supralinéaire), romaine (avec traduction anglaise supralinéaire) et hébraïque (avec traduction française supralinéaire), disposées en principe synoptiquement (édition publiée: PsCambrM; fac-sim. réduit: PsCambrJ). Des reproductions en couleur nous font admirer l'œuvre et sa mise en page, et aussi le scribe en chef de l'atelier, Eadwine, dessiné en pleine page vers la fin du volume. A.C. compare dans son travail les gloses anglaise et française du Psaume 109, du Cantique d'Isaïe (n° 1), du Cantique de Moïse (n° 6) et du Cantique des Trois Jeunes dans la fournaise (n° 7), chacun occupant deux pages opposées entières (qui sont reproduites). Des observations judicieuses, avec

exemples à l'appui, rendent plausible la conclusion que la glose française est moins servile que la glose anglaise, celle-ci étant plutôt un mot-à-mot d'une qualité moindre. À la justification de cette qualité, scribe pressé, connaissance affaiblie de l'anglais (à juste titre réfuté), ou révision non accomplie, on pourrait ajouter la possibilité d'une copie d'une version anglaise préexistante et simplement copiée, ce qui semble être vrai pour toutes les versions et gloses du manuscrit. La 'transcription diplomatique' des quatre extraits (avec résolution des abréviations dans les textes latins et français) complète d'une manière avantageuse ce travail [160-170].

Ce petit volume est un bel exemple de l'exploitation des richesses que les sources britanniques réservent à la connaissance du patrimoine français, anglais et européen. L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres fait bien d'encourager la recherche et la coopération dans ce secteur de nos connaissances.

Frankwalt MÖHREN

Stephen DÖRR / Raymund WILHELM (ed.), *Transfert des savoirs au Moyen Âge: Wissenstransfer im Mittelalter*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2008, 236 pages.

Ce livre invite le lecteur à faire un long voyage de découverte à travers l'espace et le temps à l'aide d'une série d'articles accompagnés d'une abondance d'ouvrages de référence. Pour l'accomplissement de ce voyage la question des langues au Moyen Âge est de première importance, parce que dans les articles qui constituent le livre se côtoient l'allemand, le français médiéval et moderne, l'occitan, l'espagnol, l'anglo-normand et le moyen anglais, le latin et l'italien, sans compter les glossaires bibliques hébraïco-français et aussi les illustrations qui ornent quelques-uns des manuscrits, à tel point que Wolfgang Metzger donne comme titre de son article: « Am Anfang war das Bild » [149]. Par conséquent, essayer de rendre justice à tous les dix-sept articles dans le livre qui se servent d'une ou de plusieurs de ces langues à des fins différentes, souvent dans de longues citations qui embrassent un champ très étendu, exigerait la publication d'un deuxième livre plutôt qu'un simple compte rendu. Les éditeurs du volume sont bien conscients de cet état de choses, et loin de se contenter d'expliquer brièvement en quelques phrases la portée des contributions présentées par un assortiment de jeunes chercheurs et linguistes attitrés, l'un d'eux (Raymund WILHELM) enrichit le livre par une «Introduction» de quatre pages qui expliquent au lecteur tous les différents secteurs du savoir dont il sera question dans les articles qui suivent – les langues, la religion, les sciences, les arts et métiers, les nombreux aspects de l'histoire, etc., de sorte que la lecture attentive de cette introduction met le lecteur dans la bonne voie pour comprendre à quel point la question du « transfert des savoirs » peut être compliquée.

A titre d'exemple de telles complications linguistiques peut-être inattendues on peut citer la première contribution au livre, un article de Joëlle DUCOS intitulé « Translater Aristote : transfert linguistique ou épistémologique ? » où elle affirme que « l'entreprise linguistique naît d'abord d'une appétence pour la connaissance et d'un désir d'appropriation des savoirs plutôt que d'une volonté d'exercer la langue », insistant sur « le rôle fondamental de la traduction comme moteur de la réflexion scientifique à partir du XII e siècle en Occident » [9]. Elle développe cette idée : « Traduire n'est donc pas unique-

ment opérer un équivalent linguistique, mais, surtout pour les œuvres d'Aristote, donner la base linguistique et conceptuelle de la réflexion: les traducteurs en étaient bien conscients puisqu'ils faisaient plusieurs versions » [9-10], et elle continue : « Traduire en langue vernaculaire constitue ainsi un outil de médiation entre deux communautés, celle des savants et celle de la gent commune ou du moins des curieux de science ». Dans le même ordre d'idées elle écrit: « le plaisir de savoir ne suppose pas une création, mais une curiosité intellectuelle » [10]. Quant aux traductions des oeuvres d'Aristote en français, elle dit que « Quand on examine le corpus aristotélicien traduit en français on est d'abord frappé par le faible nombre de traités traduits et la limitation de leur domaine», et aussi « la connaissance de l'oeuvre aristotélicienne paraît limitée, puisque ni la Physique, ni la Métaphysique ne sont présentes, ni le traité sur l'âme ou ceux sur les animaux » [10-11]. Les trois traducteurs d'Aristote en français étudiés dans cet article de Joëlle Ducos sont Evrart de Conty, Mahieu le Vilain et Nicole Oresme. Elle examine leurs versions par le menu, mais on ne peut pas essayer de décrire leur contenu en détail dans un compterendu limité sous peine de bouleverser son équilibre. Après avoir lu cet article le lecteur intéressé ferait bien de passer à la «Bibliographie» et les «Études» aux pages 24 et 25.

L'article de Joëlle Ducos est suivi de celui de Eduardo OTERO PEREIRA intitulé « Die Übersetzung der Historia Langobardorum des Paulus Diaconus von Fernández de Heredia » [27-33], où on lit à propos du texte : « Es wurde nicht mehr ausschliesslich aus dem Arabischen oder aus dem Hebräischen übersetzt, sondern vor allem aus dem Lateinischen, aus dem Griechischen und aus den romanischen Sprachen. Grund dafür ist, dass weder die gehobene Schicht noch das Volk des Lateinischen mächtig war. Es wird viel übersetzt und dies in alle romanischen Sprachen» [27]. Qui plus est, Pereira montre à plusieurs reprises que le texte de la traduction laisse à désirer de plusieurs points de vue: «Manchmal ist es daher ungewiss, ob der Übersetzer seine Vorlage verstanden hat » [29], «Der Übersetzer erläutert durch Glossen einige schwierige Stellen » [29], «Dem Übersetzer unterlaufen auch mehrere Irrtümer» [29], «Manchmal verändert Heredia den Ausgangstext, um das Verstehen des Textes zu vereinfachen» [30], «Gelegentlich fügt Heredia ein Element hinzu, dass die Erzählung lebendiger macht » [30], où Pereira interprète comme «lebendiger » la réponse grossière d'un roi à sa femme. Le texte latin se présente de la façon suivante : « talem te dignum est maritum habere », une phrase tout à fait innocente, mais Heredia la traduit comme « bagassa, atal marido deus tu auer », le mot espagnol bagasa (comme le même mot en provençal et l'italien bagascia) signifiant «prostituée» [30]. Cependant, en gros on peut dire que Pereira a raison de terminer son article en affirmant que « Heredias unbestrittener Verdienst ist es aber, der literarischen Übersetzung den Weg gewiesen zu haben » [32].

L'article de Stefan DWORSCHAK intitulé « Die frühen Übersetzungen und die Relatinisierung des Französischen », qui suit celui de Pereira [35-41], aborde la question du rapport entre le latin et l'ancien français dans *Li Livres dou Tresor* de Brunetto Latini, une traduction du texte de Cicéron, *De inventione*. En dépit des règles qui régissent l'évolution de l'ancien français dans les manuels de linguistique française, Dworschak montre comment la langue employée par Latini dans sa traduction se rapproche du latin de Cicéron, un processus qu'il appele « Relatinisierung ». Pour appuyer sa thèse il contraste quelques mots du vocabulaire latin utilisé par Cicéron dans son *De inventione* avec leurs équivalents dans *Li Livres dou Tresor* de Latini: (Cicéron) « inventio/dispositio/elocutio/Memoria/pronuntiatio »; (Latini) « troevemens/ordre/parables/

Memore/parleure » [36]. Dans son commentaire sur ce phénomène Dworschak écrit: « Ausser memore ist keiner der Begriffe etymologisch mit der lateinischen Entsprechung verwandt; Latini entschliesst sich – im Gegensatz zur auf Florentinisch verfassten Rettorica, bei der er begrifflich dem lateinischen Original morphologisch treu bleibt: «invention/disposition/style/Mémoire/action oratoire» [36]. Dworschak explique ces différences entre la langue de Cicéron et celle de Latini comme suit : « Dieser der sprachgeschichtlichen Chronologie zuwiderlaufende Bruch ist das Ergebnis eines als Relatinisierung bezeichneten Prozesses, der als eine zeitlich spätere, der einzelsprachlichen Emanzipation entgegengesetzte Konversionsbewegung beschrieben wurde. [...] Mit dem Französischen wählt er dabei die Sprache seines Publikums und seines Umfeldes sowie die Sprache des grössten Prestiges » [36]. A l'appui de cette déclaration il cite un extrait du Tresor: « Et se aucuns demandoit pour quoi cis livres est escris en roumanç, selonc le raison de France, puis ke nous somes italien, je diroie que c'est pour .ii. raisons, l'une ke nous somes en France, l'autre por çou que la parleure est plus delitable et plus commune a tous langages » [36]. Son observation concernant «die Vielfalt mittelalterlicher Übersetzungsvorstellungen» contribue à sa défense de Latini: «Insgesamt erscheint Brunetto als nüchterner, bewusst gewichtender Autor, der sich bei aller eigener Gelehrsamkeit nicht davor scheut, zugunsten seiner Leser einen unprätentiösen, gut verständlichen Text zu verfassen ».

Cet article est suivi d'une longue étude d'Elisa DE ROBERTO qu'elle nomme « Stratégies traductives dans la Santà del corpo de Zucchero Bencivenni ». Le texte de Bencivenni est la première traduction italienne du Régime du corps, un traité médical en français attribué à Aldebrandin de Sienne et dont la traduction en italien en 1310 est importante parce qu'elle constitue : « l'un des rares exemplaires de traduction horizontale dans ce secteur» [43]. L'auteur de l'article explique l'expression «traduction horizontale » de la façon suivante dans une note de bas de page : «La traduction horizontale concerne deux langues (celle du texte source et celle du texte cible) qui ont le même prestige; cette typologie s'oppose à la traduction verticale qui concerne les traductions tirées du latin, langue de culture et de la communication scientifique » [43 n. 3]. Elle explique que « la Santà s'adresse par son sujet même au grand public soucieux de connaître les parties du corps humain et leurs fonctions » [43], et qu'elle « constitue aussi une source précieuse pour l'étude des caractères qui marquent le langage didactique au XIV e siècle » [44], ajoutant un peu plus loin que «les modalités de rédaction de la Santà favorisent une comparaison à peu près systématique entre le texte de départ et celui d'arrivée... ». Cette comparaison positive lui permet d'écrire que : « La bonne maîtrise de la langue française montrée par Zucchero Bencivenni et la fidélité à sa source font de la Santà un objet de travail propice à l'analyse des stratégies linguistiques qui caractérisent la traduction horizontale » [44]. Ayant établi les modalités de son travail, Elisa De Roberto fournit au lecteur non moins de dix-huit exemples où des extraits de la Santà sont mis face à face avec ceux du Régime [45-54], de sorte qu'elle peut terminer son article par une question et une réponse : «il reste encore à définir : [...] quel est le rôle joué par les différences structurelles entre les deux systèmes linguistiques. Une réponse pourrait venir d'une étude sur une vaste échelle des traductions horizontales ancien français-ancien italien ».

La contribution de Katharina KEIL, « Die Decameronübersetzung von Laurent de Premierfait » qui suit cet article s'occupe des « Probleme bei der Übersetzung von einer Volkssprache in die andere », problèmes qu'elle resoud « mit Amplifikationen, verall-

gemeinernden Umschreibungen von Begriffen und eigenen Entlehnungen», ajoutant: « Manchmal kam es auch zu Falschübersetzungen » [57]. Elle donne un bel exemple de la première de ces solutions à la page 58 où une seule ligne du Décameron est transformée par Boccace en un paragraphe de dix lignes. Pourtant, son deuxième exemple laisse peut-être à désirer. L'italien corsale de Boccace est traduit par pirate, c'est a dire larron sur mer qui est expliqué de la façon suivante : « Das Wort pirate existierte damals schon in Frankreich. Es ist auf das Jahr 1213 datiert. [...] Es ist aber wahrscheinlich, dass dieses Wort noch nicht weit verbreitet und nur den Bewohnern der Küstenregionen Frankreichs bekannt war ». En fait, le Dictionary of Medieval Latin from British Sources (DMBLS) enregistre le mot au commencement du huitième siècle dans un texte de Aldhelm, décédé en 709, avec d'autres citations à l'appui qui datent elles aussi du même siècle. Il faut se rappeler que l'absence dans les dictionnaires modernes d'un mot médiéval n'indique pas nécessairement qu'il n'existait pas, mais peut être le résultat d'une simple erreur. Par exemple, à la page 60 on trouve macaron « petite pâtisserie ronde aux amandes », mot daté de 1552 dans le TLF, mais, en vue de cette attestation, comme le dit Katharina Keil: « Somit muss das Wort zurückdatiert werden ». Qui plus est, le mot figure déjà dans le Middle English Dictionary sous la forme macrous en 1399 (la confusion n/u dans les manuscrits médiévaux est fréquente). Enfin, le mot naufrage est à ranger dans la même catégorie que pirate. Katharina Keil écrit que : « Die Bezeichnung naufrage wird in allen von mir konsultierten historisch ausgerichteten Wörterbüchern auf das Jahr 1414 datiert » [61]. Elle note que « Der Beleg in LaurPremDecD datiert die Graphie naufrage um 150 Jahre vor. Encore une fois le témoignage du latin classique, suivi de celui du latin médiéval, montre toute une « famille » de formes basées sur naufragium. Dans la section « Falschübersetzungen » elle donne un exemple intéressant d'un mot qui a deux sens très différents. Dans le texte de Boccace galle signifie « gingembre », mais dans sa traduction Laurent de Premierfait écrit « une livre de zimzembre vert confect » et puis ajoute « et de noisetes de galles » qui n'a rien à voir avec le gingembre et signifie « excroissance apparaissant sur un tissu végétal » (Petit Robert).

Dans son article intitulé «Les glossaires bibliques hébraïco-français du XIII e siècle et le transfert du savoir profane », Marc KIWITT s'attaque à l'idée très répandue que « seuls les Juifs d'Espagne et d'Afrique du Nord auraient fait preuve d'un esprit scientifique et d'un intérêt pour le savoir profane » [65]. Après avoir cité « la multiplicité d'intérêts intellectuels des savants comme Berekyah ben Natronay qui produisit des ouvrages exégétiques, philosophiques et littéraires », avec aussi un traité qui « aborde un large éventail de questions relevant de l'astronomie, de la météorologie, de la physiologie, de la botanique et d'autres disciplines », il note « l'intégration de termes en ancien français dans le texte en hébreu, qui atteste les débuts d'une terminologie scientifique en langue vernaculaire ». [68]. En résumé, il écrit que : « L'exemple de Berekyah illustre l'interaction entre savoir profane et savoir religieux dans la production intellectuelle des communautés juives médiévales françaises » [69]. Puis Kiwitt passe aux glossaires bibliques hébraïco-français et aborde « la question de savoir s'il est possible de dégager une continuité dans le transfert du savoir scientifique accompagnant le transfert des connaissances religieuses au-delà du XII e siècle » [69]. Il trouve « six glossaires plus ou moins complets, un glossaire biblique alphabétique, ainsi qu'une dizaine de fragments » qui proviennent tous de plusieurs régions de la France et datent du début du treizième siècle jusqu'au milieu du quatorzième. Le couronnement de son article est «Le rôle des glossaires bibliques dans la diffusion du savoir scientifique » où il s'appuie « sur deux sources : un

texte médical et un texte astronomique » [72]. Son texte médical est intitulé Fevres, « une compilation sur les fièvres rédigée en ancien français en graphie hébraïque », et le texte astronomique est le Commencement de Sapience. Kiwitt continue : « L'examen du vocabulaire des deux textes confirme l'influence des glossaires bibliques et permet en même temps de résoudre le problème de certaines particularités lexicales qui, à première vue, semblent être en désaccord avec les localisations de Fevres et du Commencement de Sapience. A titre d'exemple, nous étudierons l'emploi des verbes cuter, sorpluser et amermer, ainsi que de leurs dérivés, dans les glossaires hébraïco-français d'une part, et dans les deux textes scientifiques d'autre part » [73]. Son examen en profondeur de ces trois verbes avec leurs attestations, non seulement dans ses deux textes principaux mais aussi dans une foule d'autres textes identifiés seulement par leurs sigles (du DEAF) occupe plus de cinq pages et aboutit à cette conclusion: « La transmission d'un savoir à caractère profane dans certains glossaires bibliques [...] prouve que les exégètes de la Bible en France du nord au XIII e siècle étaient loin d'être aussi peu intéressés par le savoir non religieux que le veulent les idées reçues et atteste l'influence des connaissances profanes sur l'étude biblique » [78].

Sans quitter le domaine de la Bible, Franco PIERNO présente les premiers fruits d'une étude sur le lexique de la première version du texte traduite en langue vulgaire italienne et publiée en 1471 par un moine nommé Nicolò Malerbi. Il paraît que, malgré des études consacrées à la grammaire du texte, « aucune attention n'a été portée au lexique » [82]. Pierno concentre son attention sur les gloses de deux types insérées dans la traduction par Malerbi – « exégétique » et « explicative» [83]. La glose « correspond à l'une des techniques de la traduction », « une traduction destinée à une divulgation de l'Écriture Sainte » [84]. A plusieurs reprises Pierno souligne que « Malerbi [...] choisit de gloser surtout des mots relevant du domaine du quotidien et du concret » [85], et que son travail est «conçu pour s'adresser aux 'non docti' » (ib.), insistant qu'il s'agit « d'un vocabulaire du quotidien, de realia: objets, unités de mesure, animaux, etc. » [87]. En conclusion Pierno écrit que « ces gloses sont imprimées, présentes dans une traduction biblique qui eut un fort succès, au point d'être réimprimée au moins 26 autres fois [...] », et «on peut déjà reconnaître quel rôle elles peuvent avoir joué dans l'éducation linguistique d'un lectorat bien déterminé. Un lectorat qui était presque certainement composé de religieux provenant du Nord de l'Italie [...], qui ne connaissaient pas le latin ». «[...] Sous un autre point de vue [...] les gloses lexicales de Malerbi représentent l'un des mécanismes cachés qui se situent à la base de la divulgation d'une langue la plus véhiculaire et commune possible auprès d'un public au niveau de culture peu élevé ».

L'article de Christel NISSILLE examine le rôle des trois langues qui avaient cours en Angleterre vers la fin du Moyen Âge, créant ce qu'elle appelle une « situation de triglossie, non seulement par leur caractère parfois plurilingue, mais surtout par la présentation en parallèle du texte source et de la (ou des) traduction(s) ». Sa présentation de ce phénomène n'est pas simple et réclame des citations explicatives. Elle reconnaît « deux grands groupes de textes présentant les versions sources en regard des textes cibles: des traductions de textes latins en français (avec d'éventuelles gloses anglaises) ou en anglais, et des traductions de textes français en latin et/ou en anglais. Le choix de la présentation simultanée des différentes versions, la répartition de ces traductions dans un continuum entre glose et traduction idiomatique et la présence dans le corpus d'une traduction de français en latin sont autant de particularités qui posent la question plus générale de la fonction de ces documents » [91]. Sa découverte de ce qu'elle appelle « des

stratégies didactiques opérant dans le contexte de l'enseignement des langues » lui permet de formuler l'hypothèse suivante : « l'enseignement du français en Angleterre à la fin du Moyen Âge s'appuierait non seulement sur la tradition didactique du latin élaborée au cours de la période médiévale mais porterait déjà en lui les principes des développements nouveaux pour l'enseignement des langues qui voient le jour à la Renaissance» (ib.). A propos de cette hypothèse, il serait intéressant d'y ajouter la contribution des livres de Laura Wright, Sources of London English (1996), The Development of Standard English, 1300-1800 (2000), et quelques-uns de la cinquantaine de ses articles tels que «Macaronic writing in a London Archive, 1380-1480» (1992), «A Hypothesis on the Structure of Macaronic Business Writing» (1995), «Medieval Mixed-Language Business Texts and the Rise of Standard English» (2005), «Medieval Latin, Anglo-Norman and Middle English in a civic London Text 1421 » (1997), et «The Languages of Medieval Britain » (2007), etc. Sans entrer dans le détail de tous ces écrits, on peut en conclure que pour la population de l'Angleterre en gros vers la fin du Moyen Âge, exception faite des intellectuels comme ceux qui ont rédigé les manuscrits utilisés dans la belle thèse de doctorat de Christel Nissille, le latin était essentiellement la langue des archives, mais de moins en moins, tandis que le français était la langue de la population lettrée et l'anglais celle des gens illettrés.

L'article de Christel Nissille est suivi d'une contribution de David TROTTER intitulé «Savoir, pouvoir et latinité au Moyen Âge», qui s'adresse à trois sortes de savoir, «savoir livresque», «savoir artisanal» et «savoir et pouvoir», «représentés par le cas assez spécial [...] du langage juridique en Angleterre au Moyen Âge. Il y a ainsi un passage essentiellement du savoir scientifique, donc savoir latin, au savoir non-scientifique, donc en partie vernaculaire, pour aboutir à une ré-unification du savoir et du pouvoir dans le contexte du droit, mais cette fois-ci avec un changement de langue. Il s'agit donc non seulement d'un transfert de savoir, mais d'un transfert de pouvoir du latin au français » [101]. Pour expliquer ce transfert compliqué l'auteur choisit « trois textes en français avec des antécédents immédiats latins » : le premier texte est la traduction de la Chirurgie Albucasis en ancien français vers le milieu du treizième siècle. Le texte original est en arabe, traduit en latin à Tolède vers la fin du douzième siècle et re-traduit en français au treizième. « C'est-à-dire, dès que le texte arabe est disponible en latin, il fait partie tout simplement du savoir latin, qui est à transmettre par la suite en langue vernaculaire. Le lexique du texte d'Albucasis roman [...] ne fait que transposer, pour ce qui est des mots d'origine arabe, le texte latin. Le travail de translittération [...] a eu lieu au moment de la transmission de l'arabe en latin : les langues vernaculaires reprennent tout simplement ce qu'ils ont devant leurs yeux, sans plus » [103]. Il continue son explication de la situation linguistique comme suit : « dans la grande majorité des cas, les gloses des versions latines et romanes ne font que reprendre un élément d'explication qui existait déjà dans le texte arabe », de sorte que : « les gloses ici [...] ne fonctionnent pas pour faciliter la transmission du savoir, mais font partie du savoir transmis » (ib.).

Le deuxième texte choisi pour illustrer le transfert du savoir livresque au Moyen Âge est le compte rendu du voyage d'Odorico da Pordenone en Chine au quatorzième siècle, un récit qui existe en quatre langues – latin, italien, français et allemand. Ce texte est moins compliqué et plus abordable en général que le texte médical d'Albucasis, mais néanmoins il contient un terme qui pose problème. Quand le voyageur débarque au Tibet, la version latine dit que : « In ista civitate moratur lo Albassi, id est papa in lingua sua » . L'équivalent dans la version italienne est : « In questa cittá dimora lo cibasci, che

vale a dire in nostra lingua 'papa'; la version française écrit « en ceste cité demoure .i. seigneur qui est appelé 'Albassi', qui est a dire 'pape' en leur lange », et la version allemande a la forme 'leobasann', où Trotter lirait « lo basann » ou « le obasann ». Comme il dit, « L'essentiel, c'est qu'il s'agit ici d'un mot apparemment retransmis tel quel [...] du latin en langue vernaculaire » .

Le troisième texte choisi est la traduction anglo-normande des Quatuordecim partibus beatitudinis conservée dans une version trilingue dans la bibliothèque de la cathédrale de Lichfield, où le texte latin n'est pas la version de base, mais seulement originaire d'une version antérieure et où «le texte anglo-normand est tellement proche du latin [...] qu'il est légitime de se demander si la version 'anglo-normande' n'est pas en réalité une version intermédiaire, ni latin, ni français » [105]. La conclusion provisoire de cette partie de l'article est la suivante: « Dans ces trois textes typiques du savoir livresque, on retrouve le latin dans une position centrale. [...] Pour ce qui est du savoir livresque, le latin est toujours au centre » [106]. Quand il passe à ce qu'il nomme 'le savoir artisanal', Trotter écrit : « Je pense à tout ce qui se fait et qui s'enseigne mais sans les livres et souvent, sans formation formelle. [...] On est donc [...] dans le domaine du non-écrit, donc de l'invisible. Rien n'a au fond changé depuis le Moyen Âge en ce qui concerne le transfert de ce savoir: il s'effectue de père en fils, de bouche à oreille » [106 sq.]. Face à cette difficulté il se rabat sur « la terminologie maritime en moyen anglais » dans Middle English sea terms de Bertil Sandahl, où il constate que les documents sont en latin, et que « si les documents sont en latin, ils sont truffés de mots vernaculaires », en l'espèce en anglais.

Passant à la question du langage juridique il note que « la langue du droit en Angleterre était l'anglo-normand depuis le XII e siècle et surtout, que c'est dans cette langue (et non pas en latin) que la jurisprudence anglaise s'est constituée et s'est construite ». Il examine des extraits de lois municipales anglaises et note que deux mots - namiare Inamare et catalla qui «ont tout l'air d'être des mots latins» ne le sont pas, que nam(i) are « est un mot anglo-normand, d'origine norroise (FEW 16, 597b) » et que catallum dérive du latin CAPITALIS, mais que « la première attestation française (anglonormande) se trouve dans la traduction des Lois de Guillaume le Conquérant (Gdf 2, 89b) ». En résumé, il écrit que : « C'est ainsi que ces textes juridiques montrent la même pratique que les extraits de documents portant sur le savoir artisanal, et la réparation des navires : le latin est omniprésent [...]. Mais à son insu, [...] le vernaculaire, l'anglonormand, se glisse subrepticement dans la langue juridique ». Il examine après un paragraphe d'un texte juridique anglo-normand et en conclut que « La qualité artistique du Mireur a Justices est la preuve [...] du haut degré stylistique atteint par l'anglo-normand juridique à la fin du XIII e siècle et en même temps, la preuve de l'émancipation de cette langue du latin ». Pour terminer son article il écrit : « Dès le XII e siècle, savoir et pouvoir se réunissent dans le langage juridique en Angleterre, dans l'anglo-normand, la langue du Conquérant et des conquérants: cuius regio, eius lingua. Très tôt [...] la langue du pouvoir, langue vernaculaire, devient ainsi langue du savoir. C'est le début de la fin de la latinité » [112].

Au début de l'article qui suit celui de Trotter, « L'image du monde face à son public », Sara CENTILI écrit : « Dans cette étude, je voudrais poursuivre la comparaison entre les deux principales rédactions de l'*Image du Monde* ; cette fois-ci sous une perspective particulière, celle de leur public ». Elle annonce au lecteur qu'elle voudrait « poser aux deux versions » des questions très simples – « Quel est le lectorat auquel elles s'adres-

sent?», «Quel est leur but?», «Quelle est leur 'utilitas'?, «comment devaient-elles être lues et utilisées par les lecteurs? » [117]. Cependant, pour le lecteur inexpérimenté dans ce domaine, un voile d'incertitude peut brouiller sa compréhension de l'article. Par exemple, ce n'est qu'à la deuxième page que l'écrivain mentionne l'Imago Mundi d'Honorius Augustodunensis, la source des versions françaises, non pas pour l'expliquer, mais tout simplement pour montrer « la grande différence entre les deux ouvrages ». De plus, ce n'est que tout à la fin de son article [123] qu'elle informe le lecteur des dimensions des deux textes français de base: «Face aux 55 chapitres de ImMondeOct1 qui s'étalent sur environ 6600 vers, ImMonde² distribue 11000 vers sur seulement 21 chapitres » [123-4]. Bien entendu, tout spécialiste de l'histoire de ces textes saurait ces chiffres, mais le lecteur ordinaire qui ouvre le Transfert des savoirs et tombe sur cet article a besoin de cette information pour bien comprendre de quoi il s'agit. Cet article a tout l'air d'être en fait la continuation de discussions précédentes entre spécialistes, plutôt qu'une contribution indépendante. Si le lecteur connaissait déjà les grandes lignes de ce texte latin avant d'aborder les versions françaises, il serait mieux placé pour apprécier les qualités ou les faiblesses des versions françaises. Il est vrai que Sara Centili distingue «la première rédaction ou ImMondeOct1 », et «la deuxième ou ImMondeOct2 », mais sans aller au fond des choses pour examiner les textes de près. Naturellement, tous les détails de ces textes sont sans doute bien connus des spécialistes nommés dans la Bibliographie à la fin de l'article, mais les humbles lecteurs de ce livre ne sont pas censés connaître par le menu les détails de ces deux textes volumineux. Quand elle note « le souci de l'auteur de rejoindre [...] un public peu spécialisé » et que « Gossuin ne vise pas le lectorat le plus savant » [119], Sara Centili aurait pu ajouter que ce jugement pourrait s'appliquer aussi à bon nombre de ses lecteurs modernes. Elle note que l'encyclopédie française (c'està-dire 'ImMondeOct'') [...] présente surtout une série assez importante d'additions. « Les additions principales sont d'ordre historique et moral : on peut citer l'origine de la science, l'invention de la monnaie, les vies de savants du passé », ce qui lui suggère que «la première rédaction de l'Image du monde est une sorte de clergie moralisée. A côté du discours sur la nature, ImMondeOct1 pose un discours sur l'homme, sur Dieu, et sur ce qu'elle présente comme la voie qui procède de Dieu à l'homme et qui ramène l'homme à Dieu, c'est-à-dire la clergie, la science » [120].

Sans quitter son examen du contenu du 'ImMondeOct¹' Sara Centili procède à une explication des sujets scientifiques dans le texte – «d'abord la position de la terre au sein de l'univers, ensuite la description de l'univers de la terre au ciel selon l'ordre des éléments [...]. La deuxième est consacrée au monde sensible, aux quatre éléments et aux phénomènes qui leur sont propres. Dans la première et dans la troisième partie on trouve côte à côte chapitres astronomiques et cosmologiques avec ces nombreuses additions historiques et morales auxquelles je faisais allusion » [120]. Pour ce qui est du motif du texte, elle écrit que: «son but est celui d'atteindre l'édification morale de son lecteur à travers l'enseignement scientifique » [120, et continue: «En résumant, l'Image du monde semble un ouvrage de vulgarisation qui permet deux différents niveaux de lecture. Il s'agit d'un traité d'éducation scientifique, et en même temps d'un ouvrage d'édification morale » [121]. Plus loin sur la même page, se servant du travail d'une de ses collègues, elle écrit que «ImMondeOct¹ s'adresserait non seulement aux élites laïques – constituées par la classe chevaleresque désireuse de s'emparer d'un savoir resté jusqu'à ce moment l'apanage exclusif du clergé –, mais aussi au petit clergé ».

Quand elle passe à la deuxième rédaction de l'Image du Monde, Sara Centili est plus à l'aise. Ce texte est le sujet de sa tesi de dottorato en 2002 et aussi d'un long article dans Cultura Neolatina en 2006. Elle explique: «il s'agit d'un texte destiné aux laïques (à ceux qui sont « soutill et de bon sens »), pour permettre aussi à ceux qui ne connaissent pas le latin d'accéder à la clergie » [121], et continue: « Le premier livre de ImMondeOct² est consacré à l'histoire et vie de gens », tandis que le second explique les « soutils sens de clergie ». C'est ici donc, dans la partie difficile, qu'il faut fournir une méthode de lecture aux lecteurs [122]. Elle poursuit sa description de cette situation linguistique de la manière suivante : « En ce qui concerne les explications scientifiques, on ne trouve pas beaucoup de changements par rapport à la première rédaction » et elle conclut que : « apparemment le niveau culturel du lectorat visé reste relativement bas également dans la deuxième rédaction » [123]. Cette observation la pousse à expliquer la disparition des références aux livres usuels comme suit : « si le public auquel ImMonde² s'adresse ne connaît pas le latin, les renvois à des livres latins deviennent oiseux ». Comparant ImMonde² à son prédécesseur encore une dernière fois, elle écrit : « Il s'agit d'un discours plus rationnel et linéaire, qui sacrifie pourtant complètement le parcours symbolique et moral de la première rédaction » [123]. A la fin de son article elle essaie de résoudre « le point contorversé (sic – erreur pour 'controversé') de la paternité des deux Images du Monde, mais elle doit admettre que : « La question reste ouverte ».

L'article de Yela SCHAUWECKER qui suit celui de Sara Centili traite, lui aussi, d'un livre très populaire au Moyen Âge - le Secré des segrez. Le premier paragraphe de son article résume le contenu de ce texte et sa popularité: « Das Secré des segrez von Jofroi de Waterford [...] ist eine altfranzösische Fassung des pseudo-aristotelischen Secretum secretorum. In diesem fiktiven Brief des Aristoteles werden Alexander dem Grossen Instruktionen bezüglich der Moral, der Körpergflege, der Diätetik und der Gesundheit, sowie der Physiognomie und des Lebensumfeldes gegeben. Von diesem im Mittelalter sehr bekannten enzyklopädischen Text sind etwa 600 lateinische Handschriften und allein für das Altfranzösische nicht weniger als zehn Übersetzungen erhalten » [129]. Elle continue: «Die folgenden Beobachtungen beziehen sich auf die Version von Jofroi de Waterford (ca. 1300) [...]. Diese Version ist nicht nur als Dokument des diachronen Wissenstransfers aus dem Aramäischen über das Arabische Spaniens ins Lateinische, und schliesslich ins Altfranzösische interessant. [...] Man gewinnt den Eindruck, er nutze seine Vorlage gleichsam als Gerüst, in das Neues und dem Autor persönlich Wichtiges integriert wird ». Après cette introduction Y. Schauwecker esquisse brièvement les avatars de ce texte médical au cours de son passage à travers les langues différentes, - « allein für das Altfranzösische zehn, zum grössten Teil voneinander unabhängige Übersetzungen bekannt sind – pour aboutir à la version de Jofroi de Waterford ». Jofroi lui-même indique clairement son approche à la question de la forme correcte du texte: « Por ce ne volon mies del tout sievre ceste translations, mais nos entendons ce qu'est mesordenei mettre en droit ordene, et ce que il i a trop recoper et la ou il a trop poi en enter, et ce qu'il i a fauz amender » [132]. Cependant, pour ne pas porter atteinte à l'honneur d'Aristote il écrit : « Por les avant dittes choses entendons nos que quantqu'est bien dit et solonc raison en cest livre Aristotles dit ou escrist. Mais quanqu'est faus ou desordeneement dit fut la coupe des translatours » [132]. Cette attitude est très commode pour Jofroi, lui permettant de rejeter ce qui ne lui plaît pas: « quancue il dist en cest lieu [...] est faus [...] », « Autre choses sunt [...] de petite value », « Ly premiers chapitres qui sieut n'est dignes de translater » [133], et d'autre part d'élargir le texte quand il croit que le texte latin est insuffisant. La conclusion de Y. Schauwecker est très nette : « Zusammenfassend kann also festgehalten werden, dass das *Secré des Segrez* [...] hervorragend geeignet ist, um die Wissensvermittlung im Mittelalter zu illustrieren ».

Dans son article «La transmission du savoir ichtyologique au XIII e siècle » Cécile LE CORNEC-ROCHELOIS montre que l'étude scientifique des poissons ne date que du milieu du seizième siècle. Auparavant, «il ne s'agit pas des poissons au sens moderne du terme, mais selon l'acception médiévale: les animaux aquatiques, créés par Dieu le cinquième jour » [139]. L'intérêt pour l'étude scientifique des poissons a commencé sous l'impulsion des dominicains Thomas de Cantimpré, Vincent de Beauvais et Albert le Grand dont chacun leur a consacré un livre entier en latin, mais Cécile Le Cornec-Rochelois note pertinemment que : « Ces trois savants du XIII e siècle sont des hommes du nord qui transmettent des connaissances principalement empruntées à Artistote, Pline et Isidore de Séville. Comment faire la relation entre des espèces méditerranéennes répertoriées jusqu'à seize siècles plus tôt et les poissons des mers septentrionales, souvent connus sous des appellations vernaculaires? ». Ce n'est qu'au milieu du seizième siècle que, avec Pierre Belon, Guillaume Rondelet « s'efforce de combler ce décalage creusé entre l'érudition et le quotidien ». Parlant des savants du treizième siècle, Cécile Le Cornec-Rochelois écrit que «[...] ils manifestent le souci constant de traduire les noms des espèces, en comparant systématiquement les termes grecs ou latins aux appellations vernaculaires en français, mais aussi souvent en langue d'oc, en provençal, parfois en espagnol, en italien et en allemand». À la différence de Rondelet, les savants du treizième siècle étaient « à la merci des malentendus ou des corruptions subies par la tradition textuelle. Trebius niger, un auteur cité par Pline [...] devient par exemple une étrange variété de poisson [...]. Comme [...] le nom Niger peut passer pour un adjectif, le Trebius devient un poisson noir en hiver et blanc en été, qui a le pouvoir, après avoir été salé, d'attirer l'or tombé dans les puits les plus profonds [...], mais ce n'est pas tout : les plus grands spécimens, qui peuplent l'océan, percent les navires de leur rostre acéré. Autour du nom latin Trebius se forme un être composite, un hybride textuel» [141]. En ce qui concerne les encyclopédistes, Cécile Le Cornec-Rochelois écrit : « Dans leurs œuvres, la connaissance du réel passe d'abord par la restitution du savoir hérité, même si la fidélité aveugle doit conduire à des aberrations », et puis, un peu plus loin dans sa thèse: « la relation [...] entre tradition savante et faune locale demeure marginale » [142].

Dans son explication de «La translation du savoir ichtyologique chez Albert le Grand» [144], elle écrit que «le maître dominicain n'hésite pas à rectifier et à compléter certaines connaissances empruntées aux autorités latines». Après avoir mentionné «le fameux récit de la pêche à la baleine, fondé sur les témoignages des pêcheurs [...]», elle continue : «Le traitement du poisson nommé *gladius* révèle aussi la profonde nouveauté de l'approche d'Albert le Grand en illustrant le passage d'un monstre de papier à un animal vrai», une « nouveauté » qui est suivie de cette déclaration : « Sous la plume d'Albert le Grand le chasseur de navires se mue en un poisson que les amateurs de pêche et de cuisine peuvent reconnaître » [144]. Il s'agit, bien entendu, de l'espadon, qui avait la réputation de pouvoir couler les navires. A la fin de son article Cécile Le Cornec-Rochelois remarque que : « L'inadéquation (c'est-à-dire concernant les noms des poissons) entre les deux traditions (c'est-à-dire celles de Aristote et Thomas de Cantimpré) devait conduire à se tourner vers un troisième terme : les poissons que l'on pêche, que l'on vend et que l'on mange, c'est-à-dire vers les noms vernaculaires, une tâche qui reste peut-être à faire ».

Si l'histoire du vocabulaire des poissons au Moyen Âge n'est pas bien connue de beaucoup de médiévistes, celle de l'astrologie l'est encore moins. Wolfgang METZGER admet au début de son article intitulé «Im Anfang war das Bild, Die Sternbilder in der Astrologie des Michael Scotus » qu'il s'adresse à un sujet difficile. « Die Astrologie des Hochmittelalters wurzelt in einer weit zurückreichenden Überlieferung, die sich in oft schwer verständlichen Texten manifestierte» [149]. De plus, les textes qui accompagnaient la nouvelle découverte de l'astrologie à la fin du onzième siècle étaient à la fois rudimentaires et fragmentaires. Dans cette situation « Bilder spielten dabei in der Regel kaum eine Rolle » [149], mais cette situation changea au douzième et treizième siècles avec la découverte de textes astrologiques et astronomiques où les images jouaient un rôle central. Au cours du treizième siècle se développèrent des traditions indépendantes concernant les images. Par exemple, tandis qu'Eridanus, dieu de la rivière, est dépeint avec une urne et un roseau, il apparaît aussi comme nageur nu dans l'eau et comme un serpent crachant de l'eau. Le grand Chariot est nommé: « Ursa maior, Helice, Callistro, Arcturus, Arcturus maior, Arctos maxima et Artophylax». Enfin, il y avait des noms empruntés à l'arabe qui étaient des traductions qui remontaient en fin de compte au grec.

Metzger note que les constellations à l'extérieur du zodiaque ne jouaient qu'un rôle sans importance avant l'arrivée de la « nouvelle astrologie » de Michael Scotus qui assembla un cycle de quarante-huit constellations et le situa au milieu de son œuvre. Pour lui il y avait une véritable correspondance entre les étoiles et le monde. Les constellations existaient vraiment et pouvaient être interprétées afin de prédire le caractère et la vie de gens nés sous leur influence. Cassiopeia, la femme de Cepheus, roi d'Éthiopie, avait été envoyée au ciel comme une constellation à cause de sa vantardise à propos de la beauté de sa fille Andromède, et Metzger imprime une peinture d'une belle femme richement habillée, assise sur une espèce de trône, enchaînée, les seins nus et la main droite qui saigne [154]. Cette peinture est suivie de quatre autres d'Andromède [155, 156] où elle aussi est enchaînée, les seins nus, mais les deux toiles de provenance viennoise l'ornent d'organes génitaux. Metzger discute l'interprétation de ce changement, mais sans arriver à une solution certaine. Il note que « Die übliche Abgrenzung zwischen Text und Bild, Textüberlieferungen und Bildtraditionen, wird aufgebrochen. Informationen werden frei aus einem Bereich auf den anderen übertragen». «[Die Sterne] liegen scheinbar regellos verstreut [...]. Der Astrologe aber, der sie zu deuten versteht, gewinnt durch sie Einblick in die Kräfte, die die Welt bewegen » [159].

L'article de Cristoph WINTERER qui suit celui de Metzger, intitulé « Visionen zwischen Buchdeckeln », « visions entre les couvertures d'un livre » continue l'histoire des étoiles, mais du point de vue de tableaux dans des livres qui s'occupaient de l'Apocalypse, non pas de l'Astrologie. Cet article complète en quelque sorte celui de Metzger. Au lieu de tableaux qui montrent Cassiopée ou Andromède, ceux de Winterer ont une orientation religieuse. À la page 164 il publie deux tableaux qui font partie de l'Apocalypse de Trèves et qui montrent l'occupant du trône céleste et les vingt-quatre ainés, mais malheureusement les dizaines de figures qui occupent ces tableaux sont trop petites et trop floues pour permettre au lecteur de les identifier avec certitude, de sorte qu'il faut les examiner à la loupe. Aux pages 173 et 175 on trouve deux tableaux qui appartiennent à la bibliothèque d'Oxford dont Winterer écrit à propos du deuxième : « Kaum irgendwo sonst in der Apokalypsenillustration gibt es eine so dichte Anhäufung von Figuren wie in vielen Szenen des Oxforder Codex. [...] Die Menschen und Engel stehen hier deswegen dichtgedrängt, weil sie das starke Heer Gottes repräsentieren. Der Triumph der

Kirche, des treuen Gottesvolkes soll nicht nur sichtbar, sondern auch spürbar gemacht werden » [175].

Au début de la partie du livre intitulée «Science, Narration et Savoir Religieux» Caroline PERNOT s'adresse au «discours indirect libre médiéval: un phénomène controversé », qu'elle abrège en 'DIL' dans son article. Elle commence comme suit : « La question du transfert des savoirs sera abordée ici sous l'angle de l'énonciation et étudiée à partir d'un corpus de textes fictionnels, dans une perspective mêlant la linguistique et la narratologie. D'après les conventions qui régissent ces textes, le savoir est véhiculé par le narrateur du texte; lorsque celui-ci fait intervenir des personnages, met en scène leurs faits et discours, ces derniers peuvent être les vecteurs de la transmission des connaissances. Nous nous proposons d'examiner la représentation intradiégétique des savoirs à travers la problématique du discours rapporté des personnages ». Elle continue : «[...] le discours indirect libre médiéval est resté longtemps ignoré ou sujet à caution ». Après avoir écarté la thèse de Lerch et Lips qui remonte à 1922 et à 1926, pour qui «le DIL est un procédé narratif de la modernité», et aussi leur conviction que, même si des formes similaires existaient dans des textes médiévaux, elles ne seraient qu'« apparentées », autrement dit qu'elles ne feraient pas partie intégrante de la communication, elle cite toute une série de chercheurs modernes qui ont épousé la thèse opposée. Comme exemple du phénomène qu'elle étudie, elle cite un extrait de L'Education sentimentale de Flaubert: « Au bas de la côte de Sourdun, il s'aperçut de l'endroit où l'on était. On n'avait fait que cinq kilomètres, tout au plus!», une citation qu'elle explique de la façon suivante: * « Il se dit qu'on n'avait fait que cinq kilomètres, tout au plus ». Elle cite encore deux exemples semblables de la plume de Zola et pour renforcer son assertion que ce phénomène existait déjà au Moyen Âge elle cite des exemples du DIL présents dans des textes médiévaux - Le Roman de Thèbes, Le Chevalier au Lion et La Chanson de Roland.

L'article de Miriam WITTUM qui suit cet exposé est d'un tout autre ordre. Intitulé «Die gute Ehefrau», il se base sur un manuscrit italien du quinzième siècle dont les textes cherchent à fournir aux femmes haut placées les règles de conduite nécessaires pour être de bonnes épouses. Le manuscrit contient quatre textes, Gloria de le donne et trois légendes de saintes - Catherina d'Alexandrie, Barbara de Nicomède et Luciea de Syracuse. Le texte de la Gloria de le donne contient les règles pour les donne maridade qui vivent inévitablement dans le péché avec des hommes humains et non pas avec le Christ. Elles peuvent éviter le purgatoire si elles suivent les règles fondamentales qu'elles ont demandées elles-mêmes et qui sont la causa scribendi. La table des matières emprunte cinq principes à saint Paul - vigilantia, fede, fortezza, confidentia, carità et les emploient comme base de cinq chapitres. Le dévouement est le premier attribut que les femmes doivent apprendre : la croyance en Dieu, l'obédience à l'Église, l'obéissance à son mari qui est «cosí capo de la sua donna como è misier Iesu capo del marido». En plus, les jeunes femmes doivent toujours se confesser à un prêtre d'un certain âge, se défendre de le regarder en face et éviter toute intimité avec lui. Le devoir conjugal doit se limiter à la nécessité de procréer, satisfaire les besoins du mari ou de l'épouse elle-même. Elle doit avoir de la compassion pour les pauvres, mais seulement dans une certaine mesure: « vestir el nudo, non ogni nudo, ma quello che l'onesta e vostra possibilità rechiedera ». A la fin du texte de la Gloria de le donne l'auteur ajoute d'autres tâches pour la ménagère : « Exercitarse virilmente alle necessità de casa in cusir, filare, lavar, o ver altri più uteli e più gentili exercicij se havete fantesche sufficiente». Après d'autres détails concernant la *Gloria de le donne*, l'article passe aux légendes des trois saintes; l'édition de la version de Nicolò Manerbi, religieux vénitien, est actuellement sous presse. Toutes les trois saintes menaient une vie exemplaire et faisaient preuve des vertus mentionnées dans la *Gloria* – Catherina montrait « castità » et « constantia », Barbara « fortezza », Lucia « castità » et « caritas » sous forme d'aumône. Elles essayaient aussi d'instruire leurs adversaires dans la foi chrétienne. Pour terminer son article, après avoir décrit le manuscrit et en avoir reproduit deux pages qui sont difficiles à lire, Miriam Wittum ajoute un paragraphe qui introduit un texte comparable écrit en Ligurie dans la première moitié du quinzième siècle, ce qui montre que le thème de la *gute Ehefrau* n'était pas isolé à cette époque. Elle fait mention aussi de deux textes français semblables – *Le Ménagier de Paris* écrit en 1393 et le *Livre pour l'enseignement de ses filles* écrit par Le Chevalier de la Tour Landry en 1371.

Le dernier article, intitulé «Johann Weyer und die Anfänge des psychiatrischen Werwolfs, Betrachtungen zum *De praestigiis daemonum* (1563) und seinen französischen Übersetzungen» par Richard TRACHSLER, occupe une vingtaine de pages et examine en détail toute l'histoire du loup-garou et des démons à travers les siècles et à travers les sociétés en Europe. Trachsler ne se contente pas de commencer son enquête au milieu du seizième siècle avec l'œuvre de Weyer, mais remonte jusqu'à l'époque de Charlemagne. De même, il ne se borne pas à examiner seulement la vie de Weyer et de ses semblables, mais étend son enquête pour englober tous ceux qui ont eu affaire aux nombreuses légendes concernant le loup-garou. Pour apprécier cet article à sa juste valeur il faudrait suivre toutes les pistes offertes par les citations dans le texte et aussi les 45 notes de bas de page, ce qui suggère peut-être le besoin d'un livre plutôt qu'un article. Par conséquent, les observations ci-dessous n'ont pas la prétention de couvrir toute la question du loup-garou, loin de là, mais sont destinées tout simplement à encourager le lecteur à remplir sa tâche de lecture, si difficile qu'elle soit.

Trachsler commence son article vers la fin du quinzième siècle à cause de la Renaissance en Italie: «Gegen Ende des 15. Jahrhunderts kommt aus dem Süden das Licht der Renaissance » [207], grâce à la redécouverte des connaissances grecques, arabes et hébraïques. Il reconnaît les avancées en médecine, mathématique, astronomie, philosophie et théologie apportées par la Renaissance, mais admet aussi en même temps l'apparition de ce qu'il nomme « eine irrationale Bewegung [...], die unserer Idee des wissenschaftlichen Fortschritts vollständig zu widersprechen scheint: Es handelt sich um das Phänomen des Hexenwahns » [208]. Il cite en exemple de ce progrès et cette rechute le fait que nous ne croyons plus que le soleil tourne autour du monde, que la femme a plus de côtes que l'homme ou que la licorne existe, mais, de l'autre côté, il ne cache pas le fait que ce progrès n'était que partiel: Anna Göldin, la dernière femme condamnée à mort pour sorcellerie, fut exécutée en 1782. Trachsler montre la complexité de la situation produite par l'écart entre les classes dirigeantes et la foule illettrée à travers les âges: «Während beinahe zwei Jahrtausenden hat der volkstümliche Werwolf zwar gewiss die Menschen beunruhigt, verängstigt und erschüttert, den Gelehrten jedoch keine grösseren Probleme bereitet. Der Werwolf existierte für das Volk, nicht aber für den Klerus, der ihn zwar hin und wieder als Anekdote oder «Wunder» erwähnt, für den aber Gott die Verantwortung übernimmt ».

Par contre, le médecin hollandais Johann Weyer maintient dans son livre de 1563 De praestigiis daemonum (dont il y a deux traductions françaises qui datent de la fin du seizième siècle et sont différentes l'une de l'autre) que le loup-garou n'était pas un être surnaturel ou un criminel, mais quelqu'un qui avait le cerveau dérangé, d'où le titre de l'article - « Johann Weyer und die Anfänge des psychiatrischen Werwolfs ». Tout en admettant que «Die Bemühungen Weyers haben [...] wohl einigen Unschuldigen das Leben gerettet », Trachsler doit conclure que « im Endeffekt waren sie vergeblich » [227]. Déjà en 875 Charlemagne avait ordonné que tous ceux qui imaginent qu'un homme ou une femme soit une sorcière ou mangeur d'hommes (« strigam esse et homines comedere ») subiraient la peine de mort [209]. Cependant, 800 ans plus tard les Inquisiteurs « auf Hexenjagd gehen » (« font la chasse aux sorcières ») et ailleurs « die Folter wird mit der Zustimmung Herzog Wilhelms, der ab 1581 die Wasserprobe zulässt, genauso wie sonst überall auch angewandt ». De plus, à cause de ces événements : « Es wird von 300 Frauen gesprochen, die am Schluss eines Massenprozesses allesamt wegen Lykanthropie verurteilt werden » [227]. Le grand mérite de cet article de Trachsler est de montrer que toutes les croyances et actions contradictoires de la part des dirigeants et la populace des pays de l'Europe pendant des siècles à propos de l'existence du loup-garou et de ses actions s'expliquent quand on prend en considération la diversité des populations et quand on ajoute le rôle de Weyer, « der Vater der modernen Psychiatrie ». Le grand mérite de ce livre est sa variété. Dans un monde où les ouvrages linguistiques deviennent de plus en plus spécialisés, le lecteur qui est prêt à élargir le domaine de ses connaissances ne manquera certainement pas de matière dans ces pages.

William ROTHWELL

Thomas G. DUNCAN / Margaret CONNOLLY (ed.), *The Middle English* Mirror: *Sermons from Advent to Sexagesima*. *Edited from Glasgow, University Library, Hunter 250 with a Parallel Text of The Anglo-Norman* Miroir. *Edited from Nottingham, University Library, Mi LM 4*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter (Middle English Texts, 34), 2003, LXXI + 190 pages.

David SCOTT-MACNAB (ed.), *The Middle English Text of* The Art of Hunting by William Twiti. Edited from an Uncatalogued Manuscript in a Private Collection, Ashton-under-Lyne, with a Parallel Text of The Anglo-Norman L'Art de Venerie by William Twiti Edited from Cambridge, Gonville and Caius College, MS 424/448, Heidelberg, Universitätsverlag Winter (Middle English Texts, 40), 2009, LXXXVII + 125 pages.

L'expansion du français au Moyen Âge est un fait primordial dans l'histoire de l'Europe et dans celle de l'émancipation des langues vernaculaires. L'Angleterre est évidemment une des régions que le français a conquises et transformées (hélas incomplètement, dirait Paul Meyer). L'apport normand reste très visible dans l'architecture militaire et religieuse; il ne l'est pas moins dans la langue. La proximité du moyen anglais et d'une de ses langues-sources, l'ancien français (sous sa forme particulière en Angleterre, l'anglonormand) est évidente à plusieurs niveaux dans cette langue anglaise qui aujourd'hui à son tour, est en train d'envahir ce qu'on appelle outre-Manche le Continent. Pour ce qui est de l'histoire de la langue anglaise, il s'agit surtout d'influences lexicales ou plutôt, d'une fusion lexicale des deux langues. Et la littérature anglaise du Moyen Âge, une fois qu'elle aura ressurgi du silence d'un siècle et demi après la Conquête en 1066, est encore

un témoignage de la contribution française. Car si une bonne partie de la littérature moyen-anglaise reste fidèle à ses origines anglo-saxonnes un pourcentage important des textes conservés sont des traductions-adaptations d'originaux en français continental ou en anglo-normand. Le processus était bien entendu facilité par le trilinguisme qui régnait en Angleterre à l'époque. Ainsi, l'heureuse initiative de la série des « Middle English Texts » de la maison Winter à Heidelberg, grâce à laquelle deux textes en moyen anglais sont accompagnés par les versions anglo-normandes, nous semble excellente – d'autant plus qu'il s'agit en l'occurrence de deux textes dont il n'existe pas d'édition fiable ¹. Si les textes anglo-normands sont surtout incorporés dans ces éditions pour faciliter l'étude des ouvrages anglais, leur disponibilité demeure importante pour l'étude de l'anglo-normand. Ici, c'est évidemment l'aspect qui nous retiendra.

Dans le tome 34 de la serie, Thomas G. Duncan et Margaret Connolly proposent une édition d'une partie (douze sur soixante) des sermons traduits du texte anglo-normand de Robert de Gretham, ainsi qu'une édition de l'original anglo-normand du XIII e siècle, qui est connu sous le nom de Miroir. Les sermons sont basés sur les évangiles et traduits en anglo-normand pour être compris des laïcs (vv. 79-88; «lewed folke» en anglais, v.10). Comme il est normal, aucun des manuscrits anglo-normands qui ont survécu n'est l'exemplier direct de la tradition anglaise telle que celle-ci a subsisté mais selon les éditeurs « the parallel text given here [...] offers, on the whole, a sound basis for comparison between the Middle English text and its Anglo-Norman source » [x1]. Pour le texte anglo-normand, dont on a ici un peu plus de 4.000 vers, il n'en existe que des éditions partielles² par Paul Meyer (RobGrethEvM¹/RobGrethEvM²; 1886/1903), Aitken (RobGrethEvA; 1922), et Panunzio (RobGrethEvP2; 1967: défectueuse; améliorée ²1974) avec une étude par Rothwell et Marshall (Medium Ævum 39, 1970). L'Anglo-Norman Dictionary cite le Miroir (1070 citations) d'apres un deuxième manuscrit de Nottingham (le Mi LM 3) mais il est sûr en tout cas que l'accès a une version imprimée va permettre de nouvelles découvertes (par exemple: latinerie "latin" v. 84, ou l'emploi spécifique de la grange del ciel 3669). Dans l'édition Duncan/Connolly, les editeurs consacrent plusieurs pages [XXVI-LI] à une comparaison intéressante entre l'anglonormand et le moyen anglais. Sont relevés plusieurs traits importants: l'influence de la phraséologie française, l'absence assez surprenante dans le texte moyen-anglais de pronoms personnels, trait sans doute dû au français. La juxtaposition d'un texte anglonormand et son « équivalent » en moyen anglais permet aussi d'assister en quelque sorte à la transmission du vocabulaire. On peut se demander si les traductions du Moyen Âge ont pu faciliter l'arrivée du lexique français (ou anglo-normand) en anglais, et c'est précisément la raison pour laquelle des éditions parallèles de ce type sont extrêmement précieuses. L'édition elle-même est conservatrice et reproduit par exemple les u/v du manuscrit sans les normaliser. Le texte est imprimé sans accents. Les rares corrections qu'introduisent les éditeurs [169] sont intelligentes et nécessaires et le texte est bien édité.

Lancée en 1975, les «Middle English Texts» comptent dejà 40 volumes. Le n° 39 fournit un texte moyen-anglais accompagné cette fois-ci par une version latine du même texte, source de la traduction anglaise: Christoph Heimerl, *The Middle English Versions of William of Saliceto's Anatomia. A Critical Edition Based on Cambridge, Trinity College MS R.14.41, with a Parallel Text of the Medieval Latin Anatomia, edited from Leipzig, Universitätsbibliothek MS 1177*, Heidelberg, Winter, 2008.

Les sigles sont ceux du DEAF: <voir www.deaf-page.de>.

Le volume 40 fournit un texte en anglais de l'Art of Hunting de ca. 1327 (reproduit d'après un manuscrit d'Ashton (Lancashire) de William Twiti, venator regis du roi Édouard II, manuscrit aujourd'hui disparu ou en tout cas, provisoirement introuvable [xxvIII-xxv], mais fort heureusement conservé sous forme de photographies, car il est préférable aux autres versions connues. À côté de ce texte, sont édités : la version anglonormande (DEAF TwitiT, manuscrit de base différent); la version de Twiti en anglais du manuscrit Londres, British Library, Cotton Vespasian B XII (qui contient le texte le plus connu, bien que peu satisfaisant en tant que copie); et un remaniement postérieur, The Craft of Venery, d'un manuscrit du Yale Center for British Art, New Haven, Connecticut. Le rapport entre ces textes et la tradition anglo-normande est compliqué mais l'éditeur fait de son mieux pour l'expliquer. Les versions anglaises incorporent des phrases de l'anglo-normand (les cris des chasseurs, par exemple) et il n'est d'ailleurs pas surprenant qu'un traité relevant d'une activité « noble » (conçue et élaborée en français) produise des textes anglais très riches en mots d'origine anglo-normande. Si le texte anglo-normand est un élément assez limité du livre [1-12], avec cinq pages de commentaire [32-37], l'intégralité des éditions est d'un intérêt sûr pour l'étude des rapports entre les langues et les textes du traité, qui sera facilitée par exemple par la liste des parallèles entre les différentes versions [28-31], un appendice qui traite des divergences entre les deux manuscrits anglo-normands et la version anglaise du manuscrit d'Ashton [93-97], et les commentaires très détaillés qui accompagnent les textes eux-mêmes. Dans cette édition comme dans celle de Duncan / Connolly, il existe de bonnes reproductions des manuscrits, qui permettent de se faire une idée des textes et de contrôler le travail (très exact et fiable) des éditeurs.

Dans l'ensemble, donc, deux livres très utiles, bien faits, et renfermant une masse de données intéressantes à verser au dossier du contact linguistique entre français et anglais au Moyen Âge et donc, de manière plus générale, des éléments importants pour l'histoire de l'expansion du français et des témoins de son rôle dans la formation de la civilisation européenne. Félicitons nos confrères anglicistes d'avoir eu la bonne idée de se lancer dans l'édition anglo-normande et d'avoir réussi si bien leurs projets, et souhaitons que les « Middle English Texts » poursuivent cette initiative. Il est bon de pouvoir louer de temps en temps un éditeur qui s'aventure dans l'anglo-normand, pour encourager les autres.

David TROTTER

Xavier-Laurent SALVADOR, *Vérité et écriture*(*s*), Paris, Champion, (Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 25), 2007, 573 pages.

Réalisée entre 1291 et 1295, la traduction de la Bible par Guiart des Moulins, connue sous le nom de *Bible historiale*, est la grande traduction biblique de la fin du Moyen Âge, dominant les XIV e siècles jusqu'à l'apparition des premières traductions philologiques. Œuvre de toute première importance, elle n'a pourtant jamais été éditée dans son intégralité. C'est que l'affaire n'est pas simple. En effet, Guiart a entrepris de transposer à la fois la Vulgate de Jérôme et l'*Historia scholastica* de Petrus Comestor, ce qui donne un texte d'une longueur impressionnante. Sa translation nous est livrée par 144 manuscrits complets ou fragmentaires auxquels s'ajoutent l'*editio princeps* de Jean de Rély,

C'est là le chiffre indiqué dans la dernière étude consultée, celle d'Éléonore Fournié, « Les manuscrits de la *Bible historiale*. Présentation et catalogue raisonné d'une

confesseur de Charles VIII, des années 1494-1496, mais aussi 26 éditions postérieures à 1500. La tradition manuscrite comporte une série de manuscrits, appelés « primitifs » par Samuel Berger (La Bible française au Moyen Âge, Paris, 1884, p. 163), qui distingue aussi deux éditions: «l'édition originale de 1295» et une «deuxième édition» dont les témoins sont pourvus de préfaces datées de 1297 (BergerBible, p. 166). La dernière connaîtra une véritable fortune grâce à l'ajout ultérieur de Livres bibliques provenant de la Bible du XIII^e siècle. Cette nouvelle composition est traditionnellement appelée Bible historiale complétée. Elle daterait « d'avant 1312 » (BergerBible, p. 188). Celle-ci va grossir progressivement par l'intégration de nouveaux Livres de la Bible du XIII^e siècle, si bien que l'on distingue la Petite Bible historiale complétée, la Bible historiale complétée moyenne et la Grande Bible historiale complétée². La « première édition » livrée par les manuscrits primitifs est d'origine septentrionale, la seconde parisienne. Les manuscrits de la Bible historiale complétée ont été essentiellement produits à Paris aussi. Le terrain pour une publication complète de cette importante translation biblique a été considérablement défriché grâce aux travaux remarquables d'Akiko Komada, Les illustrations de la Bible historiale: les manuscrits réalisés dans le Nord (Thèse, Paris, Sorbonne, 2000) dont les conclusions confirment souvent celles de Berger, et de Bénédicte Michel, La Bible historiale de Guiart des Moulins, édition critique de la Genèse (Thèse, 2 tomes, Dijon, Université de Bourgogne, 2004)³. Cette dernière, pour établir le texte de son excellente édition, a choisi comme manuscrit de base un représentant de la « première édition », le ms. Bruxelles, Bibl. royale Albert I er, II, 987 (olim Phillipps 379-1), de ca. 1350, se distinguant ainsi de Berger qui, en son temps, voyait dans le ms. Mazarine 312 (anciennement 532) le meilleur témoin (BergerBible, p. 161 et p. 164)⁴.

La *Bible du XIIIe siècle*, datée du troisième ou du début du quatrième quart du XIIIe siècle par Dom Pierre-Maurice Bogaert (DLF, 1992, p. 191), nous est connue à travers l'édition de Michel Quereuil, *La Bible française du XIIIe siècle*, Édition critique du Pentateuque (Thèse, Paris, Sorbonne, 1984) et la publication, chez Droz, de la seule Genèse de cette même *Bible*, en 1988.

Quant à l'*Historia scholastica* de Petrus Comestor que nous lisions jusqu'à présent dans le volume 198 de la *Patrologie latine*, elle nous est accessible, pour le seul texte de la Genèse, dans une édition critique due à Agneta Sylwan (Brepols, Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis CXCI, Turnhout, 2005).

œuvre médiévale », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 03.2, 2009. L'article a été mis en ligne le 30 septembre 2009 et consulté par nous à la date du 10 octobre 2009, à l'adresse http://acrh.revues.org/index1408.html>.

Le classement est dû à Berger, *op. cit.*, p. 189 et p. 212-216. Il est confirmé par les travaux récents que nous citons par la suite.

On ajoutera les articles récents d'É. Fournié, « Les manuscrits de la *Bible historiale*. Présentation et catalogue raisonné d'une œuvre médiévale », *op. cit.* et « Catalogue des manuscrits de la *Bible historiale* (1/3) », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 03.2, 2009, mis en ligne le 30 septembre 2009 et consulté par nous à la date du 10 octobre 2009, à l'adresse http://acrh.revues.org/index1467.html. B. Michel et É. Fournié s'inspirent largement des conclusions d'A. Komada.

⁴ Berger ne connaissait pas, en 1884, l'existence du ms. de Bruxelles. B. Michel a suivi les conclusions d'A. Komada qui a rajeuni la Bible de la Mazarine qu'elle date des années 1440, alors que Berger la faisait remonter à la deuxième moitié du XIV e siècle (B. Michel, Thèse, I, p. 257).

Xavier-Laurent Salvador (désormais X.-L.S.) a entrepris d'«effectuer une étude approfondie des méthodes de traduction » à partir de la Genèse (désormais Gn), dans les deux Bibles, celle de Guiart et la Bible du XIIIe siècle. La base de son travail est l'édition de M. Quereuil parue chez Droz, et une édition de la Genèse de la Bible historiale, effectuée par ses soins «à partir des différents manuscrits décrits par Samuel Berger en [se] basant avant tout sur deux manuscrits fiables selon le même auteur, à savoir le manuscrit Arsenal 5057 qui, s'il n'est pas le meilleur manuscrit retenu par Samuel Berger, présentait l'inestimable avantage qu'au moment où [il avait] entrepris ce travail il n'avait pas été numérisé et qu'il avait été oublié lors des différentes campagnes de photographies des manuscrits, et le manuscrit Arsenal 5059 » [149-150]⁵. L'argument laisse perplexe, d'autant plus que le ms. 312 de la Mazarine, témoin de la « première édition », était considéré par Berger comme un bon représentant de l'œuvre originelle de Guiart (op. cit., p. 164). Signalons ici que le 5057 a sans doute été réalisé vers 1402 et fait partie des Grandes Bibles historiales complétées (cf. B. Michel, Thèse, I, p. 374, qui reprend la proposition d'A. Komada). C'est là une copie richement enluminée, d'origine parisienne, qui a appartenu à Jean, duc de Berry (cf. Henry Martin, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, t. V, p. 28 et B. Michel, Thèse, I, p. 326). Le manuscrit 5059, clairement daté de 1317, a été copié par Jean de Papeleu, « clerico Parisius commoranti in vico Scriptorum » (Catalogue des manuscrits, op. cit., p. 29). Il s'agit de l'un des premiers exemplaires de la Bible historiale complétée, sous la forme d'une Petite Bible historiale complétée. On regrette que l'éditeur n'ait pas fait appel à un manuscrit de la « première édition ».

X.-L. S. déclare en outre qu'il a « pris soin d'avoir recours aux deux éditions de l'ouvrage de Jean de Rély⁶ » [149] et que « tous les autres manuscrits qu'[il a] consultés appartiennent à la série des manuscrits parus avant 1330 » [p. 150]; cela fait bien des textes différents, et nous ne connaîtrons pas l'identité de ces « autres manuscrits consultés », pas plus que ne seront indiqués les endroits où ils ont servi. X.-L. S. n'évoque pas la question cruciale des manuscrits primitifs, ni de la confection de la *Bible historiale complétée*. Il affirme simplement avoir « fidèlement suivi le manuscrit » [151]. Effectivement, nous avons l'impression de lire une transcription de la Genèse du 5057, transcription où apparaissent cependant des leçons étrangères au manuscrit, sans que cela soit indiqué et sans que l'on sache d'où elles viennent.

X.-L.S. affirme avoir « suivi la traduction de la Bible et lorsque les commentaires du Comestor apparaissaient dans le texte lui-même ou lorsque [il trouvait] une correction lexicale ne traduisant rien du texte de Jérôme, [il avait] confronté cette intrusion aux commentaires de l'*Historia scholastica* » [150-151]. Il s'ensuit que le manuscrit sort quelque peu mutilé de l'opération. On pourra comparer les deux transcriptions suivantes:

Arsenal 5057 (29v°b): De la fuite Jacob et du songe qu'il fist en Mesopotamie selon la Bible

Esau haioit moult Jacob pour la beneisson dont son pere l'avoit benoit et dist en son cuer: «Le jour de la mort mon pere vendra, si occiray Jacob mon frere ». Glose Ces choses furent nonciees a Rebeque voire par le Saint Esperit par qui

⁵ Le 5057 est actuellement microfilmé.

⁶ Elles sont datées de 1541 et 1543 dans la bibliographie, à la p. 558.

commandement elle avoit commandé a Jacob son fils de frauder son pere. Si fu excusez Jacob pour le commandement de sa mere de la mensonge dont il menti a son pere et de la fraude qu'i fist a son frere, et la mere en fu excusee pour ce qu'elle fist par le conseil du Saint Esperit. **Texte** Ces choses furent nonciees a Rebeque. Si apela Jacob son fils et li dist: « Esau ton frere te menace a occire. Or escoute donc, fils, ma voix, si t'en fuy a Laban mon frere, en Aram, et habite avec lui un poy de jours tant que l'ire de ton frere soit passee et l'indignacion et qu'il ait oublié ce que tu li as fait [...]»⁷.

Transcription de X.-L. S.: De la fuite Jacob et du songe qu'il fist en Mesopotamie selon la Bible

- 27, 418 Esaü haioit moult Jacob pour la beneïsson dont son pere l'avoit benoit et dist en son cuer: « Le jour de la mort mon pere vendra, si occiray Jacob mon frere ».
 - 27, 42 Ces choses furent nonciees a Rebeque [...].

La glose, traduite de l'*Historia scholastica*, n'est pas reproduite. Il s'agit pourtant là aussi de l'une de ces corrections « qui sont reçues comme autant de clés interprétatives donnant le sens du texte » [150]. L'éditeur a fait un choix mais aurait dû préciser que le manuscrit livrait bien d'autres commentaires⁹.

La transcription laisse à désirer 10. Au lieu de :

27, 46 Lors dist Rebeque a Ysaac: « (parce que Jacob ne s'en alast mie sans le congié de son pere, ce dist le Maistre en Histoyres). Il mennoie de ma vie pour les filles Het, car se Jacob prent feme de leur lignee, je ne veuille plus vivre »,

nous lisons, sur le 5057 (29v°b):

Lors dist Rebeque a Ysaac, (ad ce que Jacob ne s'en alast mie sans le congié de son pere, ce dit le Maistres en Histoires): « Il m'ennoie de ma vie pour les filles Heth car se Jacob prent femme de leur lignee je ne vueil plus vivre. » 11.

Le scribe du 5057 souligne la glose qu'il introduit par la mention « Glose ». Le retour à la Bible est signifié par « Texte ».

Le premier chiffre correspond au chapitre de la Genèse, le second au verset.

Y.-L. S. se contente de dire qu'« il était important pour [lui] de disposer rapidement d'une version retranscrite du premier livre » et comme l'édition n'était pas son objectif, il a cru pouvoir la ramener « à l'essentiel, c'est-à-dire à la retranscription des passages explicitement traduits de la Vulgate de Jérôme » [149]. Il a pourtant bien retranscrit aussi les commentaires du Comestor intégrés au texte, qui correspondent pratiquement à « des notes ou gloses interlinéaires », selon l'expression de B. Michel (Thèse, I, p. 443). Ce n'est que sporadiquement [150, 234, 550-551)] que s'exprime le souhait de voir une édition plus ambitieuse de la Bible historiale avec l'intégralité des commentaires. Ce travail, comme nous l'avons dit, a été fait par B. Michel, en ce qui concerne la Genèse.

Pour la suite, nous continuerons de confronter la transcription de X.-L. S. à la nôtre, effectuée à partir du 5057 et, accessoirement, du 5059.

Le texte de la *Vulgate* dit simplement: *Dixitque Rebecca ad Isaac: « Taedet me vitae meae propter filias Heth: si acceperit Iacob uxorem de stirpe huius terrae, nolo vivere ».*

À côté de ce qui pourrait être des fautes de lecture (à moins qu'il ne s'agisse de leçons empruntées ailleurs), des guillemets mal placés¹², on signalera que la citation de l'*Historia scholastica*, donnée en note [190 n. 49], est mal identifiée. Au lieu de : *Excusatur ergo Jacob de mendacio in patrem, et dolo in fratrem, per jussionem matris*, il faudrait indiquer : *Quod ne absque licentia patris fieret (Historia scholastica*, éd. A. Sylwan, p. 129).

Sur la même page, au lieu de: Ne prenne femme (28, 1), nous lisons: Ne pren mie femme; au lieu de: la terre qui fut [fut en italiques] a ton aieul (28, 4), nous lisons la terre qu'i promist a ton aieul; au lieu de: l'en lessa aleer (28, 5), nous lisons l'en lessa aler; au lieu de: l'avoit envoie (28, 6), transcrire l'avoit envoié; au lieu de: et qui li avoit aprés la beneïsson commandé (28, 6), lire et qu'il [l visiblement rajouté]; au lieu de: et s'en estoit ale (28, 7), transcrire et s'en estoit alé; au lieu de: bien avoit esprouvé que ses peres ne veoit mie volentiers les filles Chanaam et qu'il estoit courroucié a lui pource qu'il avoit pris femmes estranges ce dist le Maistre en Histoires (28, 8), lire bien avoit esprouvé que ses peres ne veoit mie voulentiers les filles Chanaam (et qu'il estoit courroucié a lui pour ce qu'il avoit pris femmes estranges, ce dit le Maistre en histoires) ¹³; au lieu de: il s'en ala a Ysmaël, oncle de son pere, et prist femme dans celles qu'avoit Maheleth, la fille Ysmaël (28, 9), lire il s'en ala a Ysmael son [son barré sur le ms.], oncle de son pere, et prist femme, sans celles qu'il [q, i suscrit et l à la suite] avoit, Maheleth, la fille Ysmael, qui traduit bien Gn. 28, 9: ivit ad Ismaelem, et duxit uxorem absque his quas prius habebat, Maheleth filiam Ismael ¹⁴.

Un peu plus loin, au lieu de : *Donc oÿ et Loth les paroles des fils Laban* (31, 1), il faut transcrire : *Donc oÿ et sot les paroles des fils Laban* ; au lieu de : *De la semence Jacob et de l'aliance entre lui et Laban selon la Bible* (31, 17), nous lisons : *De la revenue Jacob et de l'aliance entre lui et Laban selon la Bible et histoire* (32r°a), à moins que la leçon ne soit empruntée à un autre manuscrit, ce qu'il faudrait indiquer ; au lieu de : *De la suite Jacob a l'ange et du muement de son nom selon la Bible es Histoires* (32, 22), nous lisons *De la luite Jacob a l'ange et du muement de son nom selon la Bible et histoire* (33r°a), ce qui a du sens et correspond à la tournure habituelle *selon la Bible et histoire* ; pour : *il atoucha le nerf de la cuisse et il areta tantot* (32, 25), nous lisons : *il atoucha le nerf de la cuisse et il seicha tantost* [origine de la leçon?] ; après 32, 26, l'éditeur a omis de transcrire : *Jacob respondi : « Je ne te lesseray point aler se tu ne me beneys. »* (33r°b). Il doit y avoir changement de locuteur entre 32, 26 et 32, 27. Le texte est d'ailleurs recomposé par rapport au 5057, sur lequel 32, 31 suit 32, 26. Le scribe a dû faire une erreur de

Visiblement les parenthèses encadrent la glose du Comestor. D'après ce qui est indiqué cependant à la p. 151, ont été mis « entre parenthèses les ajouts de [la] main [de l'éditeur] correspondants [sic] aux oublis du scribe ». En fait, la glose tirée de l'*Historia* est parfois mise entre parenthèse dans l'édition, parfois non. Nous en reparlerons. En 14, 13, s'étaient [sic], dans *Donc vint un de ceuls qui (s'étaient) eschapés de la bataille*, est visiblement signalé comme un oubli du scribe. Nous lisons cependant parfaitement: *Donc vint un de ceulx qui estoit eschapés de la bataille* sur le 5057 (20r°a).

Si l'on met la glose de l'*Historia* entre parenthèses.

Si l'on compare la leçon à celle de l'Arsenal 5059 (28v°b): Il s'en ala a Hysmael, son oncle de par son pere, et prist a femme, sans celes que il avoit, Mahelech, on se rend facilement compte que le 5057 est un manuscrit corrigé, ce que confirme B. Michel (thèse, I, p. 375) et la lecture de la copie.

transcription. L'édition garde des traces de la recomposition. Le verset 33, 2 n'a aucun sens: il manque la narration de l'arrivée d'Esaü qui figure bien sur le 5057 et qui a visiblement été oubliée par l'éditeur: Jacob leva les yeux, si vit Esau venant atout .IIII. cens hommes. Si devisa les filz de Lye et de Rachel et des .II. ancelles. On retrouve ensuite le texte édité en 33, 2: et mist les .II ancelles et leur fils au commencement (33r°b). Le texte entier traduit bien: Elevans autem Iacob oculos suos, vidit venientem Esau et cum eo quadringentos viros: divisitque filios Liae et Rachel, ambarumque famularum: et posuit utramque ancillam, et liberos earum, in principio (Gn 33, 1-2); qu'il ne creint mie son frere (32, 28) se lit: que il ne cremist mie son frere; neans vaincu (32, 28) se lit: neant vaincus; est ce nom Isrlaël [sic] entendu (32, 28) se lit: est ce nom Israel entrepretés [mais la leçon peut être empruntée à un autre manuscrit]; vault autant comme « luctans encontre le seint ange » (32, 28) se lit: vault autant come « luitans encontre le saint ange »; après homme veant Dieu (32, 28), lacune de deux lignes, sans doute à la suite d'un saut du même au même sur Dieu, dû à l'éditeur: car « is » vault autant come homs et « ra » come veoiant et « el » est le nom de Dieu (33r°b).

Signalons encore, rapidement, les corrections à apporter sur deux pages [200-201]: et de la char du champ de Sychem (32, 31) lire: et de l'achat du champ de S.; Jacob respondis (33, 8): Jacob respondi; comme nous l'avons déjà dit, 32, 31 est déplacé par rapport à ce que nous lisons sur le 5057; avant 33, 2, lacune de trois lignes déjà signalée ci-dessus: Jacob leva les yeux, si vit Esau venant atout .IIII. cens hommes [...], indispensables à la suite de l'histoire; en 33,7, la leçon Aprés vint Lye et ses filz .X. repose sur une mauvaise interprétation du signe de renvoi placé en bout de ligne et qui invite à intégrer ici deux lignes ajoutées en bas du folio où l'on retrouve le même signe : et comme semblablement l'eussent ja aouré vindrent les derniers Rachel et Joseph. Léa n'a pas eu dix fils; J'ay moult baillant de grant richesses (33, 9) se lit: J'ay moult vaillant de grans richesses; entre 33, 10 et 33, 15, lacune. L'éditeur a oublié de transcrire seize lignes de 33v°a. Le soulignement, d'habitude réservé à la glose et qui se poursuit ici sous le texte scripturaire, a dû l'induire en erreur. La glose s'arrête bien avant qu'il ne le suppose et l'indication «Texte» signale la reprise de la traduction du texte de la Vulgate. Il faut donc ajouter (après car j'ay veu ta face): « ainsi comme se je eusse veu le visage Dieu. Soies propices a moy et pren la beneisson que je t'ay aportee et que Dieu m'a donnee qui toutes ces choses m'a donnees ». A grant paine et par priere et par la force de son frere prist Esau les dons et dist: « Alons ensemble, si seray compains de ton chemin ». Jacob 15 dist: « Tu scez, sire, que j'ay petis enfans et tendres et vaches et brebis prains, et se je les traveilloie trop en alant tuit mi fouc 16 morroient en un jour. Mais mon sire s'en voise devant son sergent et je le suyvré petit a petit selon ce que mi enfant le porront souffrir jusques a tant que je viengne a la maison monseigneur en Seyr ». « Glose » [...], ce qui traduit correctement le texte de la fin de Gn 33, 10 à Gn 33, 14. Après la glose on retrouve le texte édité en 33, 15. Il n'y a donc pas de lacune entre 33, 10 et 33, 15 comme le laisse supposer l'édition; au lieu de: Lors s'en reparra (33, 16), lire: Lors s'en repaira; d'où [sic] il estoit venu (33, 16) lire: dont il estoit venu; Socchot (33, 17) lire: Sochot; une cité des Sichimmes (33, 18) lire: Sichimiens [i, derrière ch, accentué et barre de nasalité sur e, Sichimiens écrit en toutes lettres quatre lignes plus haut, dans la glose]; et acheta la partie d'un champ

¹⁵ Pied de mouche devant Jacob.

Le scribe a écrit *tuit fonc* [o surmonté d'un tilde] mi fonc, sans exponctuer la première occurrence.

la ou il avoit fichié les tabernacles des fils Emor le pere Sichem cent aigneaux l'acheta (33, 19) lire : et acheta la partie du [dun, mais n a été rayé] champ, la ou il avoit fichié ses tabernacles, des fils Emor, [glose non retranscrite] le pere Sichem, cent aigneaux [fin du verset. Emor est le père de Sichem]; au lieu de: et appella sur le Tresfort Dieu d'Israël (33, 20), nous lisons: et appella Sire le Tresfort Dieu d'Israel [mais qui doit être une leçon fautive. La Vulgate donne: invocavit super illud fortissimum Deum Israel]; car son ame estoit conglomata avec elle [34, 3, conglomata, en italiques, doit être le terme latin, non traduit]: nous lisons: car son ame estoit joincte avec elle [mais la leçon vient sans doute d'un autre manuscrit. Est-elle sûre et ne faut-il pas lire plutôt *conglutinata*?]; et ses fils venoient des champs quant il oirent [sic] ce que estoit avenu, si en furent trop courrouciez (34, 7): le texte pourrait avoir été lu d'après la Bible hébraïque (cf. La Bible d'Alexandrie, La Genèse, traduction du texte grec de la Septante par Marguerite Harl, p. 248, note à 34, 7 qui signale que le texte massorétique dit: «ils reviennent quand ils apprirent la nouvelle », à la différence des Septante : « or, quand ils apprirent la nouvelle, les hommes furent pénétrés de douleur »). Mais le texte du 5057 impose la ponctuation : et ses fils venoient des champs. Et quant il ouÿrent ce que estoit avenu, si en furent trop corrouciez qui correspond au sens de Gn 34, 7 dans la Vulgate: ecce filii eius veniebant de agro: auditoque quod acciderat, irati sunt valde; l'ame de Sichem, mon fils, s'est aheree (34, 8) lire: c'est [sic] aherce (cf. TL, I, 163); au lieu de: acroissez son domaine (34, 12) lire: acroissez son douaire (34r°a); Les fils Jacob respondirent par oculte fraude a Sichem et a son pere, car il estoit forsenez de la honte de leur seur (34, 13) lire: il estoient (barre de nasalité sur e)¹⁷; tous les maasles (34, 15) lire: masles; nous prendrons noz seurs (34, 17) lire: noz seur [noz est une erreur du scribe due aux noz et voz qui apparaissent, juste avant, en 34, 16); Ne onc n'aresta il jouvencel qu'il ne acomplist (34, 19) lire: li jouvencel; elle est lee et gus [sic], si a mestier de coultivuers et habitans (34, 21) lire: elle est lee et grans, si a mestier de coultiveurs et d'abitans qui aura du sens; et se nous nous faisons circoncire tous nos masles (34, 22) lire: et se nous nous faisons circoncire et tous noz masles; Vous m'avez courrouciee, et m'avez fait haineux aux Chananeïs et au Pherezeïs (34, 30) lire: Vous me avez courroucié et m'avez fait hayneux aux Chananeans et aux Phereziens (34r°b); Devoient il mauvaisement violer [io en italiques] notre seur (34, 31) lire: Devoient il mauvaisement user [en toutes lettres] de nostre seur.

Un peu plus loin on lira aussi garnaches au lieu de gamaches (37, 3); au lieu de a amené un homme Ebrieu aiens (39, 14) lire ciens 'ici' (36v°b); au lieu de Tes serfs ebrieux que tu as amené miens est venu a moy (39, 17) lire as amené ciens 'ici'; lire melaleresse pour melaseresse (38, 27)¹⁸, jauges (30, 37) sera lu auges (31v°a). Que peut bien signifier toutes les choses que Adam noma reste leur nom (2, 12), alors qu'on lit c'est leur nom; car il y a la parfondesce en yver (24, 10) pour car il y a la parfondes boes en yver (26r°a); car la lignee leur (49, 7) pour la lignee Levi; ou encore Et Adam dit: « Cest oz est ozes de mes os et cette char de ma char. Ceste sera appelee virago, car elle est prise et faite d'omme (2, 23), qui devient à la p. 399: Et Adam dit: « C'est oz est ozes de mes os et c'est char de

La citation est reproduite p. 362 et malencontreusement attribuée à la *Bible du XIIIe* siècle.

Il importe bien de ne pas ajouter un barbarisme à l'inventaire des formes que peut revêtir ce picardisme (Gdf 5, 249c; TL 5, 1478; FEW 24, 324a, DebrieMPic pp. 31, 274 et 278; DMF; LeVer), qui, s'il est transcrit correctement en 38, 29, réapparaît comme seule entrée dans le glossaire.

ma char, alors qu'on lit : Et Adam dist : « Cest os est ores de mes os et ceste char de ma char. [Glose non transcrite] Ceste sera appellee virago car elle est prinse et faite d'omme » (9r°a et b) 19? Il ne s'agit malheureusement pas là de fautes isolées : elles émaillent toute l'édition.

«Pour le texte lui-même, déclare X.-L. S., nous croyons avoir suivi les règles modernes de l'édition » [151]²⁰. Le changement de folio ou de colonne ne sera cependant jamais indiqué. L'éditeur se propose en outre de faire figurer en caractères italiques, à l'intérieur du mot, les lettres restituées d'une abréviation [151]. On sera dès lors étonné de lire d'où [\hat{u} en italique] il estoit venu (33, 16); pour parler [a en italique] a Jacob (34, 6); vesqui [entièrement en italiques, alors que le verbe est écrit en toutes lettres sur 13r°b] (5, 18). Le tréma, l'accent aigu ou grave, tout comme la cédille semblent distribués au hasard, en dehors de tout système: qui m'a essaucie pour essaucié (35, 3); l'eussent ja aoure pour aouré (33,7); Il envoie de le vallee Ebron vint en Sichem (37, 14) pour Il, envoié de la valee Ebron, vint en Sichem qui transpose correctement Missus de valle Hebron venit in Sichem; une beste tres mauvese la devoure (37, 20) pour l'a devouré, qui traduit Fera pessima devoravit eum; Putiphar le chastre Pharaon (37, 36) pour Puthifar le chastré ²¹; J'ay cree pour creé (6, 7); je t'ay loue (30, 16) pour loué; Dieu m'a donne (30, 18), pour donné, mais Dieu m'a délivrée (30, 23); délivra (19, 29) et délivrer (37, 21); Comment Ysaac fu néz et Agar enchassée (21, 1); grant plantes [sic] de larrons pour grant planté de larrons (24, 10); ma gerbe se drecoit (37, 7); nonca (14, 13), mais remuça (31, 34); conceussent (30, 38), cheurent (7, 6 et 7, 10) mais deceü (31, 7), veü (37, 5); quant il oirent (34, 7), mais les beneÿ (5, 2), Quant Abram oÿ (14, 14); les bestes du pais (24, 20). Les mots peuvent aussi être coupés différemment à quelques versets de distance: puis qu'il 'après qu'il' (5, 13), puisqu'il 'id.' (5, 16).

La glose de l'Historia scholastica n'est pas toujours identifiée clairement: « [...] ou iray je donc ce dist le Maistre en Histoyres? Et ses freres li distrent que il vinoit [sic]» (37, 30) doit être édité: « [...] ou iray je donc? » (Ce dist le Maistre en Histoyres: et ses freres li distrent que il vivoit). Le texte de l'Historia cité à la note 77 impose notre ponctuation. Si luy les emmena usques a Dan²² et devisa la bataille en .III. et occist les dormans; et les veillans s'en fuyrent qui tant avoient beu de vin qu'il ne povoient combatre (14, 14-15) fait partie d'une glose tirée de l'Historia et est présenté comme tel dans d'autres manuscrits²³. Le scribe du 5057 a malencontreusement déplacé la mention « Glose », intégrant une partie du texte de l'Historia à la traduction de la Vulgate. Le segment initial si suy les ennemis jusques a Dan, repris un peu plus bas, derrière la mention « Texte », balise cependant très bien le début de la glose²⁴. De même, il faudra éditer, en 17, 17: Donc cheü

Guiart traduit correctement: Dixitque Adam: «Hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne mea; haec vocabitur Virago, quoniam de viro sumpta» (Gn 2, 23), que les traducteurs modernes transposent en: «Celle-ci, cette fois, est l'os de mes os et la chair de ma chair» (La Sainte Bible, éd. L. Pirot et A. Clamer, Paris, 1953).

La seule référence signalée est celle de *L'Édition des textes anciens*, *XVI^e-XVIII^e siècle* de B. Barbiche et M. Chatenet.

On lit bien en 39, 1 si l'acheta Puthifar le chastrez Pharaon.

²² On lira si suÿ les ennemis jusques a Dan (20r°a).

²³ Cf. B. Michel, thèse II, p. 628.

On lira simplement, dans la reprise, après « Texte » : Si suÿ les ennemis jusques a Dan (20r°a), au lieu de ce qui est proposé par l'éditeur : si suivi les enemys usques a Dan (14, 15).

[lire cheÿ] Abraham en face et rist (de joye, ce dist le Maistre en Histoire) et dist en son cueur [lire cuer]. L'absence d'indication concernant le début et la fin de la glose nécessite une consultation de la Vulgate et la comparaison de son texte avec le passage de l'Historia, reproduit à la note 17, pour déterminer ce qui vient de cette dernière. En 30, 41, parce que li faons en sont meilleur que en la fin du temps [pour ce que li faon en sont meilleur sur le 5057, en 31v°b] est une glose, non balisée par une référence au Maistre en histoires. Une seconde glose devrait suivre, mais l'édition est alors lacunaire et omet aussi de transcrire un passage traduit de la Vulgate. L'éditeur donne parfois la glose tirée de l'Historia entre parenthèses (6, 14; 24, 14; 27, 46) ou sans (7, 11; 24, 11; 38, 1). Signalons aussi que Du sacrifice Abraham aprés ce que Dieu li ot promis qu'il aroit hoir selon la Bible (14, 24) est un sommaire et ne doit pas être intégré au verset traduit de la Vulgate.

Le glossaire tient sur deux pages.

Hicier, glosé par "désirer, exciter, énerver" pourrait être un infinitif substantivé qui signifierait ici "chaleur des animaux, rut": quant les brebis estoient saillies au coummencement qu'elles sont en l'hicier (30, 41). Nous ne lisons cependant pas l'hicier sur le 5057, mais bien quant les brebis estoient saillies au commencement du temps au commencement [sic] qu'elles sont luissoires [...] Et quant ce venoit en la fin du temps qu'elles sont luissoires² (31v°b), ni même sur le 5059: quant les berbis estoient saillies au commencement du temps que elles sont luissoires [...] Et quant ce venoit en la fin du temps qu'eles sont luissoires (30v°b). Pour faire passer ce sens d'hicier dans la lexicographie (cf. DEAF H 462-63), il sera indispensable de connaître l'origine de la leçon éditée par X.-L. S, qui n'en dit rien pas plus qu'il n'explique pourquoi il n'a pas retenu la leçon luissoires, pourtant bien attestée dans les manuscrits de la Bible de Guiart²6.

Huive "gourde" apparaît, dans l'édition, aussi sous la forme huye (24, 14; 24, 15 et 24, 17). Huive est attesté en 24, 16. En fait ces graphies se réduisent à une seule que l'on déchiffre facilement sur le 5057: buye (26r°a), mot bien connu de l'ancien français (cf. Gdf I, 754a). On ne lit pas non plus, sur le 5057, donne [o en italiques] moy ta huye (24, 14), mais cline ta buye.

Ancelle traduit ancilla et désigne la "servante", notamment en 16, 1 et en 20, 14.

Beaucoup de termes intéressants sont évidemment absents du glossaire.

L'édition ne comporte pas d'index des noms propres. On signalera simplement que le surprenant *Chezer*, serviteur d'Abraham [181 et 182], se lit toujours très clairement *Eliezer*.

²⁵ Cette seconde attestation manque dans l'édition de X.-L. S. qui a sans doute oublié de recopier un segment.

C'est également la leçon du manuscrit de Bruxelles édité par B. Michel: luisoires (Thèse II, p. 762). Elle est signalée par Gdf V, 50a dans deux autres copies de la Bible historiale (Bibliothèque Sainte Geneviève et Mazarine). On la retrouve dans l'imprimé d'Anthoine Vérard, Paris, 1517: au commencement du temps qu'elles sont luyssoires [...]. Et quant ce venoit en la fin du temps qu'elles sont luyssoires, feuillet XXVIII roa (consulté sur le Library of Congress Web site: http://hdl.loc.gov/loc.rbc/rosenwald.0967a.2, à la date du 8 novembre 2009). Gilles Roques a attiré l'attention sur cet adjectif « qui manque dans le FEW 5, 439b » ici même (69, 2005, p. 569-570). Un peu plus loin, nous lisons dans la transcription de X.-L.S.: Et ainsi enrichi oultre mesure ultra modum Jacob (30, 43). On ne saura pas non plus d'où est tirée cette leçon qui ne se retrouve ni dans le 5057, ni dans le 5059.

Les erreurs et les omissions rendent l'édition inutilisable. Elle nous semble composite, au sens le plus fort du terme. On reste constamment dans l'incertitude sur l'origine d'une leçon, si on ne la lit pas sur le 5057. La transcription a sans doute était entamée avant que B. Michel ne soutienne sa thèse. Mais X.-L. S. aurait profité de la lecture de cette dernière pour publier son propre travail²⁷. Il ne connaît pas non plus l'édition récente de l'*Historia* due à A. Sylwan et cite toujours le texte d'après la *Patrologie latine*.

Les citations latines donnent lieu à des erreurs de transcription et de traduction. Ainsi quia recessit ab illo Deus [157, note 3] ne nous semble pas signifier «car il a repoussé loin de lui Dieu ». La phrase d'Horace nec verbum verbo curatis [que l'on corrigera en curabis] reddere fidus interpres, citée à la p. 22, d'après la lettre LVII de Jérôme à Pammachius (éd. J. Labourt, t. 3, p. 60) ne se traduit assurément pas en « je n'ai pas pris soin de rendre le texte mot pour mot », tout comme «si quelqu'un voit que le charme d'une langue est altéré par la traduction » [22, note 13] ne correspond pas à quodsi cui non videtur linguae gratiam interpretatione mutari. Nous doutons fort que Josephum, qui vernaculus scriptor est Judaeorum [23] puisse se transposer en « Josèphe, auteur juif en langue vernaculaire ». « Une voix descendue du ciel s'est fait entendre dudit temple » [24, note 15] surprend. Est-ce bien là ce que veut dire ex adytis templi virtutem [que l'on corrigera en virtutum] caelestium erupisse vocem? La traduction «Qui ignore en effet que ce qui se trouve dans les Livres de Moïse ou des Prophètes a été tiré des livres des gentils?» [22] inquiète. Jérôme écrivait: Qui enim nesciat [...] quaedam adsumpta de gentilium libris? Enfin, la citation [110] d'une lettre de Jérôme: ut rusticam contionem facilius instrueret et in una eademque sententiam [sic, lire sententia] aliter doctus aliter audiret indoctus ne saurait être traduite par: «de sorte que dans une même phrase le savant comme l'ignorant puisse entendre le sens» (cf. Lettre LIII, éd. J. Labourt, t.3, p. 23). Elle dit au contraire que chacun, du savant et de l'ignorant, doit y comprendre autre chose.

Mais l'édition ne représente pas l'essentiel du travail de l'auteur. Il s'agit bien pour lui de cerner le comportement de deux traducteurs, Guiart et le translateur de la Bible du XIIIe siècle, en face du texte de la Genèse latine. L'étude part d'un postulat : « le traducteur veut que son lecteur sache qu'il dit vrai » [84]. Il use dès lors tout d'abord de la prose qui est la langue du vrai. Il montre aussi qu'il dit vrai en introduisant les gloses explicatives du Comestor ou de la Glossa, prouvant par là même qu'il livre un texte conforme à l'enseignement de l'Église. Les auctoritates cautionnent l'entreprise. D'autre part, pour compenser une déperdition informative, consécutive à la translation, il procède à une surcharge des marques du discours vrai qui apparaissent dans « la reconstruction argumentative des énoncés en français à travers la mise en place d'un système autonome de connecteurs et d'opérateurs français qui sont autant d'indices de l'inscription de cet actant supplémentaire, le traducteur » [85]. X.-L. S. va dès lors examiner les lieux d'apparition de certains joncteurs dans la translation: derechief, or, lors, adecertes, neporquant, autresi, voire et voirement, ainz que, ainçois (que), mais, donc, en confrontant

L'édition de B. Michel n'est pas connue non plus d'É. Fournié, « Les manuscrits de la *Bible historiale*. Présentation et catalogue raisonné d'une œuvre médiévale », *op. cit.*, qui mentionne cependant « un doctorat en cours par Bénédicte Perrault », enregistré au fichier central des thèses (p. 3 et note 12 de la version internet). Il s'agit là du nom de jeune fille de Bénédicte Michel. L'auteur de l'article constate qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'« édition raisonnée de la *Bible historiale* » (p. 9).

chaque fois l'énoncé français à celui de la Vulgate, mais aussi parfois aux Septante et à la *Bible hébraïque*, ce dont on se félicite.

Inversement, il contrôle aussi le devenir des joncteurs latins. L'analyse du fonctionnement de ce qu'il appelle, après C. Kroon, des « particules du discours », c'est-à-dire cet « ensemble d'unités que la grammaire traditionnelle rattache tantôt aux conjonctions, tantôt aux adverbes, finalement toujours à ces catégories de mots susceptibles de modaliser les rapports interpropositionels » [235], aboutit à des conclusions intéressantes, notamment à la constatation que la traduction des mots latins n'est pas systématique et que « leur rendu en français est tributaire d'une perception du sens global du texte plus que d'une opération de péréquation visant à assigner à un mot son équivalent » [373 sq.]. Les marqueurs sont le reflet de l'interprétation des traducteurs et la puissance argumentative que dégage le texte est le fait de pédagogues: « traduire le livre de la Bible, c'est rendre accessible aux lecteurs le sens d'un livre dont l'expérience universitaire leur a appris qu'il fallait des années d'étude pour commencer à en parler » [495].

Si ce livre est énigmatique à son origine, il ne doit pas le rester. Mais le mot français traduit rarement un seul mot latin et X.-L. S. voit là la preuve que la présence des marqueurs reflète le souci d'adaptation du traducteur qui élabore un récit autonome. Il a tout à fait raison de souligner plus d'une fois [391 et 467, notamment], que si la *Bible du XIIIe siècle* « est l'œuvre minutieuse d'un universitaire », les « écarts » – nous ajouterons volontiers les faiblesses – sont plus nombreux chez Guiart. Mais les différences entre les deux traductions ne seraient pas si importantes « dans l'esprit » [373].

Un certain nombre d'erreurs parsèment malheureusement l'étude. Certaines sont visiblement dues à l'analyse d'un contexte insuffisamment reproduit. Il en va ainsi de l'examen de la traduction, par Guiart, de Gn 49, 5-6:

[...] Symeon et leur frere, « vesseaux de mauvestié combattans » pour ce qu'il occidrent les hommes de Sychem en desverie [...].

Il ne s'agit pas là d'un « collage d'énoncé » ou « vraisemblablement d'une étourderie » qui aurait amené « le traducteur à transformer l'énoncé latin introduit par *quia* lié [sic] la justification du mode optatif du premier membre en une justification de la signification d'un mot employé en connotation autonymique à l'intérieur d'un énoncé dont le verbe est absent » [378]. En fait, Guiart traduit tout à fait correctement la Vulgate. Il faudra simplement analyser un extrait plus large:

Symeon et leur freres « vessaux de mauvestié combatans ». Pour ce qu'il occidrent les hommes de Sichem en leur desverie et de leur voulenté suffosserent les murs, m'ame ²⁸ ne viengne mie en leur conseil et ma gloire ne soit mie en leur compagnie (41v°b)

qui transpose bien Gn 49, 6. Guiart aura simplement opéré une inversion syntaxique en faisant passer la proposition causale en tête de phrase²⁹.

Que l'éditeur a lu *Mane*, qu'il a dû prendre pour un nom propre de personne.

[«]In consilium eorum non veniat anima mea, et in coetu illorum non sit gloria mea: quia in furore suo occiderunt virum, et in voluntate sua suffoderunt murum ». La numérotation des versets proposée par l'éditeur à la p. 221 est également fausse. Nous ne quittons pas ici le verset 6.

Une autre citation tronquée engendre une interprétation erronée. X.-L. S. reproduit en effet Gn 21, 6 (que l'on corrigera en 23, 6) de la façon suivante, à la p. 351 :

« Sepeli mortuum tuum [...] nullusque prohibere te poterit quin in monumento eius sepelias mortuum tuum »

que Guiart traduirait ainsi:

« Or ensevelis donc ta morte et puis eslis sepulturs que nous avons, car nul ne te deffendra à [sic] ensevelir ta morte en son sepulcre » ³⁰.

Nous lisons sur le 5057:

« Or ensevelis donc ta morte es plus esleues sepultures que nous avons car nul ne te deffendra a ensevelir ta morte en son sepulcre » $(25v^{\circ}a)$

qui nous semble traduire correctement:

« in electis sepulchris nostris sepeli mortuum tuum : nullusque te prohibere poterit quin in monumento eius sepelias mortuum tuum ».

Même si l'analyse de l'auteur est correcte et convaincante, on voit qu'une citation du texte latin, complète et bien comprise, eût évité l'apparition d'un impératif supplémentaire qui n'a pas lieu d'être.

D'autres analyses n'emportent pas totalement la conviction. Une approche plus nuancée du texte permettrait d'arriver à des conclusions différentes. La *Bible historiale* transpose ainsi Gn 27, 23:

Et non cognovit eum, quia pilosae manus similitudinem maioris expresserant.

Ainsi ne le cognut il mie, car les mains moustrerent plus grant semblance que la voix (29r°b).

X.-L. S. se dit étonné par ce verset qu'il croit « exemplaire de ces faits d'explicitation du texte traduit à des fins pédagogiques. Le texte original ne dit pas que les mains de Jacob étaient plus ressemblantes que sa voix » [352]. Il faudrait remonter au passage précédent pour y trouver une référence à la voix et donc « là où le texte source était elliptique, élégamment elliptique, le texte français rechigne à laisser un silence, rechigne à déléguer au lecteur le travail d'interprétation des inférences impliquées par le déchiffrage de la construction argumentative subtile mise en place par la syntaxe latine ». Le traducteur ne livrerait donc pas le texte original, mais sa propre vision orthologique du texte tel qu'il doit être compris. Guiart serait plus pédagogue que le traducteur de la Bible du XIII e siècle qui traduisait : car les mains qui estoient plaines de poil resembloient les mains au graingneur, ce qui est parfait. Personnellement nous aurions tendance à soupçonner tout simplement une erreur d'interprétation de la part du chanoine qui a vu dans maioris un comparatif et non pas l'adjectif substantivé employé au sens d'"aîné". Il n'est pas tout à fait exclu non plus qu'il ait eu sous les yeux un manuscrit de la Vulgate qui portait maiorem, d'où la suite tout à fait logique de la phrase : que la voix.

Nous reproduisons la citation donnée à la p.351. Le texte varie dans l'édition, p.180.

L'analyse d'un contexte un peu plus large pourrait aussi mettre en question l'une des hypothèses surprenante de X.-L. S. qui suppose une influence de l'*Historia scholastica* sur le traducteur de la *Bible du XIII*^e siècle, pour rendre compte de la précision concernant Chodoloamor³¹ qualifié de roi d'Elam en Gn 14, 4, ne serait-ce que par le biais d'un enseignement scolaire dispensé aux clercs [408-409, note 101, et 49, note 90]. La Vulgate donnait cependant ce même renseignement trois versets plus haut: *Chodorlahomor rex Elamitarum*. Qui plus est, l'expression, qui ne figure que sur le manuscrit de base de l'édition Quereuil, est absente des trois autres témoins collationnés. Elle a pu être reprise à cet endroit par un copiste isolé qui, il faut le remarquer, réutilise l'exacte tournure de Gn 14, 1 où on lisait déjà *li rois d'Elam*. En tout cas il ne traduit pas exactement *rex Elamitarum* de l'*Historia*.

Ailleurs, les erreurs de lecture ne sont pas sans conséquence sur l'analyse. Ainz je meure que mie [sic] profiteroit donc mon aiznéesce [sans aucun signe de ponctuation] [484 et 186] devra être lu, d'après le 5057, Ami³², je meurs! Que me profiteroit donc mon ainzneesce? (Gn 25, 32). Ce ne sera pas alors « le contexte exclamatif de l'énonciation [qui] a entraîné l'apparition de donc dans le discours », « une mimesis de la parole expressive », mais l'interrogation.

X.-L. S. propose une analyse fort intéressante de l'ablatif absolu qui « confronte les traducteurs à une structure latine complexe exprimant par le biais de la juxtaposition la simultanéité de deux procès, simultanéité confinant au lien de cause à conséquence [355, cf. aussi 383]. Car sera l'outil privilégié pour traduire ce rapport. Deux des exemples étudiés n'offrent malheureusement pas d'ablatif absolu, contrairement à ce qui est indiqué. Dans Gn 18, 15: Negavit Sara dicens: non risi, timore perterrita [355], tout comme en Gn 45, 3: Non poterant respondere fratres nimio terrore perterriti [384], nous sommes en présence d'un participe passé au nominatif, déterminé par un nom à l'ablatif. Le troisième exemple, analysé à la p. 403, comporte assurément un ablatif absolu: tollens ergo Jacob virgas populeas virides et amigdalinas et ex platanis ex parte decorticavit eas detractisque corticibus in his quae spoliata fuerant candor apparuit [...] (Gn 30, 37).

X.-L.S. ne tient pas, cette fois, à s'attarder sur la traduction de Guiart et de l'auteur de la Bible du XIII^e siècle, se contentant de rappeler « que la traduction du tour latin est systématiquement le lieu d'une modification du dictum dont l'enjeu est toujours l'insistance sur l'enchâssement des unités de récit ». L'édition proposée est cependant lacunaire. Donc prit Jacob verges de peuplier et d'alemandier et de plantain, si les escorcha en partie, car il en osta partie de l'escorche tout entour et la ou l'escorche fut ostee, la verge fut vert [195 et 403] est incomplet. L'éditeur a dû être la victime de deux sauts du même au même au cours de la copie, puisque nous lisons sur le 5057 (31v°a): Donc prist Jacob verges de peuplier et d'alemandier et de plantain, si les escorcha en partie (car il en osta partie de l'escorche tout entour les verges et partie en y lessa tout entour). Et la ou l'escorche fut ostee la verge fut blanche et la ou l'escorche demoura la verge fut vert. D'autre part, le segment car il en osta partie de l'escorche tout entour les verges et partie en y lessa tout entour est une glose, mais qui n'est pas tirée de l'Historia³³. L'ablatif absolu

Lire *Chodolaomor* d'après l'édition Quereuil.

Il s'agit là d'une forme de Aimi (TL, I, 225). Peut-être pourrait-on corriger en A[i]mi.

Cf. B. Michel, Thèse, II, p. 762-763. Les manuscrits de la «première édition» présentent une version brève de la glose: *car il osta partie de l'escorche des verges tout entour*, ceux de la seconde la version longue qu'on lit dans le 5057.

n'est en fait pas traduit, pour la bonne raison que l'indication qu'il livre est redondante par rapport à ce qui suit. Il ne l'est pas davantage dans la *Bible du XIII*^e siècle: et en osta l'escorce d'une part, si que la ou l'escorce fu ostee, les verges furent blanches, ou dans les traductions modernes de la Vulgate: « en ôta une partie de l'écorce; les endroits d'où l'écorce avait été ôtée parurent blancs » (*La Bible*, traduction de Lemaître de Sacy et *La Sainte Bible*, éd. et traduction par L.-Cl. Fillion). La transposition littérale serait « il en ôta une partie de l'écorce. Une fois les écorces enlevées, les verges sur lesquelles l'écorce avait été enlevée parurent blanches ».

L'analyse d'un quatrième ablatif absolu [440] n'emporte pas totalement la conviction non plus. D'après X.-L.S., Gn 37, 35 « évoquait ainsi le rassemblement des amis de Jacob [nous dirions « de ses enfants »...] à l'annonce de la disparition de son fils Joseph: 'congregatis autem cunctis liberis eius', ablatif absolu traduit par l'un [id est le translateur de la Bible du XIIIe siècle]: 'Et il ne volt recevoir confort', et par l'autre [id est Guiart]: 'mais il ne voult recevoir leur confort' ». L'expression est pour le moins malheureuse: l'ablatif absolu n'a pas le sens indiqué ici. Il faudra remarquer d'autre part que c'est l'adversation du reste de l'énoncé par rapport à son contenu que Guiart choisit d'expliciter par la conjonction mais (Donc s'asemblerent tous ses fils et tous ses amis pour aleger la [lire sa] douleur, mais il ne voult recevoir [lire recepvoir] leur confort ains dist [...]). L'exemple se distingue ainsi de celui analysé à la p. 408 où c'est bien la relation adversative de l'ablatif absolu par rapport au reste de l'énoncé qui est explicité par ainz dans la Bible du XIIIe siècle. Les traducteurs peuvent donc jouer de deux possibilités pour signifier l'opposition dudit ablatif absolu au reste du dictum.

Nous voudrions aborder un dernier point. X.-L. S, après H. Meschonnic, traite de la question de l'occidentalisation de la Bible [365]³⁴. L'emploi d'*illicitum* en Gn 34, 14 en serait la manifestation. En effet, Jérôme use des deux adjectifs *illicitum* et *nefarium* pour traduire le mot grec *oneidos* des Septante, qui signifie "le déshonneur", et qui traduit lui-même l'hébreu *h'erepa* "la honte". *Nefarium* reprendrait cette signification, alors que *illicitum* serait un ajout latin qui ferait référence à la Loi et qui serait là « pour expliciter aux yeux du lecteur occidental la motivation implicite et profonde qui justifie la raison du 'déshonneur' dont il est question » (*loc. cit.*). En d'autres termes, Jérôme relierait la honte à l'interdiction d'épouser un incirconcis qui pervertirait la pureté du peuple élu. Les deux adjectifs sont rendus, dans la *Bible du XIIIe siècle*, par *c'est chose contre droit et desloial*, alors que Guiart donne l'impression d'esquiver la difficulté en se contentant d'un *se* [lire *ce*] *seroit trop grant mauvestié*³⁵. Pour X.-L.S., les choses semblent être

L'analyse proposée se lit aussi dans un article des *Quaderni del CIRSIL*, 2 (2003), p. 13-14, qu'on peut consulter sur internet <www.lingue.unibo.it/cirsil>. L'auteur y attribue cependant à tort la traduction *car c'est chose contre droit et desloial entre nos* à Guiart, alors qu'elle figure dans la *Bible du XIIIe siècle*.

Nous ne saurions souscrire à l'idée, exprimée par X.-L. S. dans la note 68, que Guiart aurait pu lire le texte grec des Septante. Comme nous l'avons dit, il y a bien plus une faiblesse de sa part à traduire les adjectifs. Ce n'est d'ailleurs pas le seul endroit où elle se manifeste. On a l'impression que Guiart fait un usage récurrent de mauvaistié pour se tirer d'affaire. C'est bien ainsi que repleta est terra iniquitate a facie eorum de Gn 6, 12 devient simplement la terre est remplie de mauvaistié. Le traducteur de la Bible du XIII^e siècle s'est donné la peine de tout traduire : la terre est remplie de la felonnie a ceuls qui i habitent.

claires: le sens d'illicitus est "interdit par la loi", sans qu'il procède pour autant à une étude du terme. Les dictionnaires latins en proposent cependant une définition plus large: "De eo quod a moribus et legibus hominum vel a deorum voluntate abhorret i. q. non licitus, interdictus, vetitus (in figura litotetus)" (TLL VII 1, p. 375); "not allowed by morals or religion, forbidden, illicit" (OLD, p. 828c). D'après ce dernier, un second sens serait plus restrictif: "Not permitted by law, unlawful, illegal". Le LathamDict. reprend les mêmes significations. Comme le signale l'auteur [380], l'adjectif est aussi employé par Jérôme en Gn 34, 7: irati sunt valde, eo quod foedam rem operatus esset in Israel, et violata filia Jacob, rem illicitam perpetrasset³⁶. Illicitam rem nous semble reprendre foedam rem « action honteuse ». La Bible du XIIIe siècle propose évidemment aussi, à cet endroit, chose contre droit (car il avoit fait villaine chose en Israel, et chose contre droit) alors qu'on lit sur le 5057 pour ce que Sichem avait [lire avoit] perpetré chose illicite et fait grant ordure en Israel, les manuscrits les plus anciens de la Bible historiale proposant, quant à eux, de ce qu'il leur avoit fait si grant despit et grant ordure en Ysrael (cf. B. Michel, thèse II, p. 786). C'est bien la preuve que pour nos traducteurs le sens de l'adjectif illicitus n'était pas évident. Il nous semble qu'illicitum pourrait aussi avoir le sens plus général de "contraire à la morale, interdit par elle" et fonctionner en réduplication synonymique avec nefarium. L'exemple n'est donc pas tout à fait probant pour plaider en faveur d'une occidentalisation de la Bible par Jérôme.

Une abondante bibliographie clôt l'ouvrage. On sera simplement étonné de trouver le nom de l'éminent philologue que fut Jean Rychner rangé sous la lettre E et sous la forme J. Eychner. M. Harl, *Le Livre d'Alexandrie. La Genèse*, Paris, Éditions du Cerf, 1986 nous semble être *La Bible d'Alexandrie*, *La Genèse*, Traduction du texte grec des Septante, Introduction et Notes par Marguerite HARL, Paris, Éditions du Cerf, 1986. Pour la glose ordinaire, X-L. S. se sert de la vieille édition parue dans la *Patrologie latine* et de la *Bible de Douai* [149, note 1]. On recourt actuellement à la *Biblia latina cum glossa ordinaria*, Facsimile Reprint of the Editio Princeps Adolph Rusch of Strassburg 1480/81, 4 volumes et Introduction to the Facsimile Reprint by Karl Friedrich Froehlich and Margaret T. Gibson, Brepols, Turnhout, 1992.

L'ouvrage recensé nous semble avoir malheureusement souffert d'une certaine précipitation et d'un manque de rigueur dans l'établissement du texte. Il offre cependant d'intéressantes analyses linguistiques. Elles aboutissent à la constatation que la *Bible du XIIIe* siècle est « studieuse et appliquée » [378], « plus travaillée, plus rigoureuse que

Dans les Septante, l'expression correspondante rapporte les paroles des fils de Jacob: « cela leur était tout à fait pénible qu'il eût accompli un acte honteux en Israël en couchant avec la fille de Jacob: 'il n'en sera pas ainsi' » [id est: Sychem ne l'épousera pas] (La Bible d'Alexandrie, La Genèse, traduction par M. Harl). La version de la Bible hébraïque est différente: « et ces hommes étaient consternés et leur indignation était grande; car une flétrissure avait eu lieu en Israël par le viol de la fille de Jacob et ce n'est pas ainsi qu'on devait agir. » (Bible en hébreu, bilingue hébreu-français, traduction du rabbinat, sous la direction de Zadoc KAHN, 1902; consultée sur le site http://www.sefarim.fr). La Bible Osty propose une traduction proche: « et ils entrèrent en grande colère devant l'insanité que [Sichem] avait commise en Israël, en couchant avec la fille de Jacob: chose qui ne se fait pas! » (La Bible, traduction française sur les textes originaux par Émile Osty, avec la collaboration de Joseph Trinquet, Paris, Seuil, 1973). Le texte de Jérôme est donc plus proche de la Bible hébraïque.

la *Bible historiale* qui de son côté montre un souci d'homogénéisation remarquable » (p. 535). Berger avait déjà vu dans la première une Bible universitaire. Une fois de plus, une étude récente vient donc confirmer ses géniales intuitions.

Pierre NOBEL

Portraits de médiévistes suisses (1850-2000). Une profession au fil du temps, Études réunies par Ursula BÄHLER et Richard TRACHSLER avec la collaboration de Larissa BIRRER, Genève, Droz (Publications romanes et françaises 246), 2009, VIII + 402 pages.

L'histoire de la philologie romane est encore à la mode. En langue française, elle a surtout pris la forme d'études monographiques de quelques grandes figures (on pense aux livres d'A. Corbellari sur Joseph Bédier et d'U. Bähler sur G. Paris [cf. ici 69, 532-535]). U. Bähler justement, en collaboration avec R. Trachsler, publie avec cet ouvrage les textes d'une série de conférences données à l'Université de Zurich et qui dessinent ensemble une esquisse de ce que pourrait être une histoire de la philologie française du Moyen Âge en Suisse. L'ouvrage atteint sans aucun doute son objectif, grâce en particulier au travail approfondi de chacun des auteurs.

Le titre ouvre des questions: pourquoi un portrait doit-il nous intéresser? Qu'est-ce qu'un médiéviste? Et enfin qu'est-ce qu'un Suisse? Seule la première des études (« De Gustav Gröber à Arthur Piaget. L'institutionnalisation de la philologie romane en Suisse », par A.-M. Fryba-Reber) adopte véritablement la perspective d'un historien, la technique du portrait conduisant souvent les auteurs à privilégier l'étude de l'individu et de son œuvre sur celle de son inscription dans un ensemble national ou international. Le nom de *médiéviste* cache plus qu'il ne révèle: ce n'est que parmi les spécialistes de la seule littérature française que *médiéviste* peut être utilisé absolument en excluant, par exemple, les historiens¹; mais même si l'on admet ce sens spécial, il est difficile de le concilier avec la présence de W. Meyer-Lübke². La notion de *Suisse* est entendue au sens large, pour inclure à la fois les ressortissants suisses dont la carrière s'est déroulée partiellement ou entièrement à l'étranger, et les étrangers qui ont travaillé en Suisse: ainsi, et de manière sans doute inévitable, on ne décrit ni le rayonnement d'un espace de formation, ni la vie intellectuelle nationale, mais un ensemble dont le caractère hybride rend encore plus difficile une description en perspective historique.

Après l'introduction, par M.-R. Jung, qui discute et met en perspective les différentes parties du livre et la première étude, par A. Fryba (déjà citée), les chapitres sont consacrés successivement à A. Tobler (deux fois), H. Morf, W. Meyer-Lübke, A. Piaget, P. Aebischer, R. Bezzola, J. Rychner et R. Dragonetti, et sont complétés en annexe par l'édition de la correspondance entre A. Piaget et G. Paris et un Index des noms de

L'explication de M.-R. Jung, selon qui il s'agirait des médiévistes romanistes, n'est pas vraiment satisfaisante: il aurait fallu inclure alors la chaire de philologie romane de la seule université catholique de Suisse, Fribourg, qui a vu se succéder des romanistes, le plus souvent médiévistes, extrêmement importants.

Significativement, une grande partie du chapitre est consacrée à essayer de répondre à la question « Ist Meyer-Lübke ein Philologe ? » (213).

personnes; ils sont ornés de portraits photographiques, d'une qualité malheureusement déplorable.

Certains chapitres (sur A. Tobler, W. Meyer-Lübke ou P. Aebischer en particulier) s'efforcent de se prononcer sur la valeur des hommes et de leurs travaux, de leur vivant ou aujourd'hui, et sur leur retentissement dans le cadre général de la discipline; on regrette d'ailleurs que de telles évaluations ne soient pas proposées dans le panorama d'A. Fryba-Reber. Bien entendu, on n'attend pas de lourdes critiques dans des descriptions qui se concentrent surtout sur les œuvres, et en particulier lorsqu'elles sont récentes, mais le chapitre consacré à R. Dragonetti, par exemple, n'évite pas toujours un ton apologétique.

Quelques remarques ponctuelles. — [55] si l'on ne peut que rejeter, avec l'auteure, l'idée d'une influence linéaire de la France sur la Suisse romande et de l'Allemagne sur la Suisse allemande, qui expliquerait la répartition entre chaires de philologie, d'un côté, de langue et littérature de l'autre, un des arguments utilisé est plus faible : le fait que les enseignants suisses-allemands aient également étudié à l'École pratique des hautes études n'implique pas un rattachement au modèle français, puisque cette institution est précisément celle qui adopte le modèle allemand et préfère la philologie aux langues et littératures. — [57] il nous semble que le fait frappant dans le survol des premiers enseignements en philologie romane est moins leur grande variété que la présence systématique de l'ancien français. — [134] la supposée sincérité de Tobler ne nous semble pas suffisamment démontrée par l'examen de sa correspondance. De plus, il n'est pas certain que le jugement moral à porter sur une personne doive être un des buts principaux de l'analyse historique.— [383, n. 139] contrairement à ce qui est dit, la table analytique des dix premiers volumes de la *Romania* par Gilliéron a bien été publiée, chez Vieweg, en 1885.

Plutôt que de l'historiographie, le livre recensé relèverait dans son ensemble du recueil de nécrologies (est-ce pour cela qu'on a exclu les médiévistes encore vivants?), tout en laissant à celles-ci l'espace suffisant pour s'élargir. Sa qualité est cependant très haute, et mérite de grands compliments. Chacun des auteurs a choisi de faire porter son attention principalement sur tel ou tel aspect, et il est nécessairement conduit à en négliger d'autres³: G. Eckard présente une très soigneuse évaluation de la nouveauté et de l'indépendance des travaux de J. Rychner dans le contexte de son époque, mais ne décrit pas son enseignement. J. Cerquiglini se concentre exclusivement sur les travaux de médiéviste d'A. Piaget, alors que la carrière de celui-ci l'a progressivement éloigné de la littérature médiévale au profit de l'histoire. Le chapitre que R. Trachsler consacre à Bezzola est surtout une étude du Sens de l'aventure et de l'amour. Comme les accents ne sont pas toujours mis au même endroit, et que les auteurs traités ont travaillé dans des milieux différents, les chapitres ne sont pas véritablement complémentaires. Les médiévistes choisis devraient être exemplaires, et ils le sont en ceci qu'ils sont les plus importants, mais ils n'exemplifient rien, parce que le discours dont ils sont le support leur est à chaque fois spécifique.

De manière générale, on remarque que l'accent est mis beaucoup plus sur l'œuvre que sur l'enseignement; cela se voit dans le choix des chapitres déjà: il n'y aurait pas sinon de raison d'inclure Aebischer et pas son prédécesseur sur la même chaire, bien mieux

³ Les deux responsables du volume sont d'ailleurs ceux qui prennent le plus de liberté dans le traitement de leur sujet.

connu, W. von Wartburg. Si cette tendance⁴ se comprend bien, elle a cependant l'effet d'isoler les savants les uns des autres et de rendre plus artificiel encore le découpage entre la Suisse et le reste du monde.

Quelle image garde-t-on de la science suisse lorsque l'on referme le volume? D'abord celle d'hommes dont des considérations financières ont guidé les déplacements, et bien souvent l'exil. Ensuite celle de chaires sans traditions: dans la période examinée, il est rare que deux grandes personnalités se succèdent, ou qu'un maître puisse voir ses élèves maintenir les grandes tendances de son enseignement dans son séminaire (en revanche, les successions de beau-père à gendre sont étonnamment nombreuses); les choses auraient sans doute un aspect différent si l'on prenait en considération l'ensemble de la romanistique. Si l'ouvrage recensé peut sembler parfois manquer d'unité, il n'y a pas à le lui reprocher: il démontre par cela même le manque d'unité de l'objet qu'il traitait, et cette démonstration est un fait positif et significatif. Alors même que les Suisses ont fait de la médiévistique d'excellente qualité, il n'y a pas de médiévistique suisse; c'est peut-être très bien ainsi.

Yan GREUB

Qui n'est pas non plus une règle absolue: par exemple, l'enseignement de Meyer-Lübke est bien étudié. Cela nous informe cependant assez peu sur la Suisse, puisque sa carrière s'est déroulée à l'étranger.